

*Hausse de l'IS et des prélèvements à la source en gestation*

# Pharmaciens et médecins l'ont mauvaise



Page 3

**Journée d'étude organisée  
par le Groupe socialiste  
en collaboration avec l'OFI**

Le Groupe socialiste à la Chambre des représentants, en collaboration avec l'Organisation des femmes itihadias, organisera une journée d'étude sur «Les droits économiques et sociaux des femmes à travers le projet de loi de Finances 2023».

Cette journée d'étude est prévue ce vendredi à partir de 15 heures à la salle 11 à la Chambre des représentants.

**Les barrages affichent  
un taux de remplissage  
de 25% au 1<sup>er</sup> novembre**



Page 2

**La Géorgie, ultime  
test pour le Onze national**

La FRMF a annoncé, jeudi via son site, que le Onze national affrontera en amical, le 17 courant à 17h00 aux Emirats Arabes Unis, la sélection de la Géorgie.

Ce sera l'ultime test pour l'EN avant d'entamer le Mondial qatari où elle donnera la réplique aux équipes nationales de Croatie, de Belgique et du Canada.



# Les barrages affichent un taux de remplissage de 25% au 1<sup>er</sup> novembre

Le niveau des réserves des barrages, jusqu'au 1er novembre courant, s'élève à environ 4,03 milliards de m<sup>3</sup>, soit un taux de remplissage de 25%, contre 35% enregistré au cours de la même période de l'année dernière, a indiqué, mercredi, le ministre de l'Équipement et de l'Eau, Nizar Baraka.

Présentant le projet du budget sectoriel du ministère de l'Équipement et de l'Eau au titre de l'année 2023 devant la Commission des infrastructures, de l'énergie, des mines et de l'environnement à la Chambre des représentants, M. Baraka a ajouté que le début de l'année hydrologique en cours a été marqué par des précipitations modérées qui ont alimenté les réserves en eau de certains bassins.

Le ministre a fait savoir que le volume d'eau entrant dans les barrages, au début de l'année en cours, a atteint 424 millions de m<sup>3</sup>, ce qui représente un déficit de 43% par rapport à la moyenne annuelle et un excédent de 74% par rapport à l'année précédente, notant que 2021 a été la 4<sup>ème</sup> année la plus chaude depuis 1981 et que la température moyenne y a dépassé d'environ 0,9 degré Celsius la moyenne habituelle en-



registrée au cours de la période allant de 1981 à 2010.

M. Baraka a expliqué que, malgré la baisse des réserves d'eau dans les barrages, les besoins en eau potable ont été satisfaits à travers le recours au dessalement de l'eau de mer, notamment à Agadir, le renforcement des approvisionnements provenant

des nappes phréatiques, la mise en réseau des bassins hydrographiques et la réduction de la plupart des approvisionnements destinés à l'arrosage.

S'agissant des ressources en eaux souterraines, le ministre a relevé qu'elles ont enregistré une baisse importante de leur niveau en raison des faibles précipitations

pluviométriques et de neige, ainsi que de leur exploitation excessive pour l'approvisionnement en eau potable et l'irrigation, soulignant que la plupart des nappes phréatiques ont connu, au cours de cette année, une baisse record du niveau d'eau allant de -3 mètres à -6,85 mètres.

Après avoir abordé des situations de sécheresse similaires à l'échelle internationale, M. Baraka a assuré que le Maroc dispose d'un nombre important de barrages et de stations d'épuration qui ont permis de généraliser l'approvisionnement en eau potable en milieu urbain et d'augmenter le taux d'accès à l'eau potable en milieu rural à 98,5% pour les infrastructures réalisées, sachant que le taux de liaison individuelle ne dépasse pas 44%.

Cette infrastructure a également permis d'irriguer plus de 2 millions d'hectares, de protéger les plaines et les villes des inondations et de contribuer à la production d'énergie électrique, a-t-il relevé, ajoutant que le Maroc compte 149 grands barrages, 137 petits et moyens barrages et 88 unités de traitement d'eau potable, dont 9 pour le dessalement de l'eau de mer et 16 installations de dérivation des eaux.

## Amina Bouayach : *Le CNDH poursuit les efforts visant le renforcement de l'effectivité des droits*



Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) poursuit, tout en adaptant les axes de son action, la mise en œuvre de sa stratégie en matière de protection et de prévention des violations et continue les efforts visant le renforcement de l'effectivité des droits, a affirmé, mercredi à Rabat, sa présidente Amina Bouayach.

"Le monde continue de vivre, depuis 2020, en plus des séquelles de la Covid qui perdurent depuis longtemps, une situation très complexe marquée par une inflation dangereuse, l'instabilité de l'approvisionnement énergétique, les guerres et l'émergence de nouvelles questions qui présentent des menaces à l'effectivité des droits de l'Homme", a fait observer Mme Bouayach qui était l'invitée de la Fondation diplomatique dans le cadre de son 116<sup>e</sup> Carrefour diplomatique ayant réuni une quarantaine d'ambassadeurs accrédités au Maroc, soulignant que ces évolutions aux niveaux national et international ont donné raison à la stratégie "Triple P" du CNDH. Cette stratégie, a-t-elle précisé, est fondée sur la nécessité de prévenir, surtout par les visites des centres de privation de liberté, de

protection des victimes et de monitoring des droits de l'Homme et de renforcer l'effectivité des droits afin de faire avancer les chantiers engagés dans le Royaume.

Notant que les événements que vit le monde remettent en cause le multilatéralisme pour lequel il faut faire preuve d'un plus grand sens de responsabilité et d'une plus grande ambition en privilégiant un dialogue instructif, objectif et multidimensionnel, Mme Bouayach a soutenu que pour le CNDH, l'enjeu demeure de garantir la protection des victimes et leur appui et de continuer à se poser des questions pertinentes.

"Nous continuons de soulever les problèmes, d'alerter sur les violations, de discuter les défis, de consolider nos actions d'écoute et de proposer des recommandations pour les réformes sociales et économiques", a-t-elle enchaîné.

Ainsi, la présidente du CNDH a mis en avant l'engagement renouvelé pour les droits de l'Homme par le Maroc, qui a été élu membre du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies pour la période 2023-2025, indiquant qu'il s'agit du 3<sup>ème</sup> mandat du Royaume qui avait siégé entre 2006-2008 en tant que membre fondateur occupant le poste de vice-président et ensuite en tant que membre du Conseil entre 2014 et 2016.

A travers ce troisième mandat, selon Mme Bouayach, le Maroc s'est fixé de grandes lignes prioritaires : le renforcement de la solidarité internationale dans la promotion des droits de l'Homme, la protection des libertés fondamentales, la sensibilisation aux questions liées aux changements climatiques et aux droits de l'Homme, la promotion de l'égalité entre hommes et femmes et la lutte contre la discrimination et toute forme d'inégalité, ainsi que la défense des droits des migrants.

Partageant avec l'assistance quelques actions

entreprises par le CNDH et quelques évolutions "d'une centralité majeure", elle a rappelé que la dernière résolution du Conseil de sécurité des Nations unies portant prorogation du mandat de la MINURSO a salué le rôle joué par les Commissions du CNDH opérant dans les zones sud du Sahara et l'interaction du Maroc avec les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme de l'ONU. Elle a également fait savoir que le rapport du SG de l'ONU, ayant précédé l'adoption de cette résolution, a souligné et ce depuis 2016, la contribution du CNDH et les visites de son Mécanisme national de prévention de la torture (MNP) relatives aux droits de l'Homme.

Dans le même cadre, Mme Bouayach a aussi cité la signature par le CNDH, le 14 septembre, d'une convention singulière de partenariat avec la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) visant à développer les pratiques afférentes à la mise en œuvre des normes relatives aux droits de l'Homme, ainsi que la poursuite du plaidoyer du Conseil, de l'Association Ensemble contre la peine de mort et de la Coalition nationale contre la peine de mort visant à abolir cette peine.

Concernant le chantier mené au Maroc en matière de protection sociale et dans une logique "leave no one behind", le CNDH, le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés et l'Organisation internationale pour les migrations ont organisé un séminaire sur l'Inclusion des étranger-ères dans de chantier qui s'inscrit dans le cadre de la continuité des travaux menés par le Conseil depuis 2019, et qui a présenté les principes directeurs, objectifs et outils de mise en œuvre de la réforme du système de protection sociale, a-t-elle poursuivi.

Pour le volet législatif, elle a noté que le CNDH a récemment élaboré trois avis consultatifs directement liés au domaine des droits et

libertés, précisant que lors de la préparation de ses avis, le Conseil a mis en place une méthodologie qui ne se limite pas seulement à une analyse du texte législatif en matière de droits de l'Homme et formule des recommandations pour mieux aligner ses exigences sur les obligations internationales du Maroc, mais fournit également l'occasion de présenter des recommandations à travers lesquelles il précise certaines réformes dans le domaine.

D'autre part, elle a avancé que la pandémie avait jeté la lumière sur les lacunes dont souffre le secteur de la santé par exemple, comme celui de l'éducation et de la recherche scientifique, indiquant que le CNDH a rapidement saisi les problématiques et a mis en exergue l'urgence de mener des réformes profondes, de construire et de promouvoir de nouveaux systèmes.

S'agissant des droits des femmes, elle a fait savoir que le dernier discours du Trône a annoncé une nouvelle étape dans la marche pour la consolidation de l'égalité entre hommes et femmes et érige le principe de parité comme objectif fondamental pour le pays, précisant qu'elle concernerait l'ensemble du cadre institutionnel et les législations dédiées à la promotion des droits de la femme, dont particulièrement la Moudawana.

L'initiative de la présidente du CNDH à ce 116<sup>e</sup> carrefour s'inscrit en droite ligne des Hautes Orientations Royales visant la promotion des droits de l'Homme et la défense des droits et libertés des différentes composantes de la société, selon le président de la Fondation diplomatique, Abdelati Habek. Elle a pour but, a-t-il dit, de permettre à Mme Bouayach de présenter la stratégie du Maroc en matière de droits de l'Homme sur les plans national et international et de jeter la lumière sur les actions du CNDH en tant qu'institution nationale des droits de l'Homme.

*Hausse de l'IS et des prélèvements à la source en gestation*

# Pharmaciens et médecins l'ont mauvaise



«**R**égressions fiscales», c'est ainsi que sont qualifiées les dispositions du PLF 2023 en relation avec les petites et microentreprises par les médecins et les pharmaciens. Un communiqué commun de la Confédération des syndicats des pharmaciens, du Syndicat national des médecins du secteur libéral et de la Fédération nationale des médecins dentistes dans le secteur libéral au Maroc considère ces dispositions comme une menace économique vis-à-vis des professions de la santé et celles pharmaceutiques qui exercent leurs activités en tant que petites et microentreprises. Les professionnels de la santé estiment que les mesures prévues par le PLF risquent de condamner ces entreprises déjà fragiles et font planer la menace de la faillite, ce qui aura des conséquences graves sur la sécurité sanitaire de notre pays.

Mais que reprochent-ils, au juste, au PLF 2023 ? Le désaccord tourne autour de deux points : la hausse de l'impôt sur les sociétés (IS) pour les sociétés dont le bénéfice annuel net est inférieur à 300.000 DH et la re-

tenue à la source pour les actes dans les cliniques.

## Absence d'équité fiscale

«Nous refusons totalement cette hausse du taux d'imposition de l'IS de 10 à 20% puisqu'elle menace la classe moyenne alors que les grandes et les moyennes entreprises dont les bénéfices nets dépassent un million de dirhams vont bénéficier d'une réduction d'impôt d'au moins 50%, étant donné que l'impôt qui leur est actuellement appliqué s'élève à 31% et qu'il devrait être réduit à 20% d'ici 2026 », nous a indiqué Ahmed Benboujida, président du SNMSL (Syndicat national des médecins du secteur libéral). Une mise en garde que d'autres professionnels partagent puisqu'ils soutiennent que les micro et petites entreprises représentent plus de 98% du tissu économique, selon des données non officielles et elles sont considérées comme les victimes les plus touchées par les propositions prévues dans le cadre de la révision de l'impôt sur les sociétés. Sachant que ces catégories d'entreprises souffrent déjà d'un certain nombre d'obstacles, notamment des dif-

ficultés d'accès aux marchés publics et au financement bancaire, et les prochaines modifications à adopter risquent de multiplier ces contraintes, alertent les professionnels.

Le président du SNMSL estime également que la retenue de 20% sur les actes médicaux effectués par les médecins libéraux au sein des cliniques privées est inconcevable et risque de porter atteinte à la confiance entre l'administration fiscale et le personnel soignant. D'autant que cette mesure intervient après le récent engagement sérieux et citoyen des établissements professionnels de la santé dans la signature de plusieurs conventions nationales de conciliation fiscale, qui ont contribué à la mobilisation financière de la trésorerie de la Direction générale des impôts.

«Cette mesure pose également la question de faisabilité puisque le médecin serait contraint de tenir deux registres de comptabilité, l'un concernant son propre cabinet et l'autre pour les actes effectués auprès des cliniques privées. Nous nous demandons également comment seront effectuées ces retenues avec la généralisation

de l'AMO de la part des sociétés chargées de sa gestion», s'est-il interrogé. Et de poursuivre : «Aujourd'hui, un médecin paie 38% comme impôt sur le revenu en tant que personne physique. Nous trouvons le taux de 38% excessif alors que nous sommes considérés par l'Ordre comme des personnes qui fournissent des services sociaux à l'inverse de l'administration fiscale qui nous considère comme des commerçants. Mais cela ne veut pas dire que nous ne voulons pas nous acquitter de nos impôts. Nous exigeons seulement une équité fiscale».

## Pérennité de la profession menacée

A ce propos, notre interlocuteur estime qu'avec de telles mesures, le gouvernement remet en cause la pérennité de la profession et son avenir. Notamment dans un contexte marqué par la pénurie des médecins et l'exode de plus en plus palpable des jeunes médecins. «Comment peut-on lutter donc contre cette migration des médecins vers l'étranger avec un taux d'imposition élevé sans parler des cotisations pour l'AMO ainsi que pour le régime de re-

traite ?», se demande-t-il. Et d'ajouter : «Tout cela constitue des charges à supporter par les médecins, ce qui risque de les empêcher d'exercer leur profession. L'administration fiscale estime que tous les médecins sont riches alors que si certaines spécialités génèrent plus de revenus, une grande majorité des praticiens ont des revenus corrects au regard des charges indirectes (transport, éducation des enfants, loyers...). Nous demandons à l'administration fiscale de prendre en compte la conjoncture de crise dans laquelle se trouve le pays et de prendre les mesures à même de garantir une vie digne pour tous», a fait savoir Ahmed Benboujida. Et de conclure : «En tant que professions libérales, nous ne comptons pas rester les bras croisés même si nous n'avons pas de représentants au sein du Parlement. Nous avons nos syndicats et nos instances professionnelles que nous entendons mobiliser afin de nous imposer dans le débat public en tant que force de proposition. En effet, nos revendications sont simples, une équité fiscale et l'ouverture d'un dialogue afin de trouver des solutions justes».

**Hassan Bentalbe**

# Le Sommet arabe salue les efforts continus de S.M le Roi pour la défense de la ville d'Al-Qods



Le Sommet arabe a salué, mercredi à Alger, au terme des travaux de sa 31<sup>ème</sup> session, les efforts continus de S.M le Roi Mohammed VI, Président du Comité Al-Qods, pour la défense de la Ville Sainte.

Dans la résolution adoptée au sujet des développements de la cause palestinienne, le Sommet arabe s'est félicité des projets réalisés par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif, bras exécutif du Comité, sous la supervision directe de S.M le Roi, pour soutenir la lutte des Maqdessis.

La résolution a également salué le versement par le Maroc de sa contribution financière aux Fonds Al Aqsa et Al-Qods.

D'autre part, le Sommet a exprimé son soutien au Comité Al-Qods que préside S.M le Roi et son appui au rôle et aux actions de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif en faveur des Maqdessis.

Dans ce sens, le rapport du secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Abou El Gheir, sur l'action arabe commune, soumis au Sommet, a mis en avant l'importance des accords signés, le 11 septembre dernier, par l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif pour parrainer dix écoles dans la Ville Sainte, ainsi que des aides médicales et humanitaires d'urgence fournies par le Royaume, sur Hautes Instructions Royales, à la population palestinienne en Cisjor-

nie et dans la bande de Gaza.

Le rapport a, en outre, salué la médiation directe dans laquelle s'est engagé le Royaume du Maroc, sous la conduite clairvoyante de S.M le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods et les Etats-Unis d'Amérique, qui a abouti à un accord sur l'ouverture permanente du pont Allenby/Roi Hussein reliant la Cisjordanie à la Jordanie et qui constitue le seul débouché des Palestiniens vers le monde.

Les efforts de l'Agence Bayt Mal Al-Qods Acharif dans la protection des droits arabes et islamiques dans la Ville Sainte se sont également traduits par le soutien et le financement de programmes et projets, notamment dans les domaines sociaux dont la santé, l'enseignement et l'habitat, ce qui a contribué de manière tangible à l'amélioration des conditions de vie des Palestiniens et à la préservation du patrimoine religieux et civilisationnel de la Ville Sainte.

Les derniers de ces projets ont été lancés par l'Agence en septembre dernier avec une enveloppe de plus d'un million de dollars financée par le Maroc.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre de la poursuite par l'Agence, dont le Maroc prend en charge près de 86% de son budget annuel, de ses programmes sociaux de soutien à Al-Qods et à sa population, en exécution des Hautes Instructions de S.M le Roi Mohammed VI, président du Comité Al-Qods.

## Coopération du Maroc avec les pays arabes ayant besoin de soutien

Le Sommet arabe d'Alger a hautement salué la dimension humanitaire caractérisant la coopération du Maroc avec les pays arabes ayant besoin d'un soutien exceptionnel urgent.

Les dirigeants arabes ont fait part, dans les résolutions adoptées par le Sommet, de leur haute appréciation pour le rôle du Maroc dans ce domaine, saluant notamment les aides médicales et l'appui dans le domaine de santé et de formation médicale apportés par le Royaume du Maroc, sur Hautes Instructions de S.M le Roi Mohammed VI à la République des Iles Comores.

Le Sommet a exprimé également sa grande considération pour le soutien financier alloué par le Maroc au Yémen dans le cadre du programme de reconstruction et de relance économique de ce pays.

## Accord de Skhirate en tant que base au processus de résolution de la crise libyenne

Le Sommet arabe a souligné l'importance de l'accord libyen, signé en 2015 à Skhirate, en tant que cadre général pour la résolution politique de la crise libyenne.

Dans sa résolution à l'issue des travaux de sa 31<sup>ème</sup> session, le Sommet arabe a mis en avant le rôle de l'accord de Skhirate dans le cadre des efforts visant à aller de l'avant pour mettre en place une base constitutionnelle en vue de l'organisation de la présidentielle et des élections législatives dans ce pays.

La résolution a également salué la rencontre tenue au Maroc et ayant réuni, le 21 octobre 2022 à Rabat, le président de la Chambre des représentants libyenne et le Président du Haut Conseil d'Etat libyen pour trouver une issue à l'impasse constitutionnelle et impulser une nouvelle dynamique au dialogue politique inter-libyen.

## L'expérience marocaine dans le domaine de la lutte antiterroriste

Le sommet arabe a appelé à tirer profit de l'expérience marocaine dans le domaine de la lutte antiterroriste.

Le sommet a souligné l'importance de continuer à tirer profit des expériences et services de la Fondation Mohammed VI des oulémas africains et de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams Mourchidines et Mourchidates au Royaume du Maroc.

Les dirigeants arabes ont aussi salué la mise en place au Maroc du Bureau du programme de l'ONU pour la lutte contre le terrorisme et la formation en Afrique.

Ouvert en juin 2021, le Bureau œuvrera au développement et à l'exécution des programmes adoptés, qui visent en premier lieu à développer et à renforcer les capacités et les compétences dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, notamment en ce qui concerne la sécurité et la gestion des frontières, les enquêtes et les poursuites, l'administration des établissements pénitentiaires et la requalification et la réinsertion.

Le choix du Maroc en tant que partenaire pour la création de ce Bureau traduit le respect et la confiance dont jouit la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, sous la conduite éclairée de S.M le Roi Mohammed VI.

## Abdelhamid Jmahri : Le régime algérien a raté une occasion de faire preuve de maturité à l'occasion de la tenue du Sommet arabe sur son sol

Le régime algérien a "raté une occasion de montrer sa maturité et de se hisser au niveau d'un Etat" à l'occasion de la tenue du Sommet arabe sur son sol, a indiqué l'écrivain-journaliste, Abdelhamid Jmahri.

La force des dates et les évidences de la politique internationale établissent l'argument selon lequel celui qui s'absente de la construction du Grand Maghreb et de la restauration de l'entité arabe commune est bien c'est lui qui attise les conflits, affirme l'écrivain-journaliste, Abdelhamid Jmahri dans sa colonne "Kasr Al-Khatir", parue dans l'édition de jeudi du quotidien "Al Itihad Al Ichiraki", en réponse aux déclarations du ministre algérien des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra dans lesquelles il a déclaré, commentant "l'absence de Sa Majesté le Roi Mohammed VI" du Sommet arabe que "c'est aux historiens de juger s'il y a eu une occasion pour l'Union du Maghreb et l'action arabe commune et d'en identifier le responsable".

Dans sa réponse, M. Jmahri a indiqué que "les voisins perpétuent de manière récurrente les hostilités contre le Maroc qui œuvre constamment à faire la séparation entre son engagement responsable et ferme aux côtés des pays arabes frères et les problèmes bilatéraux avec les voisins qui accueillent le Sommet". En revanche, le régime algérien a agi comme s'il s'agissait d'un Sommet algérien avec une présence arabe, et non d'un Sommet arabe sur sol", commente M. Jmahri. Et d'ajouter que le ministre algérien des Affaires étrangères, dans une tentative de maintenir cette hostilité constante, a évoqué des contrevérités, sapé la logique des conduites internationales et faisait



appel à la confusion pour couvrir la réalité".

Lamamra "peut ne pas se rendre compte que jouer avec les mots et contourner les contextes ne peut pas le délivrer d'une honte morale d'un Etat qui a fait de l'hostilité sa ligne éditoriale, mais il comprendra, peut-être trop tard, que la force des dates et pas la seule date, les archives de la mémoire, et les réalités de la politique internationale, établissent l'argument et la preuve que celui qui est absent du Grand Maghreb et de la restauration de l'entité arabe commune est bien celui qui attise les conflits".

Le directeur de la rédaction du quotidien, Al Itihad Al Ichiraki, s'est demandé si Lamamra a bien compris le discours de S.M le Roi lorsqu'il a dit que le Sommet arabe est un moment important dans l'histoire des Arabes et a

appelé les dirigeants arabes à assister au Sommet afin qu'ils puissent sauver ce qui peut être sauvé ?

L'histoire se souvient toujours que S.M le Roi a envoyé des messages clairs à l'adresse de l'Algérie afin d'entamer une nouvelle page en établissant une feuille de route dans ce sens en 2008. Le même appel a été répété à l'occasion du discours de la Marche Verte en 2018 et du discours du Trône en 2021.

A cet égard, M. Jmahri a rappelé les propos de S.M le Roi dans son discours de juillet 2011 à l'occasion de la Fête du Trône, "Je me réjouis de coopérer avec la présidence algérienne afin que le Maroc et l'Algérie puissent travailler main dans la main et jouir de relations normales", ainsi que le discours du Souverain à l'occasion de l'anniversaire de la Marche verte en 2018, "Dieu m'est témoin que depuis Mon Accession au Trône, j'ai appelé avec sincérité et bonne foi à l'ouverture des frontières entre les deux pays, à la normalisation des relations maroco-algériennes". Y a-t-il eu une réponse politique acceptable de la part du régime algérien ?, s'interroge M. Jmahri, "Jamais... Au contraire, l'escalade s'est intensifiée et la région a été plongée dans le doute. Les diffamations et les appels à la guerre se sont multipliés, et le démon iranien a été invité à la partie."

L'Algérie a perpétuellement lié toutes ses débâcles au Maroc et tient à faire un lien entre la défense par le Maroc de sa position arabe et une tentative de contrecarrer le Sommet arabe tenu à Alger, écrit M. Jmahri. En fait, personne ne cherche à faire échouer le Sommet, parce que l'Algérie fait le boulot de la meilleure façon qui soit !"

24<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de Feu S.M Hassan II

# Un hommage à la mémoire d'un Roi hors pair



Le 24<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de Feu SM le Roi Hassan II, que le peuple marocain commémore vendredi 09 Rabii II 1444 de l'Hégire, est l'occasion de rendre un vibrant hommage à un génie hors pair et à un dirigeant exceptionnel, considéré comme le bâtisseur et l'unificateur du Maroc moderne.

Cette commémoration, qui intervient au moment où le Royaume s'apprête à célébrer le 47<sup>ème</sup> anniversaire de la glorieuse Marche Verte et à quelques jours seulement de la célébration de la fête de l'Indépendance, illustre éloquentement la volonté d'un peuple de s'approprier son histoire et de saluer l'esprit d'un Roi visionnaire qui a su orienter le Maroc vers la modernité, tout en préservant son identité plurielle et sa civilisation millénaire.

En fait, dès Son intronisation en 1961, Feu SM Hassan II, que Dieu d'entoure de Son infinie miséricorde, a scrupuleusement respecté les jalons qui ont été posés par Son vénéré père, Feu SM Mohammed V, et en a cimenté les fondements, pour se lancer dans

des œuvres d'édification et d'unification qui ont conféré au Maroc une position privilégiée au sein du concert des Nations et lui ont permis de consolider sa stabilité, de s'engager sur la voie du développement et de parachever son intégrité territoriale.

C'est en effet, sous le règne de Feu SM Hassan II que le Maroc a pu consolider son unité nationale avec notamment la récupération des provinces de Sidi Ifni (le 30 juin 1969) et d'Oued Eddahab (14 août 1979). La clé de voûte de cette glorieuse œuvre de parachevement de l'intégrité territoriale fut, sans conteste, l'organisation, le 06 novembre 1975, de la Marche Verte, une œuvre pacifique et une épopée mémorable inscrite en lettres d'or dans les annales de l'histoire de l'Humanité, comme une démarche et un modèle de règlement pacifique des différends.

Par ailleurs, l'artisan de la Marche Verte, Feu SM Hassan II, a, depuis les premières années de Son règne, pris conscience de l'importance d'édifier une économie nationale indépendante, solide et résiliente, initiant en 1966 la "po-

litique des barrages", dont il avait fait Son chantier de règne. Cette politique a fait ses preuves depuis sa mise en œuvre et s'est avérée d'une grande utilité notamment lors des cycles récurrents de sécheresse et de pénurie d'eau qu'a connus, des années plus tard, le Maroc et plusieurs pays de la région.

Ce programme pionnier, couplé à une politique agricole ambitieuse, a permis d'asseoir définitivement la vocation agricole du Royaume et de faire de ce secteur un levier du développement global.

En plus de la croissance économique, le regretté Souverain était soucieux de garantir le bien-être social de Ses fidèles sujets et de préserver les valeurs de cohésion, de solidarité et d'entraide, caractéristiques de la société marocaine. Pour ce faire, il a ouvert des chantiers stratégiques portant, entre autres, sur la promotion des droits de la femme, la consolidation de l'institution familiale, le développement de l'habitat social et le respect des droits de l'Homme et du pluralisme.

Sur le plan extérieur, le cha-

ritisme, la perspicacité et l'ouverture d'esprit de Feu SM Hassan II lui ont valu le respect et l'admiration des dirigeants et chefs d'Etat. Sous Sa sage conduite, le Maroc s'est forgé une place de choix dans le concert des Nations, a pu faire entendre sa voix dans les différents fora internationaux et a joué un rôle de premier plan dans nombre de dossiers régionaux et internationaux, tels que le conflit arabo-israélien, les missions de paix de l'ONU et la création de l'Organisation de l'Unité africaine (OUA), ancêtre de l'Union africaine, et de l'Union du Maghreb arabe, entre autres.

Ainsi, les actions de Feu SM Hassan II, que Dieu ait Son âme, dans la lutte contre le colonialisme, en matière d'instauration de la paix, de développement et de prospérité de l'Afrique, reconnues à l'échelle planétaire, lui ont valu, le 01 novembre 2022, un Prix Panafricain décerné par l'Ethiopie au regretté Souverain pour son dévouement et sa contribution à l'émancipation de l'Afrique et au panafricanisme.

Toujours, en matière de politique étrangère, le défunt Roi

adoptait une vision aussi claire qu'équilibrée qui prônait une ouverture sur le monde occidental et sur la modernité, préservant l'identité et les racines du Maroc en tant que pays islamique, arabe, africain et méditerranéen.

Par ailleurs, en Sa qualité de Commandeur des croyants, le regretté Souverain ne cessait de plaider et d'œuvrer pour l'unité des rangs de l'ensemble de la Oumma islamique devant les dangers qui guettent la terre de l'Islam.

En commémorant le 24<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition de Feu SM Hassan II, le peuple marocain rend hommage à la mémoire d'un Roi bâtisseur qui a permis au Maroc d'entrer de plain-pied dans l'ère de la modernité. C'est aussi l'occasion pour l'ensemble des Marocains de réitérer leur fidélité et leur attachement indéfectible au Glorieux Trône Alaouite, et de renouveler leur détermination à poursuivre l'œuvre du regretté Souverain et d'adhérer aux grands chantiers initiés par Son digne successeur, Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu Le Préserve, au service d'un Maroc moderne et prospère.



## Six cargos céréaliers quittent les ports ukrainiens après une volte-face de la Russie



Six cargos chargés de céréales ont quitté jeudi matin les ports ukrainiens, après que la Russie eut repris sa participation à l'accord sur les exportations, estimant avoir reçu des garanties de Kiev sur la délimitation du couloir humanitaire sécurisé en mer Noire.

Les bateaux vont emprunter ce corridor qui a déjà permis d'exporter 9,7 millions de tonnes de céréales et autres produits agricoles depuis l'Ukraine malgré le conflit, grâce à l'accord international signé en juillet sous l'égide de la Turquie et de l'ONU.

Selon le ministère turc de la Défense cité par l'agence officielle Anadolu, 426 bateaux ont déjà suivi ce trajet sécurisé depuis le 1er août.

La Russie a repris mercredi sa participation à l'accord sur les exporta-

tions de céréales ukrainiennes, affirmant avoir reçu des "garanties écrites" de la part de l'Ukraine.

Le président turc Recep Tayyip Erdogan, dont le pays est garant de l'accord céréalier, crucial pour l'approvisionnement alimentaire mondial, notamment en Afrique et au Moyen-Orient, s'est employé à lever les objections russes.

Moscou avait suspendu samedi sa participation à l'accord céréalier après une attaque menée avec des drones marins contre sa flotte basée dans la rade de Sébastopol, en Crimée annexée.

L'armée russe a accusé l'Ukraine d'avoir mené cette opération, qui a touché au moins un bâtiment militaire russe, avec l'aide de "experts britanniques" et en utilisant le couloir mari-

time réservé aux exportations de céréales.

Il a fallu une série d'appels téléphoniques ces derniers jours entre responsables russes et turcs, notamment mardi entre M. Erdogan et le président Vladimir Poutine, et l'intercession de l'ONU, pour que Moscou revise sa position.

Dès l'annonce de la volte-face de la Russie, les cours mondiaux des céréales, qui s'étaient envolés en début de semaine, promettant d'aggraver les difficultés d'alimentation dans le monde, ont entamé un repli.

Les demandes de garanties formulées par la Russie alors même que son armée occupe et bombarde l'Ukraine "montrent à la fois l'échec de l'agression russe et à quel point nous sommes forts lorsque nous res-

tons unis", s'est félicité le président ukrainien Volodymyr Zelensky dans son allocution quotidienne face à la caméra.

Les Etats-Unis se sont félicités, comme l'ONU, de ce dénouement, et ont salué le rôle de la Turquie, mais ont souligné que l'accord céréalier, initialement signé en juillet pour quatre mois, devait maintenant être reconduit.

Vladimir Poutine a en revanche averti que la Russie se réservait le droit de "se retirer" de l'accord "en cas de violation de ces garanties par l'Ukraine".

Les craintes d'une frappe nucléaire russe en Ukraine se faisaient, elles, plus pressantes, les Etats-Unis disant être devenus "au fil des mois" de "plus en plus préoccupés par cette éventualité", selon John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale.

Ces propos font suite à une information du New York Times selon laquelle les généraux russes ont discuté récemment des modalités possibles de frappe nucléaire tactique en Ukraine.

Le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a jugé mercredi "irresponsable" que les médias occidentaux selon lui "gonflent délibérément le sujet des armes nucléaires".

La veille, l'ex-président russe et actuel numéro 2 du Conseil de sécurité, Dmitri Medvedev, avait pourtant une nouvelle fois brandi la menace de l'arme nucléaire, mettant en garde l'Ukraine contre sa volonté de reprendre tous les territoires occupés par la Russie, dont l'armée enchaîne les revers.

Sur le terrain, les affrontements s'étaient poursuivis mercredi avec des

combats surtout dans l'est et des bombardements sur 25 localités au total, selon le commandement militaire ukrainien.

Le gouverneur de la région de Donetsk (est), Pavlo Kyrlyenko, a rapporté la mort de 4 civils.

Celui de Zaporijjia, dans le sud, Oleksandr Staroukh, a écrit sur Telegram que l'armée russe attaquait les environs de la ville, proche de la centrale nucléaire du même nom, sans donner de détails.

Le chef de l'administration de Kriviy Rih, dans le sud également, a fait état pour sa part d'attaques russes au drone kamikaze.

Plus au sud encore, sur le front de Kherson, les journalistes de l'AFP ont constaté d'importantes destructions dans le village de Bilozirka, sur lequel les forces russes tirent des salves depuis une zone où elles sont retranchées depuis leur retrait de ce village au mois de mars.

La Russie avait mené lundi une nouvelle vague de frappes massives sur les infrastructures critiques ukrainiennes, provoquant des coupures de l'approvisionnement en eau et électricité, notamment à Kiev.

L'opérateur ukrainien Ukrenergo a annoncé mercredi de nouvelles restrictions d'électricité, tandis que le maire de la capitale ukrainienne, Vitaly Klitschko, a promis de déployer un millier de "points de chauffage" pour les habitants d'ici l'hiver.

Le président ukrainien Volodymyr Zelensky a précisé que les frappes russes avaient endommagé 40% des installations énergétiques ukrainiennes, contraignant le pays à stopper ses exportations vers l'UE, où les prix de l'électricité flambent.

## Ventes d'armes iraniennes à Moscou Allégations, suppositions, explications

L'Iran est ouvertement accusé par les Occidentaux de vendre à la Russie ses drones voire ses missiles, des allégations parfois prouvées, parfois spéculatives, mais qui renvoient à une stratégie conforme en bien des points aux intérêts de Téhéran.

Déjà lourdement sanctionnée par la communauté internationale pour son programme nucléaire, violemment critiquée pour la répression de manifestations, la République islamique se défend de soutenir Moscou.

Le rapprochement bilatéral semble pour autant concret.

Kiev affirmait la semaine dernière qu'environ 400 drones iraniens avaient déjà été utilisés contre sa population civile et ses infrastructures majeures,

ajoutant que Moscou en avait commandé 2.000. Et le chef de la diplomatie ukrainienne, Dmytro Kouleba, a demandé à son homologue iranien d'arrêter "immédiatement" de fournir des armes à Moscou.

Les Etats membres de l'UE ont pour leur part pris mi-octobre des sanctions contre trois Iraniens, ainsi qu'une entité, accusés des mêmes faits.

Mardi, la Maison Blanche s'est dite par ailleurs "préoccupée" par d'éventuelles livraisons de missiles sol-sol iraniens à Moscou. "Nous ne l'avons pas vu se confirmer jusqu'ici, mais cela reste une préoccupation", a ajouté John Kirby, porte-parole du Conseil de sécurité nationale.

Certaines accusations sont soutenues par l'opposition iranienne.

Le mouvement des Moudjahidines du peuple (MEK), honni par Téhéran, affirme ainsi que les cargaisons de drones partent chaque semaine d'une base du corps des gardiens de la Révolution, armée idéologique de l'Iran, "par des avions cargos militaires russes".

Ils sont notamment fabriqués, selon un communiqué envoyé à l'AFP, dans des usines de l'Association iranienne de l'aviation et des industries de l'espace (IASIA), que le MEK accuse de "contourner les sanctions et d'importer des technologies interdites".

Affirmations non vérifiées par l'AFP. Mais les drones iraniens ont à l'évidence permis à Moscou de retrouver une dynamique militaire qui appartenait depuis fin août aux seuls

Ukrainiens.

Les analystes occidentaux rappellent l'ancienneté de leur coopération militaire. Depuis 2016, les deux pays "ont discuté d'une modernisation majeure de l'arsenal conventionnel iranien", explique à l'AFP Colin Clarke, directeur de recherche du Soufan Group, institut privé de renseignement et de sécurité américain.

Aucun accord n'a été scellé depuis, sinon quelques batteries anti-aériennes S-300 russes cédées à l'Iran en vertu de leur fonction uniquement défensive. Et vu les immenses besoins russes en armes actuellement, un accord rapide "semble incertain", estime l'expert.

En septembre, des médias russes citaient pourtant l'agence de presse iranienne Borna News, selon laquelle Téhéran envisageait l'achat d'avions de

chasse Sukhoi-35. Rien de surprenant, au regard du nombre d'accidents déplorés dans une flotte datant d'avant la révolution islamique de 1979.

"L'armée iranienne est dans un état pathétique", résume Pierre Razoux, directeur académique de la Fondation méditerranéenne d'études stratégiques (FMES). Ayant pour partie connu la guerre Iran-Irak, "ce sont des matériels de guerre qui ont en moyenne 50 ans. Tout ce qui est matériel classique est hors d'âge".

L'armée iranienne doit donc se moderniser mais est étreinte par les sanctions. "Le système, c'est de faire du troc", ajoute-t-il, drones contre chasseurs, avec à chaque fois une formation ad hoc.

# Les missiles de Kim, réponse aux exercices aériens américano-sud-coréens

La Corée du Nord vient de tirer plus de missiles en 24 heures qu'elle ne l'avait fait pendant toute l'année 2017, lorsque Kim Jong un et le président des États-Unis Donald Trump ne cessaient d'échanger des menaces nucléaires.

Qu'est-ce qui a déclenché cette salve record de tirs nord-coréens mercredi, portant à leur comble les tensions dans la région?

Selon les analystes interrogés par l'AFP, les exercices "Tempête vigilante" ("Vigilant Storm"), les plus grandes manoeuvres aériennes conjointes entre les États-Unis et la Corée du Sud, actuellement en cours, sont un élément clef pour comprendre la fureur de Kim.

Séoul et Washington mènent depuis lundi les plus importants exercices aériens de leur histoire dans la région, mobilisant des centaines d'avions de guerre des deux côtés et mettant en scène des attaques 24h sur 24.

Les deux alliés ont décidé jeudi de prolonger ces exercices, prévus initialement jusqu'à vendredi, "compte tenu des récentes provocations du Nord", a annoncé l'armée sud-coréenne.

Ces entraînements, d'une grande complexité, nécessitent "des mois de planification et de préparation", indique l'armée de l'air sud-coréenne.

Cette année, quelque 240 avions américains et sud-coréens doivent effectuer environ 1.600 sorties, ce qui est "le plus grand nombre jamais atteint" pour ces exercices, ajoute la même source.

Car ils impliquent des avions de combat de pointe dont dispose la Corée du Sud et les États-Unis, les F-35A et F-35B. Ces avions sont conçus pour avoir une "furtivité" maximale, autrement dit une capacité à être difficilement détectés par les capteurs radar ou infrarouge de l'ennemi.

Si la Corée du Nord possède des armes nucléaires, contrairement à son voisin du Sud, son armée de l'air constitue son talon d'Achille, selon les experts. Elle est notamment en retard concernant la technologie des avions furtifs.



"La plupart des avions de la Corée du Nord sont obsolètes (...) Ils ont très peu d'avions de combat de pointe", note auprès de l'AFP Cheong Seong-chang, chercheur à l'Institut Sejong.

"Le Nord n'a pas assez de carburant nécessaire aux avions. Donc la formation n'est pas non plus faite correctement" faute de pouvoir effectuer suffisamment de sorties d'entraînement, ajoute-t-il.

Des avions furtifs, estiment les experts.

Durant l'été 2022, des informations ont circulé faisant état d'entraînements aux "frappes de décapitation" entre Sud-Coréens et Américains. L'objectif: l'élimination des hauts dirigeants nord-coréens pendant une opération militaire éclair.

Pyongyang est convaincu que les avions de pointe F-35 "pourraient être utilisés dans des opérations de décapitation", fait valoir Go Myong-hyun, chercheur à l'Asan Institute for Policy Studies.

Selon les experts, d'autres signes trahissent l'inquiétude grandissante de Kim quant à une tentative de renversement. En septembre, la doctrine nucléaire nord-coréenne a été révisée, autorisant une frappe préventive et plaçant la force atomique sous le "commandement monolithique" du dirigeant.

Si le "système de commandement et de contrôle" nucléaire de la Corée du Nord est "mis en danger par une attaque de forces hostiles, une frappe nucléaire sera lancée automatiquement et immédiatement", précise la nouvelle doctrine.

La Corée du Nord considère depuis toujours les manoeuvres américano-sud-coréennes dans la région comme des répétitions générales pour une future invasion de son territoire ou un renversement de son régime.

Les exercices aériens actuels "Tempête vigilante" constituent "une manoeuvre militaire agressive et provocatrice visant la République popu-

laire et démocratique de Corée", a affirmé le régime nord-coréen qui a menacé Séoul et Washington de "payer le plus horrible prix de l'histoire".

Selon Pyongyang, le nom de ces manoeuvres fait écho à l'opération "Tempête du désert", nom donné aux opérations militaires de la coalition conduite par les États-Unis contre l'Irak en 1991 après l'invasion du Koweït.

Ses soutiens, Pékin et Moscou, ont longtemps bloqué les tentatives des États-Unis de sanctionner la Corée du Nord aux Nations unies pour ses essais, affirmant que Washington est responsable du comportement de Pyongyang.

"Mais le régime de Kim menace la paix régionale avec des armes illégales, principalement en raison de ses objectifs" de déstabilisation de la Corée du Sud, "et non de ce que Washington fait ou ne fait pas", estime Leif-Eric Easley, professeur à l'Université Ewha de Séoul.

Le président sud-coréen Yoon Suk-yeol a pris ses fonctions en mai en promettant de se montrer ferme vis-à-vis de Pyongyang.

Il a considérablement intensifié la tenue d'exercices avec ses alliés, très réduits pendant la pandémie.

Depuis l'échec des pourparlers sur son désarmement en 2019, le régime de Kim Jong Un se montre de plus en plus agressif, procédant à des essais répétés d'armes figurant dans ses programmes d'armement interdits.

Les États-Unis et la Corée du Sud avertissent depuis des mois que la Corée du Nord s'appête à réaliser un essai nucléaire qui serait le septième de son histoire et le premier depuis cinq ans.

Quelque 27.000 soldats américains sont stationnés en Corée du Sud pour aider en cas d'attaque par le Nord. Selon les alliés, les exercices militaires sont un élément essentiel de la stratégie de défense sud-coréenne.

## Climat : L'écart se creuse entre le financement de l'adaptation et les besoins

L'écart "continue de se creuser" entre les fonds alloués pour réduire l'exposition des pays en développement aux impacts du réchauffement climatique et les besoins réels, toujours plus importants, alerte l'ONU jeudi.

L'adaptation, c'est-à-dire les mesures pour réduire l'exposition et la vulnérabilité des pays et populations aux effets du changement climatique, est un point important de l'accord de Paris visant à limiter le réchauffement, qui insiste notamment sur les besoins d'aide en la matière des pays en développement, souvent les plus exposés.

Selon un nouveau rapport du

Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), les besoins annuels pour l'adaptation sont désormais estimés entre 160 et 340 milliards de dollars d'ici à 2030 et entre 315 et 565 milliards d'ici 2050. Ces sommes ont été révisées à la hausse par rapport à une précédente estimation publiée il y a un an.

Les risques climatiques "augmentent", souligne le PNUE, rappelant la sécheresse actuelle dans la corne de l'Afrique ou les inondations en Asie. Les auteurs demandent "une volonté politique forte" en faveur de l'adaptation lors de la COP27 qui s'ouvre le 6 novembre à Charm el-Cheikh, en Égypte.

"Les flux financiers internationaux pour l'adaptation aux changements climatiques dirigés vers les pays en développement sont 5 à 10 fois inférieurs aux besoins estimés, et l'écart continue de se creuser", déplorent les Nations unies.

Ces flux ont ainsi atteint seulement 29 milliards de dollars en 2020, selon les rapports des pays donateurs, soit une augmentation de 4% par rapport à 2019.

Les pays riches ont depuis 2009 promis 100 milliards d'aide annuelle - non seulement pour l'adaptation mais aussi pour l'atténuation, c'est-à-dire la réduction des émissions, qui continue de capter la majorité des finance-

ments. Mais il manque encore environ 17 milliards de dollars sur ce total.

Pour rattraper le retard de l'adaptation, la COP26 l'an dernier à Glasgow s'était traduite par un appel aux pays développés à doubler au moins les fonds alloués à cette cause d'ici 2025. "Une accélération significative est nécessaire" pour atteindre cet objectif, pointe le PNUE.

Le secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres a jugé "inacceptable" que les "populations et les communautés les plus vulnérables paient le prix" du manque de financement.

Pour tenter de combler cette lacune, il a annoncé la création

d'un nouvel outil destiné à accélérer le financement des projets d'adaptation, pour "débloquer" cette finance spécifique.

"Le modèle actuel pour fournir du soutien à l'adaptation est brisé", a commenté un haut responsable de l'ONU.

Ce nouvel "accélérateur" vise à faire travailler ensemble finance privée et publique "autour des priorités identifiées par un pays", pour transformer ces "priorités en un plan d'investissement et un pipeline de projets susceptibles de rapporter de l'argent", a-t-il ajouté, précisant que l'expérimentation était en cours avec certains pays comme le Rwanda.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE TAZA  
COMMUNE ZARDA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
N° : 04/2022  
(Séance publique)

Le Mercredi 30 Novembre 2022 à 10 heures, il sera procédé dans le bureau de Mr. Le président de la commune Zarda à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix concernant : Affermage du souk hebdomadaire tlede de Zarda sis au centre Zarda pour l'année 2023 période allant de : 01 Janvier 2023 au 31 Décembre 2023.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du bureau du service des marchés de la commune Zarda

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000.00 Dhs « Dix Mille Dhs »

• L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux Cent Trois Mille Trois Cents Dirhams (203.300,00 Dhs)

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° : 2-12-349 du 8 jourmada I 1434 (20 mars 2013) précité.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de Recettes de la commune Zarda.

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau du Président de la commune.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

• Soit les transmettre par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N° 8717/PA

ROYAUME DU MAROC  
OFFICE NATIONALE DE  
L'ELECTRICITE ET DE  
L'EAU POTABLE (ONEE)  
BRANCHE EAU  
Direction  
Approvisionnement et  
Marchés  
Avis d'Appel d'offres  
Ouvert N° :  
40/DAM/CM/2022  
à lot unique

Séance Publique  
La Direction Approvisionnement et Marchés de l'ONEE-Branche Eau, sise à Rabat lance le présent appel d'offres qui

concerne : Travaux d'éclairage extérieur du complexe Bouregreg de l'ONEE

Branche Eau à Rabat  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation.

L'estimation du coût des prestations s'élève à : 1.714.320,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 17.143,00 MAD

Une visite des lieux fortement recommandée est prévue le 24/11/2022 à : 10:30 (heure locale) au lieu suivant : DIVISION GESTION DES BATIMENTS

Le dossier d'appel d'offres est téléchargeable sur le portail marocain des marchés publics à l'adresse : <https://www.marchespublics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation peut être retiré à l'adresse suivante : Bureau des marchés (DAM), Immeuble G, Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat - Maroc, Tel : (+212) 0537 66 73 05 /06, Fax : (+212) 0537 66 75 13

Le dossier d'appel d'offres est remis gratuitement aux candidats.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposé contre récépissé au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit envoyé par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau des marchés (DAM) à l'adresse : Immeuble G avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture publique des plis aura lieu le Jeudi 01 Décembre 2022 à 10:00 (heure locale) au Salle d'ouverture de l'Immeuble G à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - Rabat.

L'ouverture des enveloppes sera fait en un seul temps.

Pour toute demande d'éclaircissement, renseignement ou réclamation concernant le présent appel d'offres ou les documents y afférents, prière de contacter l'entité d'achat Division Achats Courants de la Direction Approvisionnement et Marchés à l'adresse : Avenue Mohamed Belhassan El Ouazzani - CP 10220 - Rabat - Fax : (212) 5 37 66 72 19.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 8718/PC

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
35/AOO/DRPJ/ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 29/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El. Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**REALISATION DES PRESTATIONS TOPO-BATHEMETRIQUES POUR LE CONTROLE ET LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DE TALUS SITUÉ ENTRE LA JETÉE DE PRISE D'EAU ET L'ENTREE NORD DU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El. Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **9 000,00** NEUF MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **690 000,00** TTC  
**SIX CENT QUATRE VINGT DIX MILLE DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent:**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El. Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **17/11/2022 à 11H00 AU PORT DE JORF LASFAR**

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8715/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
36/AOO/DRPJ/ANP/2022

SEANCE PUBLIQUE

Le 29/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -El. Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

**REALISATION DES ESSAIS DE LABORATOIRE ET CONTROLE DE LA QUALITE DES MATERIAUX POUR LES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU TALUS SITUÉ ENTRE LA JETÉE DE PRISE D'EAU ET L'ENTREE NORD DU PORT DE JORF LASFAR**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- El. Jadida-.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **20 000,00** VINGT MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **1 468 800,00** TTC  
**UN MILLION QUATRE CENT SOIXANTE HUIT MILLE HUIT CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent:**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - El. Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **17/11/2022 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

**LES PIÈCES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.**

**Pour les sociétés marocaines:**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des laboratoires délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

**ACTIVITE CQ QUALIFICATION: CQ.12 CATEGORIE 1**

**Pour les sociétés non installées au Maroc:**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -El. Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 82 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8716/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'EQUIPEMENT ET  
DE L'EAU,  
Direction des Systèmes  
d'Information  
et du Numérique  
APPEL D'OFFRES  
OUVERT  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 06/2022-DSIN

Le Lundi 28 Novembre 2022 à 10h00 il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour objet :

Maintenance du matériel informatique à la DSIN  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à : (Vingt mille Dirhams) 20 000,00 Dirhams

L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent mille cinq cent quatre-vingt-quatre Dirhams Toutes Taxes Comprises (700 584,00 DH TTC);

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31, et 148 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal, à l'adresse suivante : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du secrétariat de la Direction des Systèmes d'Information et du Numérique du Ministère de l'Équipement et de l'Eau, Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal à l'adresse suivante : Avenue Maa Al Aynayne- Rabat- Agdal;

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'Économie et des Finances n° 20-14 du 8 di-kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, transmettre leurs dossiers par voie électronique via le portail des marchés publics. [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

N° 8721/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation  
Avis d'appel d'offres ouvert N° 01FSB/2022  
Le 01/12/2022 à 11h00 du matin, il sera procédé, dans les bureaux de l'Université Hassan II Casablanca 19, rue Tarik BnouZiad, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : « Achat de Matériel informatique pour la Faculté des Sciences Ben M'sik de Casablanca Université Hassan II de Casablanca en 2 lots ».

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service financier bureau des Marchés de la Faculté des sciences Ben M'Sikde Casablanca à l'adresse sis Avenue Cdt Driss El Harti Casablanca - Maroc, comme aussi il peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot 1 : 6 000,00 (Six mille Dhs)  
- Lot 2 : 13000,00 (Treize mille Dhs)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

• Lot 1 : 501 468,00 (Cinq cent un mille quatre cent soixante huit dirhams TTC)  
• Lot 2 : 1 061 280,00 (un million soixante et un mille deux cent quatre-vingt dirhams TTC)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des marchés de l'Université.

Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer, contre récépissé, leurs plis au service financier bureau des Marchés de la Faculté des sciences Ben M'sikde Casablanca avant le jour d'ouverture.

• Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
• Soit Déposé le jour d'ouverture à la présidence

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.

• Soit transmettre leurs plis par voie électronique via le portail marocain des marchés publics ;

Les prospectus, notices ou autres documents techniques précisés à l'article 11 du règlement de consultation sont déposés au siège de la Faculté des sciences Ben M'sikde Casablanca, situé au Avenue Cdt Driss ElHarti Casablanca -Casablanca - Maroc. Le jour ouvrable précédant le jour fixé pour l'ouverture des plis avant trois heures de l'après-midi.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n°7 du règlement de consultation.

N° 8722/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
38/AOO/DRPJ/ANP/2022

## SEANCE PUBLIQUE

Le 29/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL, Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

RECONNAISSANCES SOUS-MARINES POUR LE SUIVI DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU TALUS ENTRE LA JETEE DE PRISE D'EAU ET L'ENTREE NORD DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL, Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **10 000,00** DIX MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **766 500,00** TTC  
**SEPT CENT SOIXANTE SIX MILLE CINQ CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL, Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **17/11/2022 à 11H00 A LA DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

**Pour les sociétés marocaines :**

Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification des entreprises du BTP délivré par le Ministère de l'Équipement, Transports et de la logistique:

SECTEUR: E QUALIFICATION: E.13 CLASSE: TOUTES LES CLASSES SONT ADMISES

**Pour les sociétés non installées au Maroc :**

Elles doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL, Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 02 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8719/PA

ROYAUME DU MAROC  
AGENCE NATIONALE DES PORTS  
DIRECTION REGIONALE DES PORTS D'EL JADIDA  
DIRECTION DU PORT DE JORF LASFAR

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
39/AOO/DRPJ/ANP/2022

## SEANCE PUBLIQUE

Le 29/11/2022 à 11H00 Il sera procédé, dans les bureaux de la Direction Régionale des ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar -EL, Jadida - à l'ouverture des plis de l'appel d'offres relatif à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

CONTRÔLE ET APPROBATION DES ETUDES ET DU DOSSIER D'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONFORTEMENT DU TALUS SITUÉE ENTRE LA JETEE DE PRISE D'EAU ET L'ENTREE NORD DU PORT DE JORF LASFAR

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à ANP-Direction Régionale des ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support-bureau des marchés- au km 22, route de Oualidia- EL, Jadida.

Il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma), dans les conditions prévues à l'article 19 du règlement du 09 Mai 2014 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de: **10 000,00** DIX MILLE DIRHAMS  
L'estimation du coût des prestations établie par le maître d'ouvrage est de : **787 200,00** TTC  
**SEPT CENT QUATRE VINGT SEPT MILLE DEUX CENT DIRHAMS TOUTE TAXES COMPRISES**

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du règlement fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'ANP.

**Les concurrents peuvent :**

\*Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau de la Direction des Ports d'El Jadida -Port de Jorf Lasfar au km 22 route de Oualidia Jorf Lasfar - EL, Jadida.

\*Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité à l'adresse suivante : Agence Nationale des Ports, Direction du Port de Jorf Lasfar;

\*Soit les envoyer, par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministère de l'Économie et des Finances n° 20-14 en date du 04/09/2014 ;

\*Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Il est prévu une visite des lieux et une réunion d'information qui auront lieu le: **17/11/2022 à 11H00 AU PORT DE JORF LASFAR**

LES PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR SONT CELLES PREVUES PAR L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT DE LA CONSULTATION.

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'ANP- Direction Régionale des Ports d'El Jadida (Port de Jorf Lasfar) auprès de la Division Support- Bureau des Marchés -au km 22 route de Oualidia -EL, Jadida - Tél. 05 23 38 91 50 - 06 20 69 51 02 - 06 20 69 53 11 - Fax : 05 23 34 54 31.

N°8720/PA

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports  
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
 Région Rabat Sali Kénitra  
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 30 Novembre 2022, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Cauton provisoire	Coût estimatif TTC
66/DPSK/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE 10 CENTRE DESTINES AUX ELEVES A BESOINS SPECIFIQUES PROVINCE DE SIDI KACEM EN LOT UNIQUE.	10h00mn	6 000,00 Dhs (Six mille Dhs)	450 624,60 Dhs (Quatre cent cinquante mille six cent vingt-quatre Dhs et 60 cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	5

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

**N°8670/PA**

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports  
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
 Région Rabat Sali Kénitra  
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 30 Novembre 2022, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Cauton provisoire	Coût estimatif TTC
67/DPSK/2022	TRAVAUX D'ENTRETIEN DE 15 ESPACES D'ORIENTATION PROVINCE DE SIDI KACEM EN LOT UNIQUE.	10h30mn	7 000,00 Dhs (Sept mille Dhs)	586 688,52 Dhs (Cinq cent quatre-vingt-six mille six cent quatre-vingt-huit Dhs et 52 cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	5

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

**N°8671/PA**

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports  
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
 Région Rabat Sali Kénitra  
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 30 Novembre 2022, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Cauton provisoire	Coût estimatif TTC
69/DPSK/2022	Travaux de démolition de l'école primaire CHARAF à sidi kacem province de sidi kacem en lot unique.	11h30mn	6 000,00 Dhs (Six mille Dhs)	531 180,00 Dhs (Cinq cent trente et un mille cent quatre-vingt Dhs et 00 cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.
- La date de la visite des lieux est fixée pour le 16 Novembre 2022 à 11h00mn.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	5

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

**N°8673/PA**

  
 Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports  
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
 Région Rabat Sali Kénitra  
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
SEANCE - PUBLIQUE

Le 30 Novembre 2022, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Cauton provisoire	Coût estimatif TTC
68/DPSK/2022	Travaux d'aménagement et de réhabilitations du Collège MEHDI IBN TOUMART à Sidi Kacem, Province de Sidi Kacem en lot unique.	11h00mn	36 000,00 Dhs (Trente-six mille Dhs)	3 000 000,00 Dhs (Trois Millions Dhs et 00 cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale du MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	4

Pour les entreprises non installées au Maroc: le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

**N°8672/PA**

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation Nationale, du préscolaire et des sports  
 Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation  
 Région Rabat Sidi Kacem  
 Direction Provinciale de Sidi Kacem

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS**  
**SEANCE - PUBLIQUE**

Le 30 Novembre 2022, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah à Sidi Kacem à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix pour objet :

N° d'AOO	Objet	Heure	Caution provisoire	Coût estimatif TTC
70/DPSK/2022	Travaux d'aménagement et de réhabilitations du siège de la direction provinciale de l'éducation nationale, du préscolaire et des sports à Sidi Kacem, Province de Sidi Kacem en lot unique.	12h00mn	50 000,00 Dhs (Cinquante mille Dhs)	3 659 800,50 Dhs (Trois Millions six cent cinquante-neuf mille huit cent Dhs et 50 cts)

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau des marchés et des achats-service des affaires administratives et financières, Direction provinciale de Sidi Kacem, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

\* Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction provinciale de MENPS à Sidi Kacem, Avenue Allal Ben Abdellah.
- Soit les transmettre par voie électronique au maître d'ouvrage, à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction provinciale de MENPS à Sidi Kacem, Service des Affaires Administratives et Financières.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de ces plis.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du Règlement de la consultation.

-Le dossier technique doit comprendre :

Pour les entreprises nationales : le certificat de qualification et de classification ou sa copie certifiée conforme exigée est :

Secteur	Qualifications exigées	Classe minimale
A	A5	3

Pour les entreprises non installées au Maroc : le dossier technique est composé des pièces prévues par le règlement de consultation

**N°8674/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 Du préscolaire et des sports  
 A.R.E.F. Marrakech-Safi  
 Direction Provinciale de Rhamna

  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**SUR OFFRES DES PRIX**  
 (Séance publique)

Le 28/11/2022, à 10 heures 00 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC	Heure d'ouverture
25/RH/2022/INV	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES ESPACES D'ORIENTATION AU SEIN DES LYCÉES COLLEGLAUX ET LYCÉES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA.	3 500.00Dhs (Trois Mille Cinq cents Dirhams)	100 000.00 Dhs (Cent Quatre-vingt Mille Dirhams)	10h

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

\* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

\* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

**N°8675/PA**

Royaume du Maroc  
  
 Ministère de l'Éducation nationale Et de l'enseignement préscolaire et du sport  
 Académie régionale de l'éducation et de la formation  
 Marrakech - Safi  
 Direction Provinciale de RHAMNA

**AVIS DES APPELS D'OFFRES OUVERT**  
**SUR OFFRES DE PRIX N° 27/RH/2022/INV**  
 (Séance publique)

Le 29/11/2022 à 10 Heures 00 min, il sera procédé dans « la Salle des réunions » de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF Marrakech - Safi, à Hay Riad à Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix N° 27/RH/2022/INV relatif à :

Désignation des prestations	Montant du Cautionnement Provisoire	Le montant d'estimation (TTC Dhs)
ACQUISITION DE MATERIEL DU CUISINE AU PROFIT DES CANTINES DES ÉCOLES PRIMAIRES, DES CANTINES ET DES INTERNATS DES LYCÉES COLLEGLAUX ET DES CANTINES ET DES INTERNATS DES LYCÉES QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA.	3 500.00Dhs (Trois Mille Cinq cents Dirhams)	100 000.00 Dhs (Cent Quatre-vingt Mille Dirhams)

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

**N°8677/PA**

Royaume du Maroc  
 Ministère de l'Éducation Nationale  
 Du préscolaire et des sports  
 A.R.E.F. Marrakech-Safi  
 Direction Provinciale de Rhamna

  
**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
**SUR OFFRES DES PRIX**  
 (Séance publique)

Le 28/11/2022, à 10 heures 15 min, il sera procédé dans la salle de réunion de la direction provinciale de Rhamna relevant de l'AREF MS, à hay Ryad Benguerir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix N° :

N° D'APPEL D'OFFRES	OBJET	CAUTION PROVISOIRE EN DHS	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS EN DHS TTC	Heure d'ouverture
24/RH/2022/INV	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES SALLES DE CLASSE D'ENSEIGNEMENT INCLUSIVE AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIAL RHAMNA.	6 000.00Dhs (Six Mille Dirhams)	275 496,00 Dhs (Deux cent Soixante-Quatre Mille Quatre cent Quatre-vingt-Neuf Dirhams)	10h15min

Les dossiers des appels d'offre peuvent être retirés du Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine - Bureau des marchés - de la Direction provinciale de RHAMNA, Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer leur plis contre récépissé dans le bureau des marchés au Service des Affaires Administratives et Financières Constructions Equipements Et Patrimoine ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 12 du règlement de la consultation.

En plus de :

\* Les entreprises installées au Maroc doivent fournir Une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

\* Les entreprises non installés au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.

N.B Les concurrents peuvent faire aussi un dépôt électronique au niveau du portail des marchés publics

**N°8676/PA**

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

EMPILE		LIBERT- AIRE	EN BERNE	DÉMON- STRATIF		AVION AFFRÉTÉ EN BEAUTÉ		BERGE RISÉE	PRONOM	MÈRE D'ISAAC	IL VEUT VOTRE BIEN
CAME											
BAGUE								ENVOLÉE			
POSSESSIF			EN TRANSE			MÉTAL				LETTRES DE BOURVIL	
LETTRES DE NASR			BLANCHIR	POSSESSIF PRONOM			PARTIRAI MEUTE				
		ENZYME				CÉSILIUM EN QUANTITÉ				MÉLIUM QUARTIER DE BOSRA	
PETIT CUBE	GAÏNE	DE BERNE MÉTAL									PETIT DE L'AIGLE
DÈSSE GRECQUE DE L'AURDRE				ROI DE POLOGNE	BUSTE CONTE						
SOLDAT CONNU										TÊTE D'OBUS	PLAN DE TABLE
		LETTRES DE DUBAI POSSESSIF				DE BAS EN HAUT PRONOM		UN DÉFI A LA NATURE ENZYME			
DONT ON NE PEUT DOUTER											
SITUÉE	MÉTAL			DÉCHIF- FRÉES						AUTEUR INCONNU	
				ARTICLE ESPAGNOL				A L'ENVERS LISSE			

Solution mots flechés d'hier

GARD EVAL	ABSCISS EN	EN PROVINC	V	BIEN- RIMÉ	I	CONVÈNE APPRÉHENS	T	PAULE EN MÉTAL	RETRAY	S	MANQUÉ
T	A	R	I	F	A	R	Ç	E	U	R	
CHIRUR- GIE EN ITALIE	L	I	R	E	A	O	A	B	S	C	A
D	E	A	L	L	E	C	H	A	N	T	
LEUR RENOU- VÈMENT	A	R	G	E	N	T	U	R	E	E	
PROVINC ESPAGNE	T	O	M	C	R	E	D	O			
EN PROVINC	J	O	B	E	U	U	N	E			
EN PROVINC	I	R	A	N	D	A	M	E	M		
ADJECTIF	R	A	T	T	R	A	P	E	G	I	
Z	E	N	A	B	H	O	R	R	E	R	
SPÉCIFI- CITÉ	D	I	I	G	L	O	O				
PROVINC DE CÔTE	T	R	I	E	R	E	A	D	E		
PROVINC DE CÔTE	A	R	M	E	E	E	N	F	E	R	

**Directeur de la Publication et de la Rédaction**  
Mohamed Benarbia

**Secrétaire général de la rédaction**  
Mohamed Bouarab

**Rédaction**  
Hassan Bentaleb  
Alain Bouithy  
Mourad Tabet  
Wafaa Mejdoubi  
Mehdi Ouassat  
Rachid Meftah

**Responsable des ressources humaines**  
Atika Rachdi

**Directeur artistique**  
Fouad Ezzafir

**Service technique**  
Khadija Sabi (Responsable)  
Meryem Warrach  
Myriem Rehane  
Khadija Halafi  
Hafid Bouzarouata  
Mariama Farki  
Elkandoussi Elmardi

**Révision**  
Abdelmoumen Warrach  
Secrétariat  
Asmaa Tabaa

**Photographe**  
Ahmed Laaraki

**Correspondants**  
Ahmadou El Katab (Laâyoune)  
Abdelali khallad (Essaouira)

**Collaborateurs**  
Chouaib Sahnoun  
Khalil Benmouya

**Adresse de la Rédaction**  
33, Rue Amir Abdelkader  
B.P. 2165 - Casablanca Maroc

**E-mail:**  
Liberation@libe.ma  
Téléphone:  
0522 61.94.04

**Fax de la rédaction:**  
0522 62.09.72

**Service annonces et publicité**  
E-mail:  
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gabs  
Mouna El Youssoufi  
Loubna Baghdadi  
Latifa Mounib  
Rkia Ait Dahman  
Siham Zaiter  
Fadwa Choukri

44, Avenue des F.A.R  
3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca  
Tél: 0522 31.00.62  
0522 62.32.32  
0522 60 23 44  
Fax: 0522 31.28.10

**Imprimerie**  
Les Editions Maghrebines

**Distribution**  
SAPRESS  
Dossier DE PRESSE  
130/64

Site web:  
www.libe.ma

Journal Libération  
Libération Maroc

**www.ojd.ma**

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Variation du niveau des mers
- 2- Déchet azoté - Il va au pas
- 3- Lopin - Ile de France
- 4- Sans borne
- 5- Royaume d'Europe - Essor
- 6- Chef - Tête de liste - Vieux do
- 7- Suit bis - Font le dol
- 8- Relatif - Habituel
- 9- Bu, dans un sens - Décédé - Ville serbe
- 10- Matheux suisse - Déduite

**VERTICALEMENT**

- 1- Science de la découverte
- 2- Vieille cité - Décodée - Roi vil et cruel
- 3- Siège d'accusé
- 4- Règle - Pensée - Fer
- 5- Esprit - Régimber
- 6- Asséché - Plus secret
- 7- Pas vaste
- 8- Affirmatif - Le andalou - L'absent
- 9- Plan d'eau - Contracté - Elle reste au fond
- 10- Fourbu - Sélénium

### Grilles de sudoku

**Facile**

4	9	8		2				
6			1	8			4	
7	2			5	4	8	6	
						4	2	1
3								7
2	4	5						
	7	2	8	3			5	4
	6			9	1			8
			7		2	1	6	

**Moyen**

	7	9				3	5	6
5		6	4				9	
							1	7
	9	7		2			3	
4								5
	5			1		7	6	
3	4							
	1				8	5		2
6	8	2			5		7	

**Difficile**

6			1			7	9	
4			8					
				5		4		2
					6	2		
8	9		3		4		6	1
		6	9					
1	2		6					
					9		5	
	6	9						7

**Expert**

				5		4		
			2			3		8
					4			7
	9			6			4	
		6	1	2	3	9		
	5			8			2	
8			7					
3	9				1			
	7	9						

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9.  
Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

**Facile**

5	7	8	6	9	2	1	3	4
3	9	6	4	7	1	8	2	5
4	2	1	5	8	3	6	9	7
9	8	7	2	4	6	5	1	3
1	5	2	9	3	8	7	4	6
6	4	3	7	1	5	9	8	2
7	3	9	1	5	4	2	6	8
2	1	4	8	6	7	3	5	9
8	6	5	3	2	9	4	7	1

**Moyen**

7	9	1	5	6	4	2	8	3
2	8	6	7	1	3	4	9	5
5	3	4	8	2	9	6	1	7
3	6	2	1	4	8	7	5	9
9	7	8	6	5	2	1	3	4
1	4	5	3	9	7	8	2	6
6	5	7	9	8	1	3	4	2
8	2	9	4	3	6	5	7	1
4	1	3	2	7	5	9	6	8

**Difficile**

5	7	4	3	6	1	2	8	9
6	8	3	2	9	4	1	7	5
9	1	2	8	5	7	3	4	6
4	9	6	7	2	5	8	3	1
7	3	5	9	1	8	6	2	4
1	2	8	4	3	6	5	9	7
3	5	7	6	4	2	9	1	8
8	6	9	1	7	3	4	5	2
2	4	1	5	8	9	7	6	3

**Expert**

7	4	5	1	9	6	3	2	8
1	8	6	3	7	2	9	5	4
2	9	3	4	5	8	6	7	1
4	3	7	8	1	9	2	6	5
6	5	1	2	3	4	8	9	7
9	2	8	7	6	5	4	1	3
8	6	4	5	2	7	1	3	9
3	7	2	9	4	1	5	8	6
5	1	9	6	8	3	7	4	2

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	A	C	T	I	T	U	D	E
2	N	E		R	O	D	E		E	X
3	V	R	A	I	M	E	N	T		T
4	A	X	I	S		A	T	O	U	R
5	S	E	S		A	L	A	R	M	E
6	E	S	S	E	S		T	R	A	M
7	M		E	G	E	R	I	E		E
8	E	C	L	O	S		O	N	T	
9	N		L	U		E	N	T	R	E
10	T	S	E	T	S	E		S	I	L

# Economie

Les investisseurs espagnols manifestent un intérêt croissant pour le Maroc

Les investisseurs et les entreprises espagnols s'intéressent de plus en plus au marché marocain, qui offre des opportunités d'affaires dans divers domaines, a indiqué, mercredi à Madrid, le président de la Confédération espagnole des organisations entrepreneuriales (CEOE), Antonio Garamendi. "Le Maroc est un pays important pour les entrepreneurs et le tissu économique espagnols", a dit M. Garamendi, lors de la cérémonie de présentation du nouveau Conseil économique Maroc-Espagne (CEMAES), mettant l'accent sur l'importance de consolider davantage les liens de coopération entre les deux pays.

Selon lui, "cet événement est important parce qu'il nous permet d'approfondir nos relations bilatérales et de donner un nouvel élan à notre coopération", relevant l'importance de la nouvelle dynamique enclenchée entre Rabat et Madrid depuis avril dernier, rapporte la MAP.

Cette nouvelle page, inaugurée entre les deux pays, permettra aux entreprises et aux patrons espagnol et marocain d'aller de l'avant dans leur volonté de raffermir davantage les liens de coopération et relever les défis communs, a-t-il insisté. Dans le même sillage, le co-président du CEMAES côté espagnol, Clemente Gonzales, a fait savoir que, dans une conjoncture marquée par l'inflation et le conflit russo-ukrainien, le Maroc se présente comme une "véritable opportunité" pour les investisseurs espagnols, eu égard à la proximité géographique et à la stabilité de son cadre macro-économique.

"Nous sommes conscients qu'il existe de nombreuses opportunités à saisir au Maroc, qui constitue également la porte des entreprises espagnoles vers les autres pays du continent africain", a ajouté M. Gonzales.

Pour réaliser cet objectif, a-t-il dit, le CEMAES a mis en place un plan de travail afin d'explorer de nouveaux champs de coopération et donner une nouvelle impulsion aux missions du Conseil, se félicitant du développement continu des échanges commerciaux entre les deux pays.

Adil Rais, co-président du CEMAES côté marocain, a salué la dynamique économique insufflée ces dernières années entre les entrepreneurs des deux pays, ce qui a permis, selon lui, de consolider la position de l'Espagne comme premier partenaire commercial du Maroc.

Dans le but de consolider cette dynamique positive, le CEMAES est déterminé à renforcer son rôle catalyseur pour être plus proche des entreprises marocaines et espagnoles et les accompagner dans leurs plans sectoriels, a poursuivi M. Rais.

La cérémonie de présentation du nouveau Conseil économique Maroc-Espagne s'est déroulée en présence, notamment, de l'ambassadeur du Maroc en Espagne, Mme Karima Benyaich, et des représentants des ministères espagnols de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, et des Affaires étrangères, et de la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM).

## Le recul du taux de chômage à 11,4% sans grand impact



À 1.378.000, le nombre de chômeurs a baissé de 70.000 personnes au troisième trimestre 2022. D'après le Haut-Commissariat au plan (HCP), cela correspond à une baisse de 5%, résultant d'une diminution de 62.000 chômeurs en milieu urbain et de 8.000 en milieu rural.

Le taux de chômage est ainsi passé de 11,8% à 11,4% (-0,4 point), de 16% à 15% en milieu urbain (-1 point) et a stagné à 5,2% en milieu rural, a indiqué l'organisme public.

Dans sa note d'information relative à la situation du marché du travail au troisième trimestre de 2022, le Haut-commissariat précise que « le taux de chômage a baissé de 0,9 point parmi les hommes, passant de 10,4% à 9,5%, contre une augmentation

parmi les femmes, passant de 16,5% à 17,8% ».

Dans le même temps, une baisse a également été observée chez les diplômés où ce taux est passé de 18,7% à 17,7%, les non diplômés (4,4% à 4,1%), les personnes âgées de 45 ans et plus (3,7% à 3,1%) et les personnes âgées de 25 à 34 ans (18,8% à 18,4%).

La tendance était plutôt à la hausse chez « les jeunes âgés de 15 à 24 ans qui ont vu, par contre, leur taux de chômage augmenter, passant de 31% à 31,7% », a souligné le Haut-Commissariat dans sa note d'information.

De plus, toujours selon le HCP, le taux d'activité a baissé de 45,1% à 44% au niveau national, entre le troisième trimestre de 2021 et la même période de 2022.

Sur la même période, « il a baissé de 50,3% à 48,1% en milieu rural et de 42,4% à 41,9% en milieu urbain », a poursuivi le Haut-commissariat indiquant que l'écart entre hommes et femmes a atteint 50,2 points, avec des taux d'activité respectifs de 69,5% et de 19,3%.

Bien qu'il ait baissé de 39,8% à 39% au niveau national, le taux d'emploi a toutefois connu une légère hausse de 0,1 point en milieu urbain (de 35,6% à 35,7%), alors qu'il a perdu 2,2 points en milieu rural (de 47,7% à 45,5%).

De l'analyse du HCP, il ressort que « l'écart entre hommes et femmes a atteint 47 points avec des taux d'emploi respectifs de 62,9% et de 15,9% ». Comme le rappelle l'organisme public dans sa note d'information, ces taux étaient de 63,1% et de 17,1%, une année auparavant.

Selon le Haut-Commissariat, « le volume de l'emploi a baissé de 58.000 postes au troisième trimestre de 2022, suite à une perte de 194.000 postes en milieu rural et une création de 136.000 postes en milieu urbain ».

Par type d'emploi, il ressort des données collectées que 210.000 emplois non rémunérés ont été perdus, suite à une perte de 212.000 en milieu rural et une création de 2.000 en milieu urbain ; tandis que l'emploi rémunéré s'est accru de 152.000 postes, après une création de 134.000 emplois en zone urbaine et de 18.000 en zone rurale.

L'analyse de ces données montre que le secteur de l'agriculture forêt et pêche" a perdu 237.000 postes d'emploi (-7%), entre le troisième trimestre de 2021 et celui de 2022, résultat d'une baisse de 233.000 en milieu rural et de 4.000 en milieu urbain.

Durant la même période, « le secteur des BTP a perdu 38.000 postes, 34.000 en milieu rural et 4.000 en milieu urbain, ce qui correspond à une baisse de 3% du volume de l'emploi dans ce secteur », a fait savoir le HCP. Au niveau du secteur des "services", le Haut-Commissariat indique qu'il a été créé 189.000 postes d'emploi à l'échelle nationale (151.000 en milieu urbain et 37.000 en milieu rural). Le secteur a ainsi enregistré une hausse de 4% de l'emploi au cours de la même période.

Résultat d'une création de 36.000 postes en milieu rural et d'une baisse de 6.000 en milieu urbain, le secteur de "l'industrie" a pour sa part enregistré une hausse de 2% du volume d'emploi après la création de 29.000 postes d'emploi.

Alain Bouithy



Les chiffres du HCP signalent une situation beaucoup moins réjouissante pour les jeunes et les femmes

# Le Gazoduc Nigeria-Maroc, un véritable outil puissant de développement et d'intégration régionale

Le projet de Gazoduc Nigeria-Maroc est un véritable outil puissant de développement et d'intégration régionale, a souligné, mercredi à Abidjan, la directrice générale de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), Mme Amina Benkhadra

"C'est un projet transformateur de notre continent", a indiqué Mme Benkhadra qui intervenait devant un panel d'investisseurs en marge de la 3ème édition du Forum pour l'investissement en Afrique (African Investment Forum), initié par la Banque africaine de développement (BAD).

Elle a rappelé, à cet égard, que cette infrastructure stratégique, née de la vision éclairée de SM le Roi Mohammed VI et du président nigérian, Muhammadu Buhari, vise à maximiser les retombées économiques, sociales et environnementales sur les territoires concernés à travers notamment l'accélération de l'électrification, le soutien au développement, la dynamisation de l'économie régionale et l'intégration économique, rapporte la MAP.

Pour elle, la vision qui guide ce projet, le socle de la collaboration entre le Nigeria et le Maroc, sert de base à l'intégration dans ce projet stratégique de l'ensemble des pays qui jalonnent le Gazoduc.

Il s'agit de contribuer véritablement au développement d'une importante partie du continent et d'en assurer une croissance équitable et durable pour l'ensemble des 350 à 400 millions de populations qui vont en bénéficier, a-t-elle fait remarquer, dans une déclaration à la MAP.

Et de préciser que cette rencontre organisée à la demande de la BAD a permis d'échanger et de positionner ce projet dans le radar des grands partenaires réunis dans le cadre du Forum d'Abidjan.

Selon Mme Benkhadra, cette plate-forme importante (Forum) est un lieu majeur d'échange et de rencontres régulières en vue d'établir des accords d'investissement.

Le développement de l'Afrique nécessite un besoin considérable de financements, a insisté la directrice générale de l'ONHYM, mettant en avant que cet événement de grande ampleur a été marqué par la présence de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement.

Considérant l'importance du projet du Gazoduc Nigeria-Maroc, une table ronde spéciale (Presidential Boardroom) a été organisée par Mme Bajabulile Tshabalala, première vice-présidente de la Banque africaine de Développement, en présence d'Akinwumi Adesina, président de la BAD, au cours de laquelle une présentation de ce projet stratégique a été faite.

Etaient également présents à cette table ronde, l'ambassadeur de SM le Roi à Abidjan, Abdelmalek Kettani, et Mme Malika Dhif, administratrice de la BAD représentant le Maroc, la Tunisie et le Togo.

Le président de la BAD a insisté, dans une allocution de circonstance, sur le fait que ce projet est très stratégique en ce sens que des millions de personnes en Afrique n'ont pas accès à l'énergie et qu'il peut aider plus de



Amina Benkhadra

femmes à utiliser une énergie propre pour la cuisson, qui ne soit pas nocive pour leur santé.

Ce projet, a-t-il aussi précisé, permet de diversifier les sources d'approvisionnement de l'Afrique, mais aussi de l'Europe. "Ce Gazoduc est vital pour la sécurité énergétique de l'Afrique, mais aussi de l'Europe. Il permet d'aider à la transition énergétique et à la diminution des émissions de gaz à effet de serre", a enchaîné M. Adesina.

Une fois achevé, le Gazoduc fournira du gaz à l'ensemble des pays de l'Afrique de l'Ouest et permettra de donner une voie d'exportation alternative.

Il sera installé le long de la côte ouest-africaine depuis le Nigeria, le Bénin, le Togo, le Ghana, la Côte d'Ivoire, le Liberia, la Sierra Leone, la Guinée, la Guinée Bissau, la Gambie, le Sénégal et la Mauritanie jusqu'au Maroc, et sera connecté au Gazoduc Maghreb-Europe et au réseau gazier européen.

Cette infrastructure participera à l'amélioration du niveau de vie des populations, l'intégration des économies

de la sous-région et l'atténuation de la désertification grâce à un approvisionnement en gaz durable et fiable.

La viabilité économique de ce projet et sa compétitivité par rapport à d'autres sources d'approvisionnement est démontrée. Le tracé a été optimisé selon des critères objectifs, qui répondent à la fois aux contraintes économiques et autres, mais aussi aux objectifs stratégiques en lien avec le développement de la sous-région et l'accès à cette énergie propre pour le plus grand nombre.

Les études relatives à ce projet sont en cours de finalisation et une décision finale d'investissement est planifiée pour la fin de l'année 2023, début 2024.

Organisé du 2 au 4 novembre sous le thème "Investir durablement pour renforcer la résilience économique", le Forum pour l'investissement en Afrique a pour objectifs de réduire les coûts d'intermédiation et d'accroître les engagements actifs et productifs entre les gouvernements africains et le secteur privé.

Il offre également aux investisseurs un accès à une plateforme struc-

turée proposant des transactions bancaires et sans risque.

Des salles de transactions, la Galerie du marché qui offrira des opportunités de réseautage axés sur l'investissement et des réunions d'entreprise à entreprise (B2B) sont au programme de cette édition sous forme de réunions bilatérales inter-entreprises entre les investisseurs et les porteurs de projets.

L'événement permettra de présenter aux investisseurs des milliards de dollars de transactions dans les domaines des TIC, de l'énergie, de l'agro-industrie et des soins de santé. Il promouvra également les secteurs dans lesquels l'Afrique possède un avantage comparatif, tels que les industries créatives, la musique, le cinéma, le textile et le sport.

Le Maroc est représenté à cet événement par une délégation de l'Office national des hydrocarbures et des mines (ONHYM), comprenant, outre Mme Amina Benkhadra, Jamal El Fouar, directeur du Pôle Support, Mohammed Benzaria, directeur du Pôle Midstream, et Wafae Benjelloun Benhamou, Directrice conseillère.



Un projet transformateur du continent africain

## Le SIDATTES 2022 enregistre un chiffre d'affaires de plus de 28 MDH

La 11ème édition du Salon international des dattes (SIDATTES 2022), organisée du 27 au 30 octobre à Erfoud sous le Haut Patronage de SM le Roi Mohammed VI, a enregistré un chiffre d'affaires de plus de 28 millions de DH.

"Cette édition a enregistré une nette amélioration du chiffre d'affaires qui a dépassé les 28 millions DH avec la vente et la conclusion de commandes de plus de 660 tonnes", précisent les organisateurs, dans un communiqué parvenu mercredi à la MAP.

Le SIDATTES 2022 a connu la participation de 236 exposants, rappelle le communiqué, ajoutant que cette édition a été marquée par la participation de 9 pays étrangers, à savoir les Emirats Arabes Unis, l'Égypte, le Soudan, la Jordanie, la Palestine, l'Arabie saoudite, la Mauritanie, la Turquie et la Belgique.

Cette édition, organisée sous le thème "La gestion intégrée des ressources naturelles: pour

la durabilité et la résilience de l'écosystème oasien", a enregistré également une grande affluence du public avec plus de 86.000 visiteurs.

Le thème de cet événement a été au centre de nombreuses conférences culturelles, scientifiques et professionnelles.

Ainsi, un forum de l'investissement a été organisé dans le cadre de cette édition. Cet événement, qui a constitué un espace d'échange et de promotion des investissements dans la filière du palmier dattier, a réuni des professionnels de la filière, des opérateurs du secteur public et une nouvelle génération de porteurs de projets.

Des rencontres B2B pour la commercialisation des dattes marocaines ont été également organisées, en marge de cette 11ème édition du SIDATTES.

Organisés par l'Agence pour le développement agricole (ADA), en partenariat avec l'Agence belge pour le développement (EN-

ABEL), ces ateliers ont réuni à la fois les producteurs marocains de dattes et les professionnels du secteur de la grande distribution présents au Maroc.

De même, une journée scientifique a été organisée par l'Institut national de recherche agronomique (INRA), en partenariat avec l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes et de l'arganier (ANDZOA) et l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Elle a permis un échange entre professionnels, institutionnels, chercheurs, étudiants et acteurs concernés autour des progrès techniques et technologiques et des aspects liés au développement de la filière.

Par ailleurs, des prix de mérite et d'encouragement ont été décernés à plusieurs exposants et producteurs de dattes participant à la 11ème édition de ce salon.

Le prix de la meilleure participation étrangère a été décerné aux Emirats Arabes Unis. Des prix des meilleurs stands d'exposition représentant les quatre régions productrices de dattes au Maroc ont été attribués aussi, tout comme pour la meilleure participation au niveau du pôle "agrofourmiture" et pour le meilleur stand des produits du terroir.

Déployé sur une superficie de 40.000 m<sup>2</sup>, le salon a été organisé autour de plusieurs pôles, à savoir : pôle régions, pôle institutionnels et sponsors, pôle international, pôle Rahba, pôle produits du terroir et pôle agrofourmitures.

Le SIDATTES, qui représente un espace privilégié de rencontres et d'échanges entre les opérateurs de la filière phoenicicole, s'assigne pour objectifs de promouvoir l'agriculture oasienne, développer les partenariats entre les acteurs concernés et créer une dynamique économique au niveau de la région.

# Ali Hajji : Ce qui fait la singularité du Festival de Marrakech, c'est la rencontre entre les jeunes réalisateurs et les plus grandes personnalités du cinéma mondial

Pour sa 19<sup>ème</sup> édition (11-19 novembre), très attendue après deux années off à cause de la crise sanitaire mondiale, le Festival international du film de Marrakech ratisse large. Au menu, pas moins de 76 films de 33 pays, représentant des générations et des cultures cinématographiques intrinsèquement différentes. Dans cette interview accordée à la MAP, Ali Hajji, coordinateur général et membre du Comité de sélection de cette édition, passe en revue les nouveautés de la programmation de cette année et s'arrête sur la place dévolue au septième art marocain.



Après deux ans de report en raison de la crise sanitaire du Covid-19, le Festival international du film de Marrakech revient pour une 19<sup>ème</sup> édition particulièrement riche et éclectique. Parlez-nous grosso modo des nouveautés de cette édition...

Le Festival est une célébration des cinémas du monde dans toute leur diversité et le programme mettra en avant, cette année encore, des œuvres et des talents en provenance du monde entier.

Lors des précédentes éditions, plusieurs nouvelles sections avaient été lancées dont le 11e Continent qui présente des films d'avant-garde, le Panorama du cinéma marocain, les projections à destination du jeune public et la série "In Conversation with...". En 2018, le festival avait inauguré son programme dédié à l'industrie, les Ateliers de l'Atlas, qui a pour vocation d'accompagner une nouvelle génération de cinéastes en provenance d'Afrique et du Moyen-Orient. Lors des deux dernières années, les ateliers se sont poursuivis en ligne et ont permis de soutenir 47 projets de films. Le retour du festival est très attendu par les professionnels, les médias, les cinéphiles et le grand public. Pour faciliter l'expérience, un tout nouveau site web a été conçu et il est désormais possible de s'accréditer en ligne et d'obtenir gratuitement un badge électronique donnant accès aux projections et activités du festival.

Enfin, en vue de renforcer le programme Jeune Public et de former les cinéphiles de demain, le festival proposera, cette année pour la première fois, des projections à destination des lycéens.

**76 films en provenance de 33 pays : c'est la programmation du Festival pour cette année. Quels sont les critères qui président au choix des œuvres participantes et comment se déroule le processus de sélection ?**

C'est la création cinématographique

mondiale que le festival entend mettre en valeur et chaque section a sa propre identité. La Compétition officielle est dédiée à la découverte de nouveaux cinéastes et présente des premiers et seconds longs-métrages en provenance du monde entier. Les Séances de Gala présentent une sélection de films internationaux parmi les plus attendus de l'année, en présence de casting prestigieux. Les Séances Spéciales permettent de montrer les films de cinéastes reconnus par la critique et les festivals internationaux. Le 11e Continent propose des films audacieux et novateurs qui bousculent les représentations cinématographiques. Le Panorama du Cinéma Marocain offre une sélection de fictions et documentaires récents issus de la production nationale. La section Jeune Public a pour but de sensibiliser les spectateurs de demain, de la première expérience du grand écran pour les plus petits à des projections suivies de débats pour les lycéens. Chaque soir, des films populaires sont projetés en plein air sur la mythique place Jemaa El Fna où des personnalités du cinéma viennent à la rencontre du public pour faire vivre le festival au cœur de la ville de Marrakech.

Le comité de sélection a visionné plus de 800 films cette année pour aboutir à cette sélection de 76 films en provenance de 33 pays. Au-delà des spécificités de chaque section, le comité est constamment à la recherche de regards singuliers, d'œuvres qui apportent un éclairage nouveau sur le monde ou qui font bouger les lignes cinématographiques de leur pays d'origine.

**Tout en mettant à l'honneur des valeurs sûres du cinéma mondial (Guillermo del Toro, James Gray, Neil Jordan...), cette édition fait le pari de partir à la découverte des jeunes talents à travers le monde. Le Festival international du film de Marrakech a-t-il justement cette ambition, ce souci de participer à l'éclo-**

**sion d'une nouvelle génération de cinéastes dont le regard, le langage et les thématiques sortent des sentiers battus ?**

Ce qui fait la singularité du Festival de Marrakech, c'est la rencontre entre les jeunes réalisateurs et les plus grandes personnalités du cinéma mondial. La compétition officielle a pour ambition de révéler les nouveaux talents des cinémas du monde à travers une sélection réservée exclusivement aux premiers et seconds films. La singularité, l'acuité du regard, la volonté de changer les modes de représentation habituels sont autant de qualités que nous recherchons dans les films que nous sélectionnons.

En exposant ces œuvres au regard d'un jury prestigieux présidé cette année par le réalisateur italien oscarisé, Paolo Sorrentino, le festival participe à la mise en lumière des cinéastes émergents. C'est quelque chose de fort et émouvant d'assister à la naissance de talents qui vont compter dans le cinéma de demain. Justin Kurzel, le réalisateur australien qui est membre du jury cette année, a été primé à Marrakech en 2011 avec son premier film, Les Crimes de Snowtown. Aujourd'hui, il est l'un des réalisateurs australiens les plus célèbres dans le monde.

**D'une édition à l'autre, la place du cinéma marocain dans la programmation, toutes sections confondues, s'affirme. Cette année, il est présent avec 15 films et une section dédiée. En plus d'offrir une excellente vitrine au 7ème art marocain à l'international, comment le festival soutient-il la dynamique de l'industrie cinématographique nationale ?**

Nous assistons, cette année, à une présence exceptionnelle du cinéma national dans plusieurs sections du festival. Un hommage sera rendu à l'incontournable Farida Benlyazid, pionnière du cinéma marocain, et on montrera plusieurs de ses films, dont Une porte sur le ciel, qui a été récemment restauré.

La forte présence du cinéma marocain est aussi caractérisée par l'arrivée d'une nouvelle génération de cinéastes, puisque parmi les quinze films sélectionnés, sept sont des premiers ou seconds longs-métrages. Plusieurs de ces films ont d'ailleurs été récemment montrés dans les plus grands festivals internationaux, ce qui témoigne de l'intérêt que suscite le cinéma national dans d'autres territoires aujourd'hui. Maryam Touzani sera présente pour la première fois en compétition avec Le Bleu du Caftan, un film tout en délicatesse qui a connu un bel accueil à l'International depuis sa présentation à Cannes en mai dernier. Yasmine Benkiran et Fyza Boualfa présenteront leurs films en Séances Spéciales tandis que Adnane Baraka montrera le sien dans le cadre du 11e Continent. Le Panorama du cinéma marocain présentera 5 films et s'ouvrira avec le nouvel opus de Faouzi Bensaïdi, Jours d'été, un film de troupe adapté de Tchekhov, porté avec beaucoup d'enthousiasme par le cinéaste et ses acteurs. Les spectateurs de la Place Jemaa El Fna pourront découvrir les comédies à succès 30 Melyoun et Al Ikhwane.

A noter que 5 films marocains sélectionnés cette année ont bénéficié de l'accompagnement des Ateliers de l'Atlas. Depuis sa création en 2018, le programme industrie du festival a soutenu 46 projets marocains dont plusieurs ont été sélectionnés ensuite dans les plus grands festivals de cinéma à travers le monde.

**Covid-19 oblige, plusieurs activités du festival ont été organisées à distance en 2020 et en 2021. Comment cette expérience a-t-elle pu être mise à profit pour mieux "digitaliser" ce festival ?**

La crise sanitaire a permis de mettre en place ou d'accentuer la digitalisation de certaines pratiques. Nous avons voulu profiter de ces nouvelles habitudes qui se sont installées pour permettre au spectateur d'entamer toutes les démarches d'accès aux projections et activités en ligne et faciliter ainsi son expérience festivalière. Pour cela, le festival a été doté d'un nouveau site web qui a été mis en ligne récemment et l'accréditation se fait 100% en ligne. Elle est gratuite et réservée à un public adulte uniquement. Pour obtenir son E-badge, il suffit d'en faire la demande sur : [www.marrakech-festival.com](http://www.marrakech-festival.com). Le festival a également lancé une nouvelle application, disponible sur Apple Store et Google Play, sous l'appellation Marrakech Festival.

Propos recueillis par Meriem Rkiouak (MAP)

# Le groupe mexicain "Dantor" illumine la scène de la Villa des arts de Rabat

Le groupe musical mexicain "Dantor" a illuminé, mercredi soir, la scène de la Villa des arts de Rabat, au rythme de compositions musicales aux diverses inspirations, en envoûtant le public présent avec son dernier album intitulé "Olas Altas" (ou High Waves).

Organisé par la Fondation Al Mada en partenariat avec l'ambassade du Mexique, ce concert a permis au public de Rabat de voyager, l'espace de quelques instants, dans

l'univers musical du groupe qui mêle différentes sonorités au grand bonheur des mélomanes venus chercher un dépaysement garanti.

A l'ouverture du concert, l'ambassadrice du Mexique au Maroc, Mabel Del Pilar Gomez Oliver, a tenu à remercier la Fondation Al Mada et la responsable des activités culturelles de la Villa des arts, Naima Slimi, "pour la collaboration qu'elle entretient depuis plusieurs années avec

l'ambassade du Mexique" afin de "promouvoir le dialogue" bilatéral par la culture.

Dans une déclaration à M24, la chaîne d'information en continu de la MAP, le violoniste du groupe, Israel Torres Araiza, s'est réjoui de la présence de "Dantor" au Maroc en clôture de leur première tournée méditerranéenne, "initiée au Maroc, à Rabat et à Tanger, pour ensuite se poursuivre à Malaga, Séville, Madrid et Barcelone". L'artiste a aussi présenté le dernier album de son groupe musical, intitulé "Olas Altas", comme un "mélange de musique mexicaine, de jazz, de folk et de musiques du monde".

Le groupe est composé de Daniel Torres Araiza (composition et guitare), Aarón Cruz Bravo (basse), Daniel Vadillo Nájera (piano), Hiram Guzmán Gris (batterie) et Israel Torres Araiza (violin).

"Dantor", qui cherche depuis 2014 à diffuser les nouvelles créations instrumentales contemporaines mexicaines, a connu un grand succès, notamment par ses performances dans des festivals internationaux, ses activités psychosociales en faveur des communautés vulnérables (migrants, zones marginalisées, hôpitaux) et ses concerts dans plusieurs villes à l'instar de Chicago, Indiana, Buenos Aires, Rio de Janeiro, São Paulo et Mexico.



## Bouillon de culture

### Rencontre

L'Organisation marocaine des droits humains organisera, ce vendredi à partir de 16 heures à Dar Mohami, sis boulevard Al Moukaouama à Casablanca, une lecture du livre « El Hassan Mokhtabir... parcours d'un agent d'autorité (de footballeur à l'organisation clandestine armée) ».

Préviendront part à cette rencontre Maître Mohamed Karam, ainsi que les journalistes Mustapha Al Iraki, Mustapha Al Idrissi et Ahmed Al Habchi.



## Visa for Music

# Concerts, conférences et expositions au programme de la 9<sup>ème</sup> édition

Pour sa 9<sup>ème</sup> édition, prévue du 16 au 19 novembre à Rabat, Visa for Music promet une programmation dense et éclectique qui mêle des concerts d'artistes talentueux, venus des quatre coins de la planète, des conférences et des expositions.

Placé sous le Haut patronage de SM le Roi Mohammed VI, ce grand événement international dédié aux musiques d'Afrique et du Moyen-Orient est organisé cette année dans le cadre de la célébration de "Rabat Capitale africaine de la culture", indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Parmi les artistes marocains qui se produiront durant les quatre jours du festival, figurent Farid Ghanam & the Cosmic Carnival (Maroc & Pays-Bas), Stranger Souma, Abir El Abed, Marmoucha Orchestra ft. Mehdi Nassouli (Pays-Bas & Maroc), Anass Oublaïd, Daox, et Raste, fait savoir la même source.

Des artistes venant de l'Afrique et du Moyen-Orient seront également de la partie. Il s'agit de Fanie Fayar (R. Congo), Tenin Diawara (Guinée), Rasha Nahas (Palestine et Allemagne), Izaya (Ouganda), the Engineers (Arabie Saoudite), Saintrick (Congo & Sénégal), Mr Leo (Cameroun), Wood Sound (Bénin), Zef (Liban), Gultrah Sound System (Tunisie), Ans-T Crazy (Guinée), Bernice the Bell and the Bell Band (Burundi), Beb Diwan (Tunisie & France), Little Kesho (Rwanda), l'Orchestre féminin Kabiessi

(Bénin) et Issa Dioubaté (Guinée), précise-t-on.

L'Europe et le Canada seront représentés par les artistes Demi Portion (France), Ayrad (Canada), Pamela Badjogo (Gabon & France), Zily (Mayotte), Amara Quartet (Portugal), Ars Nova Napoli (Italie), Rokia Bamba (Belgique), Odreii (Canada & Jamaïque), Jocelyn Balu et Borumba (France & R. D. du Congo), Júlia Colom (Espagne), Samir Ouad (Maroc & France) et Aziz Konkrite (France).

Plus qu'un festival, Visa For Music est un événement de rencontres professionnelles et un lieu d'échange culturel et intellectuel, note le communiqué, faisant état dans ce sens de l'organisation de conférences et de tables rondes en présence de centaines d'acteurs culturels venus de plus de 50 pays.

Parmi les thèmes qui seront débattus: "L'export de la musique, vers quels marchés?", "Quelle musique pour quelle industrie?", "Déclencher l'investissement dans les ICC en Afrique", "Repenser la mobilité des artistes et des professionnels des secteurs culturels et créatifs" et "Culture et handicap au Maroc: vers l'accessibilité".

Par ailleurs, et dans l'objectif de renforcer le réseau des professionnels de la culture, l'Expostand réunira, du 17 au 19 novembre, des exposants qui bénéficieront de la visibilité offerte par l'espace d'exposition du Palais Tazi.



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
صعدة إقليم تزاوية  
دائرة تازة  
قيادة بويصلان  
جماعة تازارين  
\*\*\*\*\*  
4846 س/ج ت

### إعلان عن إجراء امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 جماعة تازارين

يعن رئيس جماعة تازارين عن تنظيم امتحان الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 ، لفائدة موظفي الجماعة المسوقين للشروط النظامية والمؤفرون على ست سنوات من الخدمة الفعلية بهذه الصفة الى غاية 31 دجنبر 2022 ، وذلك وفق البرنامج التالي :

الإطار الأصلي	إطار الترقية	تاريخ إجراء الامتحان	آخر أجل لتقديم طلبات المشاركة	عدد المناصب المتبقي بشأنها
تقني من الدرجة 4	تقني من الدرجة 3	2022/12/6	2022/11/17	منصب واحد (01)
محرر من الدرجة 4	محرر من الدرجة 3	2022/12/6	2022/11/17	منصب واحد (01)
مساعد تقني من الدرجة 3	مساعد تقني من الدرجة 2	2022/12/7	2022/11/17	منصب واحد (01)

تودع طلبات الترشيح لدى مكتب الموارد البشرية بالجماعة داخل الاجال المحددة اعلاه .

N°8678/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
FACULTE DES SCIENCES  
EL JADIDA



المملكة المغربية  
جامعة شبيب الدوكالي  
كلية العلوم  
الجديدة

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09/BF/MS/FS/2022

Le Mardi 29 Novembre 2022 à partir de 12 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°09/BF/MS/FS/2022, ayant pour objet : « Acquisition de Matériel Scientifique pour la Faculté des Sciences d'El Jadida ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	En chiffre	12 000,00 DHS.
	En lettres	Douze mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	409 900,00 DHS HT-HDD.
	En lettres	Quatre cent neuf mille neuf cent Dirhams, hors taxes et hors Droits de Douane.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sise à la Route Ben Maachou, BP.20 Avenue des Facultés El Jadida, ou téléchargé à partir de l'adresse électronique du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement de précité.

#### Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du Règlement de la consultation.

- Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida au plus tard le jour ouvrable précédant la date et l'heure fixés pour l'ouverture des plis dans l'avis d'appel d'offres (le Lundi 28 Novembre 2022 avant 17 heures) contre délivrance d'un accusé de réception.

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.  
☎ 0523 34 30 03/23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: [www.fscud.ac.ma](http://www.fscud.ac.ma)

N°8680/PA

MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
CERCLE D'EL BOROUJ  
CAIDAT DE DAR CHAFFAI  
COMMUNE DAR CHAFFAI  
S.DES RESSOURCES HUMAINES

### AVIS N°01/2022

D'EXAMEN D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AU PROFIT DES FONCTIONNAIRES COMMUNAUX DE L'ANNEE 2022.

Le président de la commune territoriale de dar chaffai annonce l'organisation des examens d'aptitude professionnelle au siège de la commune ; au profit des fonctionnaires de la commune ; selon le tableau ci – dessous :

Grade de promotion	Nombre de Postes	Condition de Participation	date d'examen	dernier délai pour le dépôt des dossiers
Adjoint Technique 2 <sup>ème</sup> Grade	13%	ouvert aux Adjoints Techniques Stme Grade ayant aux moins 06ans d'ancienneté dans ce grade	12/12/2022	09/12/2022

Les candidatures peuvent présenter leur dossiers au service des ressources humaines de la commune de dar chaffai avant les délais indiqués ci-dessus.

N°8679/PA

ROYAUME DU MAROC  
UNIVERSITE CHOUAIB DOUKKALI  
FACULTE DES SCIENCES  
EL JADIDA



المملكة المغربية  
جامعة شبيب الدوكالي  
كلية العلوم  
الجديدة

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 11/BI/TA/FS/2022

Le Mardi 29 Novembre 2022 à partir de 12 heures, il sera procédé, au siège de la Faculté des Sciences d'El Jadida, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert N°11/BI/TA/FS/2022, ayant pour objet : « Travaux d'Aménagement des bâtiments de la Faculté des Sciences d'El Jadida ».

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :	En chiffres	20 000,00 DHS.
	En lettres	Vingt mille Dirhams.
L'estimation financière est fixée à la somme de :	En chiffres	555 655,20 DHS TTC.
	En lettres	Cinq cent cinquante-cinq mille six cent cinquante-cinq Dirhams Vingt centimes, toutes taxes comprises.

- Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida sise à la Route Ben Maachou, BP.20 Avenue des Facultés El Jadida, ou bien téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)
- Le dossier d'appel d'offres peut être envoyé par voie postale aux concurrents qui le demandent dans les conditions prévues à l'article 19 du Règlement relatif aux conditions et formes de passation des Marchés de l'Université Chouaib Doukkali d'El Jadida ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents, doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Règlement précité.
- Une visite des lieux de la Faculté des Sciences d'El Jadida est prévue le Jeudi 17 Novembre 2022 à partir de 10 heures.

#### Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au service des affaires économiques de la Faculté des Sciences d'El Jadida ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au service précité ;
- Soit les envoyer par voie électronique via le portail des marchés publics à l'adresse suivante : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;
- Le certificat délivré dans le cadre du système de qualification et classification pris en application des dispositions du décret n° 2-94-223 du 16 juin 1994 tiens lieu du dossier technique.

A ce titre, il est exigé des concurrents la production de la copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification dans le secteur, qualification et classe minimale suivantes :

Secteur	Qualification	Classe
A	A.5	5

- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04 du Règlement de consultation.

#### N.B :

- Chaque copie du CPS doit obligatoirement porter le cachet de l'administration (Faculté des Sciences d'El Jadida).

Faculté des Sciences, Route Ben Maachou, B.P. 20 Avenue des Facultés – EL JADIDA.  
☎ 0523 34 30 03/23 25 ☎ 0523 34 21 87 Site web: [www.fscud.ac.ma](http://www.fscud.ac.ma)

N°8681/PA


  
 المملكة المغربية  
 وزارة التعليم الوطني  
 أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم  
 إقليم مراكش-سافي  
 مديرية إقليمية لسافي

**AVIS MODIFICATIF D'APPELS D'OFFRES  
 AU "RABAIS OU MAJORATION"  
 N° : 11/S/ 2022**

Le 21/11/2022 à 10 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la direction provinciale de Saffi, Rue Damas, Ville Nouvelle, Saffi, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres au "rabaïs ou a majoration" de prix n° : 11/S/ 2022 concernant:

Lot	Objet	cautionnement provisoire	Estimation du maître d'ouvrage en DH TTC
Lot 1	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation du lycée collégial Sidi Abdelkarim à la CT Saffi-province de Saffi.	19.000,00 DH (Dix Neuf Mille Dirhams)	1 318 398,00 (Un Million Trois Cent Dix Huit Mille Trois Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams)
Lot 2	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation du Lycée Collégial Ibn Abad à La Commune Territoriale Jemâa-Shaim, Province de Saffi.	15.000,00 DH (Quinze Mille Dirhams)	1 099 884,00 (Un Million Quatre Vingt Dix Mille Huit Cent Quatre Vingt Quatre Dirhams)
Lot 3	Travaux d'aménagement et de Réhabilitation du lycée collégial Oqba Bno Nafaa à la CT Saffi-province de Saffi.	15.000,00 DH (Quinze Mille Dirhams)	1 004 712,00 (Un Million Quatre Mille Sept Cent Douze Dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de la Gestion des ressources humaines et des affaires administratives et financières, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent:

- Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception, au service précité;
- Soit les déposer contre récépissé au service précité;
- Soit déposés par voie électronique selon Les dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics .
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation, notamment, les concurrents installés au Maroc doivent produire une copie certifiée conforme à l'original du **certificat de qualification et de classification** faisant ressortir : **Secteur : A, Qualification exigée : A-5, Classe Minimale : 4**

Les concurrents non installés au Maroc, sont tenus de produire le dossier technique tel que prévu dans l'article 9 du règlement de la consultation.

N°8690/PA

المملكة المغربية  
 وزارة الداخلية  
 Wilaya de Casablanca-Settat  
 Province de Settat  
 Commune de Ben Ahmed

**Avis d'appel d'offres ouvert (Séance publique)  
 n° 03/ DATEM/2022**

Le 28/11/2022 à 11 heures, il sera procédé dans la salle des réunions de la Commune de Ben Ahmed à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offre des prix concernant l'octroi du droit d'exploitation temporaire du domaine public pour implantation des panneaux publicitaires à la Commune de Ben Ahmed (en 3 lots)CI-après :

L'estimation de l'administration pour chaque lot ainsi que le caution provisoire sont fixés comme suit :

N°lot	Position de chaque panneau	L'estimation annuelle (en DH)	Caution provisoire (en DH)
1	<ul style="list-style-type: none"> <li>En face de Petromin à gauche en vers casa (se vers Casablanca)</li> <li>Route Casa à droite vers Ben Ahmed (Swiniya)</li> <li>Près du Souk Hebdomadaire</li> <li>Rond-point Dachra By My Ismail et By (Bn Tzoufal) à droite vers Hay Pam</li> </ul>	20.000,00	12.000,00
3	<ul style="list-style-type: none"> <li>En face de la Cour de 1ère Instance de Ben Ahmed à gauche vers point X</li> <li>En face du lotissement ENNOUR à gauche vers point X</li> <li>Route vers à droite en face de otypt</li> <li>Angle By My Abdallah en face de Commissariat de police</li> </ul>	20.000,00	12.000,00
4	<ul style="list-style-type: none"> <li>Angle By Mohammed 5 et By Hassan II pres du portait</li> <li>By My Abdallah près de Itissait Maghreb</li> <li>Route Khourigba en face de l'Hôpital pulmonaire</li> <li>Route Settat près du Souk de proximité</li> </ul>	20.000,00	12.000,00

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du Service des Travaux Communaux et Marchés, il peut également être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics de l'état ([www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 du décret n° 02-12-349 précité.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception leurs plis au bureau du Président du conseil Communal de Ben Ahmed
- Soit les déposer contre récépissé au Service des Travaux Communaux et Marchés de la Commune
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer par voie électronique.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du décret n° 02-12-38849 précité à savoir :

- 1) Dossier Administratif comprenant :
  - a-La déclaration sur l'honneur.
  - b-La ou les pièces justifiant les pouvoirs conférés à la personne agissant au nom du concurrent.
  - c-Demande d'autorisation d'exploitation (avec n° lot)
  - d-Notes des moyens Humains et techniques
  - e-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis deux ans par l'administration compétente de lieu d'imposition certifiant que le concurrent est en situation fiscale régulière.
  - f-L'Attestation ou copie certifiée conforme délivrée depuis moins d'un an par la CNSS certifiant que le concurrent est en situation régulière envers cet organisme.
  - g-Le Récépissé du cautionnement provisoire ou l'attestation de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu.
  - h-Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.
  - i- Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale.
  - k-Le cahier des charges
  - l- Règlement de Consultation
- 2) Offres financières :  
 Acte d'engagement précisant le montant proposé en lettre et en chiffre signé par le concurrent

N°8693/PA

المملكة المغربية  
 وزارة التعليم الوطني  
 أكاديمية إقليمية للتربية والتعليم  
 إقليم مراكش-سافي  
 مديرية إقليمية لـ Ouarzazate

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS AU RABAIS OU A LA MAJORATION N° :  
 105, 106/INV/2022  
 SEANCE PUBLIQUE**

Le 29 Novembre 2022 à partir de 09 heures du matin il sera procédé, au bureau du chef de service des constructions, d'équipement et du patrimoine au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate, sise à Angle Av Meâd et Av Almosahidina, Ouarzazate, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres au rabaïs ou à la majoration pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS (TTC)	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE
105/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE QUATRE (4) ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LA COMMUNE DE AMERZEGGANE, PROVINCE DE OUARZAZATE.	930.288,00 dhs	14 000.00 dhs
106/INV/2022	TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE SIX (6) ETABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE OUARZAZATE, DANS LA COMMUNE DE : AIT ZNEB, PROVINCE DE OUARZAZATE.	834.144,00 dhs	12 500.00 dhs

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés du bureau des marchés au sein de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate. Ils peuvent également être téléchargés du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27 et 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Ouarzazate.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

N°8691/PA

المملكة المغربية  
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم  
 إقليم مراكش-سافي  
 مديرية إقليمية لـ Kenitra

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT  
 Séance publique  
 A.O.O N° : 56/DPK/2022**

Le Lundi 28 novembre 2022 à 10h00 min du matin , il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra sise à Rue Abdelaziz Boutaleb -Mimos- Kénitra-, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivant :

**TRAVAUX DE REHABILITATION ET D'AMENAGEMENT DES LYCEES QUALIFIANTS : IBNOU BATTOUTA, ABOU HAYANE ATTAOUIDI ET AL MASSIRA AL KHADRA RELEVANT DE LA COMMUNE URBAINE DE KENITRA PROVINCE DE KENITRA - EN LOT UNIQUE**

Estimation du coût Des prestations En DHS (T.T.C)	Caution Provisoire En DHS
4 615 860,00 DHS Quatre Millions Six Cent Quinze Mille Huit Cent Soixante Dirhams	90 000,00 DHS Quatre Vingt Dix Mille Dirhams

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du siège de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra -SERVICE DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES (Bureau des Marchés)-. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret N° 2.12.349 du 20 Mars 2013 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) -;
- Soit déposer contre récépissé leurs plis à la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra - Service des Affaires Administratives et Financières (Bureau des Marchés) -;
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture de plis ;
- Soit soumissionner électroniquement conformément à l'arrêté du ministre des finances n° 20-14 du 04 septembre 2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 9 et 10 du règlement de consultation.

**La classe et les qualifications exigées sont comme suit :**

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATION EXIGÉE
A	3	A <sub>5</sub>

- Ce certificat tient lieu du dossier technique.  
 - Les concurrents non installés au Maroc sont dispensés de produire le certificat ci-dessus, mais doivent fournir le dossier technique tel que prévu par l'article 9-2 du règlement de consultation.

N.B : La caution provisoire doit être libellée au nom de la Direction Provinciale du Ministère de l'Éducation Nationale, de préscolaire et des sports de kénitra.

N°8692/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 REGION DE CASABLANCA - SETTAT  
 PROVINCE DE SETTAT  
 CERCLE D'EL BOROUJ  
 CAIDAT LAQRAQRA OULED AMEUR  
 COMMUNE OULED AMEUR

**Avis d'examen D'aptitude Professionnelle**

Le président de la Commune Ouled Ameur annonce à tous les fonctionnaires de la commune que cette dernière organise un examen d'aptitude professionnelle pour l'avancement dans le grade de rédacteur 2<sup>ème</sup> grade au titre de l'année 2022, au siège de la commune Ouled Ameur, cet examen est ouvert aux fonctionnaires justifiant au moins six ans de service effectif en qualité de rédacteur 3<sup>ème</sup> grade jusqu'au 09/12/2022.

Les candidats concernés doivent déposer leurs dossiers au bureau d'ordre de la commune et selon le tableau ci-dessous.

Grade d'avancement	Dernier délai du dépôt de dossier	Date et lieu de l'examen écrit	Nombre de postes est limité à	Observations
Rédacteur 2 <sup>ème</sup> grade	Avant le : 05/12/2022	Le 09/12/2022 A partir de 09 h au siège de la C.T d'Ouled Ameur.	13 %	/

Les examens sont composés d'épreuves écrites et orales.

N°8694/PA



**المملكة المغربية**  
 وزارة التعليم العالي والبحث العلمي والابتكار  
 جامعة السلطان مولاي سليمان  
 المدرسة العليا للتكنولوجيا - الفقيه بن صالح



**إعلان عن إجراء مباراة لتوظيف أساتذة (01) للتعليم العالي معاصم**

تنظم المدرسة العليا للتكنولوجيا الفقيه بن صالح مباراة لتوظيف أساتذة (01) للتعليم العالي معاصم، في التخصص التالي:

عدد المناصب	دورة	التخصص
01	28 نونبر 2022	ميكانيك والطاقة ميكانيك و énergétique

تفتح المباراة في وجه المترشحين من حملة البكالوريا أو دكتوراه الدولة أو أية شهادة معترف بمعادلتها لإحداها وبالغين من العمر 45 سنة على الأكثر لغیر الموظفين.

يتكون ملف الترشيح من الوثائق التالية:

- طلب خطي موجه لتسديد مدير المدرسة العليا للتكنولوجيا الفقيه بن صالح.
- نسختان من رسم الولادة حديثة العهد.
- نسختان من بطاقة التعريف الوطنية.
- خمس نسخ من الشهادات المحصل عليها.
- خمس نسخ من قرار المعادلة العلمية مسلم من طرف وزارة التعليم العالي والبحث العلمي وتكون الأمل.
- خمس نسخ من أطروحة البكالوريا.
- خمس نسخ من مجموع أعمال البحث التي قام بها المترشح بصفة شخصية أو بالتعاون (مقالات أو مؤلفات أو دراسات مؤرخة).
- خمس نسخ من السيرة الذاتية للمترشح.
- طرقتان بجملة طابعاً بريدياً واسم وعنوان المترشح.
- تصريح بالشرع.
- ترخيص إداري لإجتياز المباراة بالنسبة للمترشحين الموظفين.

**ملاحظات هامة :**

- على الراغبين في اجتياز هذه المباراة، التسجيل وإيداع ملفات الترشيح وجوبا عبر البوابة الالكترونية للجامعة : <http://econcours.usms.ac.ma> وذلك قبل تاريخ 2022/11/22.
- ستشر لوائح المترشحين المقبولين لإجتياز الاختبارات الشفوية على بوابه التشغيل العمومي : [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma) وعلى البوابة الالكترونية للمدرسة، ويعتبر نشر اللوائح بمثابة استدعاء لإجتياز الاختبارات.
- يجب على المترشحين المقبولين لإجتياز الاختبار الشفوي الالتزام بوضع الوثائق المشار إليها أعلاه لدى مصلحة الموارد البشرية بالمدرسة العليا للتكنولوجيا الفقيه بن صالح، وذلك قبل اجتياز الاختبارات الشفوية.
- يلغى كل ملف ناقص.

المدرسة العليا للتكنولوجيا، حي العناري الطريق الوطنية رقم 11- 23200 الفقيه بن صالح  
 Ecole Supérieure de Technologie, Hay Tighnari, Route Nationale N° 11, 23200 Fkih Ben Salah  
 Fax : (+212) 0523434999, Tél. : (+212) 0523434666

N°8697/PA

ROYAUME DU MAROC  
 MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
 PROVINCE OUEZZANE  
 CERCLE AL OUAHDA  
 COMMUNE ZGHIRA

**AVIS DE CONCOURS**

La Commune Zghira organise des concours d'aptitude professionnelle au titre de l'année 2022 au profit des fonctionnaires relevant de cette commune ayant une ancienneté de six ans dans leurs grades, selon le tableau suivant :

Accès au grade de :	Les conditions requises	Date et lieu du concours	Nombre de poste	Dernier délai de dépôt du dossier
Adjoint administratif 1 <sup>er</sup> grade	Adjoint administratif 2 <sup>e</sup> grade ayant 6 ans d'ancienneté dans ce grade	03/12/2022 COMMUNE ZGHIRA	01	01/12/2022

N°8695/PA

ROYAUME DU MAROC  
 وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
 المديرية الإقليمية للتربية والتعليم - زغورا  
 Direction Régionale de l'Éducation et de la Formation - ZAGORA

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° : 104-115 /ZAG/2022**

**SEANCE PUBLIQUE**

Le 29 30 NOVEMBRE et 01 Décembre 2022, à partir de 10 h 00 mn du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora, sis au quartier administratif Zagora, à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert sur offre des prix pour :

AOO N°	OBJET DE LA PRESTATION	ESTIMATION DES COÛTS DES PRESTATIONS DHS TTC	MONTANT DU CAUTIONNEMENT PROVISOIRE (DHS)	DATE ET HEURE D'OVERTURE DES PLS	OBSERVATIONS
104/ZAG/2022	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ DE 07 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉPARTIS SUR 02 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	252 600,00	4 000,00	29 /11/ 2022 à 10 H 00	
105/ZAG/2022	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT DE 06 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES A LA CT AGREZ, PROVINCE DE ZAGORA.	433 536,00	7 000,00		
106/ZAG/2022	TRAVAUX DE BRANCHEMENT AU RÉSEAU D'ÉLECTRICITÉ DE LYCEE QUALIFIANT (MAM ALJA LA CT BNI ZOLL, PROVINCE DE ZAGORA.	233 295,33	4 000,00	30 /11/2022 à 10 H 00	LES DOCUMENTATIONS TECHNIQUES SERONT REMISES AU BUREAU DES MARCHES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF ET A ZAGORA, AU PLUS TARD LE 28/11/2022 à 16h00
107/ZAG/2022	TRAVAUX DE MISE A NIVEAU DE 3 CENTRES DE LA DEUXIEME CHANCE - NOUVELLE GENERATION - AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RÉPARTIS SUR 03 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	2 787 600,00	41 000,00		
108/ZAG/2022	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES MURS CLOUTIERS AUX 02 ECOLES PRIMAIRES RÉPARTIS SUR 02 CT, PROVINCE DE ZAGORA.	467 520,00	7 000,00	01/12/ 2022 à 10 H 00	
109/ZAG/2022	ACQUISITION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE AU PROFIT DES ÉCOLES PRIMAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	393 600,00	6 000,00		
110/ZAG/2022	ACQUISITION DE MATÉRIEL DIDACTIQUE AU PROFIT DES LYCEES COLLEGAUX ET QUALIFIANTS RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	1 069 560,00	15 000,00	01/12/ 2022 à 10 H 00	
111/ZAG/2022	ACQUISITION DE MATÉRIEL D'ENSEIGNEMENT DESTINE AUX CENTRES D'ÉDUCATION NON FORMELLE RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	324 970,20	5 000,00		
112/ZAG/2022	ACQUISITION DE MATÉRIEL D'INTERNATS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	910 080,00	14 000,00	01/12/ 2022 à 10 H 00	LES DOCUMENTATIONS TECHNIQUES ET LES ÉCHANTILLONS SERONT REMIS AU BUREAU DES MARCHES DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE L'AREF ET A ZAGORA, AU PLUS TARD LE 30/11/2022 à 16h00
113/ZAG/2022	ACQUISITION DE MOBILIER DE BUREAU DESTINE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	276 000,00	4 000,00		
114/ZAG/2022	ACQUISITION DE MOBILIER D'ENSEIGNEMENT DESTINE AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	2 851 800,00	43 000,00	01/12/ 2022 à 10 H 00	
115/ZAG/2022	ACQUISITION DE MOBILIER D'INTERNATS DES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES RELEVANT DE LA DP DE L'AREF DT A ZAGORA.	819 000,00	12 000,00		

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au Bureau des marchés à la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à ZAGORA. Ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

**Les concurrents peuvent :**

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité.
- Soit les déposer contre récépissé au bureau d'ordre de la direction provinciale de l'académie régionale d'éducation et de formation Draa-Tafilalet à Zagora.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les déposer électroniquement avant l'ouverture des plis, conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° : 07 du règlement de la consultation

N.B : Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel prévu par le règlement de consultation.

N°8696/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA  
PROTECTION SOCIALE  
DRS SOUSS-MASSA  
DELEGATION PROVINCIALE DE TATA



المملكة المغربية  
وزارة الصحة والحماية الاجتماعية  
العدوية الجهوية لجهة سوس ماسة  
المدوية الإقليمية بطاطا

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

#### AVIS D'APPEL D'OFFRES RESERVE AUX PME

Le 28/11/2022; il sera procédé, dans la salle des réunions de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale et de la protection à la Province de TATA, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix suivants.

N°AO	objet	Estimation	Caution provisoire	Heures d'ouverture des plis
01/2022/DMS PST	FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS MEDICO-TECHNIQUE DESTINÉES AUX DIFFÉRENTES FORMATIONS SANITAIRES RELEVANT À LA DÉLÉGATION DU MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DE LA PROTECTION SOCIALE A TATA .	3885686,60	10 000,00	11h00

**Cet appel d'offres est réservé aux petites et moyennes entreprises**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection à la Province de TATA; AV Mohamed V TATA, il peut être également téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers de concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret N° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés sus indiqué ;
- Soit les transmettre, par voie électronique conformément aux dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 4 et 18 du règlement de consultation.

N°8697/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION SOUSS MASSA  
PROVINCE DE TARBOUDANNT  
COMMUNE D'AIT LAZZA



المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
الجهة الجهوية لجهة سوس ماسة  
المدوية الإقليمية بطاطا

### Avis d'Appel d'offres ouvert sur offre de prix N° :07/2022

Le Mardi 29 Novembre 2022 il sera procédé, en séance publique dans le bureau du président du conseil communal de la commune d'Ait Iazza à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouverts sur offres de prix suivants :

N° d'appel d'offre	Objet des appels d'offres	Caution Provisoire (en Dhs)	L'estimation du cout des prestations (en Dhs)	Date	Heure
07/2022	Travaux d'entretien et maintenance des réseaux routiers de la ville d'Ait Iazza.	126.000,00Dhs (Cent Vingt Mille Dirhams)	3.161.689,20Dhs (Trois Millions Cent Soixante et Un Mille Six Cent Quatre Vingt Neuf Dirhams et Vingt Centimes)	29/11/2022	10h

Les dossiers d'appel d'offre peuvent être retirés au bureau des marchés de la Commune d'Ait Iazza ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau d'ordre de la commune d'Ait Iazza.
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit transmettre l'offre au maître d'ouvrage par voie électronique au portail des Marchés publics.
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.
- Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de consultation.
- Les entreprises installées au Maroc doivent fournir une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification :

Secteur	Classe	Qualifications
B	3	B6

N°8698/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT



المملكة المغربية  
وزارة التجهيز والماء  
المدوية الإقليمية بطارودانت

### Avis d'Appel d'Offres Ouvert N° 26/2022

Le 28 Novembre 2022 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de TAROUDANNT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

**Travaux de dédoublement de la RNC reliant la Zone Industrielle d'Ouled Teima à la RN10 (Voie expresse) au PK 64+000, Province de Taroudant.**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudannt, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : <http://www.marchespublics.gov.ma>.  
-Le cautionnement provisoire est fixé à la somme 330 000,00 Dhs (Trois Cent Trente Mille Dirhams)  
-L'estimation des couts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 21 554 566,80 Dhs (Vingt et Un Million Cinq Cent Cinquante Quatre Mille Cinq Cent Soixante Six Dhs, 80 Cts)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité;
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétaire provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;
- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Le Dossier technique comprenant :

- \* Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat de qualification et de classification dans le secteur, classe et qualification suivant :

Secteur	Qualification	Classe
B	B.6	1

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N°8700/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE LA PÊCHE MARITIME, DU DÉVELOPPEMENT RURAL ET DES EAUX ET FORÊTS  
DÉPARTEMENT DES EAUX ET FORÊTS  
DIRECTION RÉGIONALE DES EAUX ET FORÊTS ET DE LA LUTTE CONTRE LA DÉSERIFICATION DU SUD-OUEST



المملكة المغربية  
وزارة الفلاحة والصيد البحري والتنمية القروية والمياه والغابات  
المدوية الجهوية للمياه والغابات  
مخزن المياه والغابات  
المدوية الجهوية للمياه والغابات  
مخزن المياه والغابات

### AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 12/2022/DREFLCDSO

Le 01 du mois de Décembre 2022 à 10h, Il sera procédé en séance publique dans la salle de réunion de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres ouvert sur offres de prix pour : **Travaux d'ouverture de piste au niveau de la forêt des dunes de massa (rive droite) dans le Parc National de Souss Massa sur une longueur de 08 Km, commune de Sidi Ouassay Province de Chtouka ait baha**

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat. [WWW.marchespublics.gov.ma](http://WWW.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé : (140.000.00Dhs) Cent Quarante Mille Dirhams  
L'estimation des couts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à :

- Un Million Huit Cent Quatre Vingt Dix Mille Deux Cent dirhams Quarante Centimes, toutes taxes comprises (1.890.200,40) dh TTC
- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 , 31 et 148 du décret n° 2.12.349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics tel qu'il a été modifié et complété par le décret n° 2.19.69 du 24 Mai 2019.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administratif à Agadir
- Soit les envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat. en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada 1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du Règlement de consultation. Le dossier technique à fournir comprend une copie légalisée du certificat de qualification et de qualification des entreprises intervenant dans le secteur forestier comme suit :

Secteur	Classe	Qualification exigée
3	3	3.1

N°8699/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROU-DANT  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert N° 22/2022

Le 29 Novembre 2022 à 10 H, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :  
FOURNITURE D'HABILLEMENT POUR LES AGENTS DE L'ENTRETIEN ROUTIER DE LA DPETLE DE TAROU-DANT AU TITRE DES ANNEES 2021 ET 2022, PROVINCE DE TAROU-DANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau, Rue Settat -M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 800,00 dhs (Trois Mille Huit Cent Dirhams).

- L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 254 064,00 dhs (Deux Cent Cinquante Quatre Mille Soixante Quatre Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;

- soit transmettre leurs dossiers par voie électronique ;  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8705/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROU-DANT  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert N° 23/2022

Le 30 Novembre 2022 à 10 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROU-DANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Etude de construction de la Route Provinciale N° 1733

du PK61+000 au PK71+000 sur une longueur de 10km dans la Province de TAROU-DANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat - M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 2 000,00 dhs (Deux Mille dirhams)

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de : 146 400,00 dhs (Cent Quarante Six Mille Quatre Cent dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;

• soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

\* Pour les concurrents installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant : D4

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8706/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE TAROU-DANT  
Avis d'Appel d'Offres  
Ouvert N° 24/2022

Le 30 Novembre 2022 à 11 h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Directeur Provincial de l'Équipement, du Transport, de la logistique et de l'Eau de TAROU-DANT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour :

Etude de construction de la Route Provinciale N° 1733 du PK 9+500 au PK 14+500 sur une longueur de 5km dans la Province de TAROU-DANT.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la logistique, Rue Settat - M'Haita Taroudant, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état : <http://www.marchéspublics.gov.ma>.

\* Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00 dhs (Mille Cinq Cent dirhams)

\* L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de :

103 200,00 dhs (Cent Trois Mille Deux Cent dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

• Soit envoyer leurs plis par courrier avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit déposer contre récépissé dans le bureau du Secrétariat du Directeur provincial de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Taroudant ;

• soit transmettre leurs dossiers par voie électronique.

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ou-

verture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles énumérées par l'article 4 du règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

\* Pour les concurrents installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire une copie légalisée du certificat d'agrément suivant : D4

\* Pour les concurrents non installés au Maroc :

Les concurrents doivent produire le dossier technique prévus par le règlement de la consultation.

N° 8707/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'EL KELAA DES SRAGHNA  
COMMUNE OULED AAMER

AVIS MODIFICATIF  
DE L'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2022

Le président de la commune OULED AAMER, porte à la connaissance des concurrents désirant participer à l'appel d'offre ouvert N°01/2022 relative aux travaux d'électrification reseau bt (2fils) d'un groupe de foyers aux divers douars de la commune ouled aamer ( Douar ouled aamer - douar ouled nacer - douar ayoub - douar ouled arif - douar laasakria - douar ait el hand - douar gourchanate - douar boujniba ), du jeudi 24 novembre 2022 à 11 heures. Qu'il y a une modification au niveau de numéro d'appel d'offre est comme suit:

Appel d'offre ouvert n°05/2022 au lieu de 01/2022.

N.B : le reste est inchangé

N° 8708/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PREFECTURE D'INEZGANE AIT MELLOUL  
COMMUNE D'CHEIRA EL JIHADIA  
DIRECTION DES SERVICES  
DIVISION D'EQUIPEMENT  
SERVICE MARCHES

Objet : Avis de report et rectification de l'Appel d'offre N° 15/2022

Le président de la Commune de Dcheira El Jhadia annonce que l'appel d'offre n° 15/2022 relatif à l'ACHAT DE FOURNITURE DE BUREAU COMMUNE D'CHEIRA ELJHADIA PREFECTURE D'INZGANE AIT MELLOUL (Réservés aux petites moyennes entreprises nationale les coopératives ou les unions de coopératives et les auto-entrepreneurs, qui aura lieu Le 10 Novembre 2022 à 10h00 sera reporté à la date du 17 Novembre 2022 à 10h00 et rectifié au niveau du CPS (Article n° 14).

N°8701/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D' EL JADIDA  
CERCLE D'EL JADIDA  
CAIDAT D'OULED AISSA  
COMMUNE DE SIDI ABED  
SERVICE DES MARCHES

Avis rectificatif de l'appel d'offres ouvert sur offre de prix  
N° : 02 /2022

Le président de la commune Sidi Abed, porte à la connaissance aux concurrents, que la date d'ouverture des plis concernant l'appel d'offres ouvert sur offres de prix N° : 02/2022 relatif aux travaux de construction d'une unité de préscolaire au Douar LAASSARA-LAMHANATE et une classe scolaire au douar NEGIOUATE, à la commune Sidi Abed à la province d'El Jadida, sera le Jeudi 24 novembre 2022 à 11 h 00 min à la salle de réunion de la commune Sidi Abed au lieu du Mardi 11 Novembre 2022 à 11 h 00min, comme il a été publié par omission au journal de libération du 19/10/2022 sous n° : 9748.

A cet effet, les concurrents intéressés sont invités à tenir compte de la dédite rectification.

N°8702/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT  
ET DE L'EAU LARACHE

AVIS DE REPORT

Le Directeur Provincial de l'Équipement et de l'Eau de Larache porte à la connaissance des candidats que l'appel d'offres n° 28/DP/EE/Lar 2022, dont la date d'ouverture des plis, programmée le 15/11/2022 A 10 H est reportée au 22/11/2022 à 10 H du matin.

Relatif aux :

TRAVAUX DE PROTECTION ET DE CONFORTEMENT DU TALUS COTE  
MER DE LA RUE CASABLANCA A :  
LA PROVINCE DE LARACHE

Le reste demeure sans changement.

N°8703/PA



AVIS DE REPORT

DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°  
HAO/PORH/21/2022

Acquisition et mise en place d'une solution informatique pour le management des activités de l'Audit Interne du Groupe Al Omrane.

Il est porté à la connaissance du public que la date d'ouverture des plis de l'appel d'offres sur offres de prix n° HAO/PORH/21/2022 est reportée au Mardi 22 Novembre 2022 à 10h00 au lieu du Mardi 08 Novembre 2022 à 10h00 au siège du Holding al Omrane sis au 5, Rue Boundoq, Mail Central -Hay Riad- Rabat.

Holding Al Omrane, SA à Directeur et à Conseil de Surveillance  
RC 24.807 - ICE 001551648000015 - [www.alomrane.gov.ma](http://www.alomrane.gov.ma)  
Adresse : 5, Rue Boundoq, Mail Central, Hay Riad, Rabat  
Tél : 05 37 56 91 91 - Fax : 05 37 56 63 92

N°8704/PA

**ENTREPRENDRE BUSINESS CENTER PRIMAPEC "S.A.R.L.AU"**  
Constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 17/10/2022. Il a été établi les statuts d'une S.A.R.L AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION: PRIMAPEC "S.A.R.L.AU"  
OBJET : NEGOCIANT, INSTALLATIONS ELECTRIQUES  
LE SIEGE : CASABLANCA, 217 BD BRAHIM ROUDANIS AL FATH ETG 1 N 3  
CAPITAL SOCIAL : 100.000,00 DHS, divisé en 1000 parts de 100 DHS chacune ;  
- Mme IMANE FAHIM.....  
1000,00 Parts  
Soit un total de 1000,00 Parts

GERANCE : La société est gérée par Mme IMANE FAHIM  
ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal et l'immatriculation ont été effectués au centre régional d'investissement de Casablanca.  
RC N°559861.  
Pour extrait et mention  
N° 8711/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 10/2022/DREFLCDSO  
Le 29 du mois de Novembre 2022 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ou-

vert sur offres de prix pour : Surveillance et gardiennage de la population des ibis chauve et de son habitat dans le Parc National de Souss-Massa et la zone de Tamri Cap Ghir, Préfectures d'Agadir Ida Outanane et Inezgane Ait Melloul et Provinces de Tiznit et Chtouka Ait Baha  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à (45.000,00) Quarante Cinq Mille dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de (655 142,88 DH TTC) Six Cent Cinquante Cinq Mille Cent Quarante Deux Dirhams 88 Centimes toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;  
- Soit les remettre au Prési-

dent de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;  
Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4. du Règlement de Consultation.  
N° 8712/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Département des Eaux et Forêts  
Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° 11/2022/DREFLCDSO  
Le 30 du mois de Novembre 2022 à 9 heures 30 minutes, il sera procédé au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest à Agadir, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour :

Surveillance et gardiennage dans le parc national de souss Massa, Préfecture d'Inezgane ait Melloul, Provinces de Chtouka Ait Baha et de Tiznit.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir.  
Il peut également être téléchargé à partir du portail

des marchés de l'Etat : (www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à (70.000,00) Soixante Dix Mille dirhams.  
L'estimation des coûts des prestations, établie par le maître d'ouvrage, est fixée à la somme de (1 310 285,76 DH TTC) Un Million Trois Cent Dix Mille Deux Cent Quatre Vingt Cinq Dirhams 76 Centimes toutes taxes comprises.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,

29, 31 et 148 du décret n°2-12-349 du 8 jourmada 1 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics, tel qu'il a été modifié et complété.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau de la Comptabilité et des marchés au siège de la Direction Régionale des Eaux et Forêts et de Lutte Contre la Désertification du Sud-Ouest, sise à la Cité Administrative à Agadir.  
- Soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;  
- Soit les remettre au Président de la commission

d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;

Soit déposer, leurs plis, par voie électronique à partir du portail des marchés publics de l'Etat, en application des dispositions de l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 20-14 du 8 kaada1435 (4 Septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4. du Règlement de Consultation.  
N° 8713/PA

**إعلان**

**عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لولوج مختلف الدرجات**

ينهي رئيس الجماعة الترابية لبني سلمان إلى علم كافة الموظفين المنتسبين للأسلاك الإدارية لجماعة بني سلمان والذين استوفوا ست سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية في درجاتهم الحالية إلى غاية تاريخ اجراء الاختبار أن الجماعة ستنظم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 بمقر الادارة الجماعية وفق الجدول التالي:

المرحلة لإعداد الترشيح	تاريخ إجراء الامتحان	عدد المناصب المتبارى في شأئها	إطار الترقية	الإطار الأصلي
		1	تتقي من الدرجة الاولى	تتقي من الدرجة الثانية
		1	مساعد تتقي من الدرجة الثانية	مساعد تتقي من الدرجة الثالثة

فعلی الراغبين في اجتياز الامتحان والذين تتوفر فيهم الشروط السالفة الذكر التقدّم بطلبات ترشيحهم إلى مصلحة الموظفين .

N°8714/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAOURIRT  
CERCLE TAOURIRT  
CAIDAT AHLAF  
COMMUNE GTETER

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**  
N° 01/2022 en lot unique

Le 28/11/2022 à 10h, il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune GTETER, Province de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

Offre de prix N°	objet	date et heure d'ouverture des plis
01/2022	location de matériel de transport et engins à la Commune GTETER Province de Taourirt	28/11/2022 à 10 H : 00 mn

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés à la commune GTETER, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **5.500,00 Dhs (Cinq Mille Cinq Cent Dirhams)**.  
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Deux Cent Quatre Vingt-huit Mille Dirhams,00 Cts (288 000,00 dhs) TTC**.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit effectuer la soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°8709/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAOURIRT  
CERCLE TAOURIRT  
CAIDAT AHLAF  
COMMUNE GTETER.  
N :02/2022

**AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERT**  
N° 02/2022 en lot unique

Le lundi 28/11/2022 à 11h il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le président de la commune GTETER, Province de Taourirt à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix :

Offre de prix N°	objet	date et heure d'ouverture des plis
02/2022	l'achat de carburants et lubrifiants commune GTETER, Province de Taourirt	28/11/2022 à 11 H : 00 mn

Les dossiers des appels d'offres peuvent être retirés au bureau des marchés à la commune GTETER, ils peuvent également être téléchargés à partir du portail des marchés de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **4.000,00 dhs ( Quatre mille Dirhams)**.  
L'estimation du coût des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Cent quatre-vingt-dix-huit Mille Dirhams,00 Cts (198.000,00 dhs) TTC**.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 20 mars 2013 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés  
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit effectuer la soumission électronique via le portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

N°8710/PA

**CONSTITUTION**  
1/- Aux termes d'un acte SSP du 21/09/2022 à Casablanca, il a été établi les statuts d'une société SARL AU: Dénomination : « YASS MOUFA PROPRES » SARL AU.  
Objet : MARCHAND DE PRODUITS DE NETTOYAGE.  
NEGOCIANT.  
MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION.  
Siège Social : 26 AV MERS SULTAN ETG 1 APPT 3, CASABLANCA.  
Capital Social : 100 000.00 DHS (Cent Mille dirhams).  
Apport : L'associé fait apport à la société d'une somme en espèce à savoir : Mr: YASSINE MOUFAKIR : 100.000.00 DHS  
Durée : 99 ans.  
Gérance : Mr YASSINE MOUFAKIR, gérant pour une durée illimitée.  
Il-Le dépôt légal a été effectué et immatriculé au registre au tribunal de commerce de Casablanca sous le numéro 560363.  
N° 8726/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Région Casa Settat  
Province de Berrechid  
Cercle de Berrechid  
Caïdat des Hedamis et Ouled Abbou  
Commune Laghniyine  
PUBLICATION  
D'UN AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT  
N° 1/2022

Le 28/11/2022 à 11 heures Il sera procédé dans la salle des réunions de la c/ Laghniyine, l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre ouvert sur offre de prix pour location des biens du souk hebdomadaire de la c/Laghniyine pour l'année 2023.souk des tentes et légumes st céréales-souk bestiaux-parking véhicules-droit perçus au fondouk.  
Le dossier d'appel d'offre doit être retiré du bureau de la régie des recettes, ou la copie du portail des marchés d'état www.marchespublic.gov.ma ou de l'adresse suivante :  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de décret N° 2 □ 12 □ 349 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau

d'ordre à la C/ Laghniyine.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au président de la commune.  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
• Cout estimatif de location souk hebdomadaire 54240.00dh /mois  
Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article du décret N° 2-12-349 précité à savoir:  
1. Dossier administratif et technique  
a) La déclaration sur l'honneur légalisé.  
b) La ou les pièces justifiant les pouvoirs confèrent à la personne agissant au nom du concurrent.  
c) L'attestation du percepteur du lieu d'imposition délivré depuis moins d'un an  
d) L'attestation délivré depuis moins d'un an par la CNS.  
e) Le certificat d'immatriculation au registre du commerce.  
f) Le récépissé du cautionnement de 40 000.00 dhs déposé par le locataire auprès de recevoir communal ; Relatif au nettoyage et entretien du souk hebdomadaire.  
g) Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent.  
h) Copie du cahier charge légalisé.  
i) Demande de location.  
j) Photo copie de la C-1-N légalisée.  
k) Certificat de résidence pour les personnes physiques, statut et p. v de la dernière assemblée générale pour les personnes morales.  
l) Copie de règlement de consultation légalisée.  
2. Dossier FINANCIER  
a) Acte d'engagement légalisé.  
b) Tableau des Prix légalisé  
c) Chèque certifié dont la valeur est égale à 3 mois du loyer payer par le titulaire comme cautionnement.  
NOTA : Au cas ou les offres ne sont pas acceptés ; l'ouverture des plis se renouvellera les semaines qui suit la première session au même jour, même heure et même endroit ; jusqu'à l'attribution de cette offre.  
N° 8727/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Intérieur  
Wilaya Région Marrakech  
Safi  
Province de Safi  
Secrétariat Général

D.B.M  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT EN SEANCE PUBLIQUE  
LUNDI 28 NOVEMBRE 2022  
N°: 87/BG/2022

Le lundi 28 novembre 2022 à 10H30, il sera procédé au siège du Secrétariat Général de la Province de Safi, à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert suivant :  
Appel d'offres ouvert N°: 87/BG/2022.  
Date d'ouverture des plis : lundi 28 novembre 2022 à 10H30.  
Objet de l'appel d'offres ouvert : travaux d'aménagement des logements administratifs relevant de la province de Safi.  
La caution provisoire est fixée à : 3000 DIRHAMS (TROIS MILLE DIRHAMS)  
L'estimation du Maitre d'ouvrage : 172 524 dhs TTC ( cent soixante douze mille cinq cent vingt quatre dhs TTC).  
Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés à la division du budget et des marchés au Secrétariat Général de la Province de Safi, ils peuvent être également téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'Etat (www.marchespublics.gov.ma).  
Le contenu la présentation, ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29,31 et 148 du décret n°: 2-12-349 du 20 mars 2013 relatif aux marchés publics. La soumission électronique est autorisée conformément aux dispositions de l'arrêté N2 °0-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures de la passation des marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis à la division du budget et des marchés au Secrétariat général de la Province de Safi.  
• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception à la division précitée ;  
• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance, et avant l'ouverture des plis.  
• Soit transmettre leurs offres par voie électronique via le portail des marchés publics.  
• Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.  
N° 8728/PA



إعلان

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
عمالة اوسرد  
دائرة اوسرد  
قيادة تاشلا  
جماعة تاشلا

يعلن رئيس المجلس الجماعي لتاشلا إلى كافة المواطنين التابعين للجماعة أنه ستتم امتحانات الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 لقيادة الأطر الإداريين و التقنيين التابعين لميزانية الجماعة بتاريخ 10 دجنبر 2022 على الساعة التاسعة صباحا بمقر الجماعة ، وذلك وفق الجدول التالي :

الدرجة الحالية	الدرجة المتمن بشأنها	عدد المناصب	تاريخ ومكان إجراء الامتحان	الشروط التنظيمية المطلوبة	آخر أجل لإيداع الطلبات
محرر من الدرجة الثالثة	محرر من الدرجة الثالثة	منصب واحد	10 دجنبر 2022 بمقر جماعة تاشلا	التوفر على قديمة 6 سنوات من الخدمة الفعلية في الإفر أو الدرجة الأصلية إلى غاية إجراء هذه المعيار.	تودع ملفات الترشيح بمكتب تدبير الموارد البشرية بجماعة تاشلا في أجل قصاص: 30 نونبر 2022
مساعد إداري من الدرجة الثانية	مساعد إداري من الدرجة الأولى	منصب واحد			
مساعد تقني من الدرجة الثالثة	مساعد تقني من الدرجة الثانية	منصب واحد			

على المواطنين الذين تتوفر فيهم الشروط التنظيمية لاجتياز الامتحانات المهنية المذكورة أعلاه ،والراغبين في المشاركة في الإمتحان إيداع طلبات ترشيحهم مباشرة بمكتب تدبير الموارد البشرية بالجماعة داخل الأجل المحدد لإيداع الترشيحات المشار إليه في الجدول أعلاه.

N°8723/PA



AVIS D'APPELS D'OFFRES OUVERTS

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim sise : Avenue hommane el fatouaki ; à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvertindiqué dans le tableau suivant :

N° AO	Objet	LOTS	Estimations des coûts des prestations ttc en dhs	Cautionment provisoire en dhs	Date et heurs d'ouverture des plis
68/20 22/BL DPME NG	ACHAT DU MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR LE CENTRE DE LA 2 <sup>ème</sup> CHANCE CHEIKH SIDI ALI RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM AREF GON EN TROIS (0 3) LOTS .	Lot N°01 : MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR ATELIER DE COUTURE.	110 900,00 CENT DIX MILLE NEUF CENTS DIRHAMS ET 00 CENTIMES	2000,00 DEUX MILLE DIRHAMS	28/11/2022 A 10H00
		Lot N° 02 : MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR ATELIER DE COIFFURE .	50 520,00 CINQUANTE MILLE CINQ CENTS VINGT DIRHAMS ET 00 CENTIMES	1000,00 MILLE DIRHAMS	
		Lot N° 03 : MATERIEL D'ENSEIGNEMENT POUR ATELIER D'ALLUMINIUM	129 300,00 CENT VINGT NEUF MILLE TROIS CENTS DIRHAMS ET 00 CENTIMES	2500,00 DEUX MILLE CINQ CENTS DIRHAMS	

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale Guelmim ou téléchargés à partir du portail des marchés publics de l'état : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale Guelmim  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;  
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/05/2014.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 04du règlement de consultation.

Nb :Les catalogues exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim au plus tard le 25 novembre 2022 avant 16 : 30.

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
SECRETARIAT GENERAL  
DBM

**AVIS RECTIFICATIF D'APPEL D'OFFRES OUVERT**  
N°: 23/2022/PSK/INDH

Le Gouverneur de la Province de Sidi Kacem porte à la connaissance du public concerné par l'avis de l'appel d'offres ouvert N°23/2022/PSK relatif aux travaux d'aménagement de Dar Taïb à la commune de Had kourt - Province de Sidi kacem-lot unique, qu'il y'a une discordance entre le montant du cautionnement provisoire en chiffre et en lettre.  
au lieu de : le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de **vingt mille dirhams (10 000,00 dhs)**.  
Lire: le montant du cautionnement provisoire est fixé à la somme de **dix mille dirhams (10 000,00 dhs)**.  
N°8725/PA

N°8724/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
SUR OFFRE DES  
PRIX EN SEANCE  
PUBLIQUE N°  
26/DRAO/2022

Le 28/11/2022 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'Assistance technique pour l'acquisition et l'installation des équipements de valorisation des produits agricoles dans la zone d'action de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oujda en lot unique

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oujda à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 10 000,00 dirhams (DIX mille dirhams) TTC.  
- l'estimation des couts des prestations est de : cinq cent quarante-six mille dirhams (546 000.00 DHS) TTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;  
- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction

Régionale de l'Agriculture de l'Oujda.  
-Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.

Le dossier technique comprend :  
Pour les concurrents installés au Maroc :  
Copies certifiées conforme à l'originale des certificats d'agrément dans les domaines d'activité : D13 et D9, délivrées conformément au décret n°2-98-984 du 22 Mars 1999.

Pour les concurrents non installés au Maroc :  
Ils sont tenus de produire le dossier technique prévu à l'article 11 du règlement de consultation du présent appel d'offres.

N° 8731/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture, de la  
Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE  
DES PRIX

EN SEANCE PUBLIQUE  
N° 37/DRAO/2022  
Le 29/11/2022 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'ACHAT DE

MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DE L'AGROPOLE BERKANE ENTITE DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL Oujda EN LOT UNIQUE Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de

l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000.00 dhs) dix Mille dirhams TTC.  
- l'estimation des couts des prestations est d'Arrêté à la somme de : (240 000.00 dhs) Deux Cent Quarante mille Dirhams TTC ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oujda.  
-Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.

N° 8732/PA

Royaume du Maroc  
Ministère  
de l'Agriculture,  
de la Pêche Maritime, du  
Développement Rural et  
des Eaux et Forêts  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SUR OFFRE  
DES PRIX

EN SEANCE PUBLIQUE  
N° 38/DRAO/2022  
Le 29/11/2022 à 10 heures, il sera procédé au siège de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental

à Oujda à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres sur offres de prix relatif à l'ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE POUR LES BESOINS DES ENTITES DE LA DIRECTION REGIONALE DE L'AGRICULTURE DE L'ORIENTAL Oujda EN LOT UNIQUE

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de service de la logistique de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 Oujda, il peut être également téléchargé à partir du portail du marché de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (10 000.00 dhs) dix Mille dirhams TTC.  
- l'estimation des couts des prestations est d'Arrêté à la somme de : (280 000.00 dhs) Deux Cent quatre-vingt mille Dirhams TTC ;

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n 02-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité Bd LOUJIDI Moustapha, Route AOUINT ESSRAK BP 704 -Oujda ;

- soit déposer contre récépissé leurs plis au secrétariat de la Direction

Régionale de l'Agriculture de l'Oriental à Oujda.  
-Soit les transmette par voie électronique dans les conditions prévues à l'arrêté du Ministre de l'Economie et Finances 14.20 du 4 septembre 2014.

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de Consultation.

N° 8733/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
DE CHEFCHAOUEN  
COMMUNE  
TERRITORIALE DE FIFI  
AVIS D' APPEL  
D'OFFRE OUVERT  
SEANCE PUBLIQUE  
N :2/2022

LE 30.11.2022 à 11heures il sera procédé à siège groupement collectivités territoriale ' Attaouou ' à la province de Chefchaouen l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix, pour l'occupation provisoire du souk hebdomadaire « khmisse fifi » pour une année débutant du 01.01.2023 au 31.12.2023comprenant :

- Droit d'entrée et de stationnement au souk.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du service de régie des recettes de la commune de Fifi il peut également être téléchargé à

partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu ainsi que la présentation du dossier doivent être conforme aux dispositions des articles 25,27,29 et 31 du décret N° : 2-12-349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et leur contrôle.

- la caution provisoire fixée à 5000.00dhs  
- Estimation du cout des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 100000.00 DH ( Cent mille DH ).  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposé contre récépissé leurs plis au service de la régie des recettes de la Commune .  
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au nom du président de la Commune .

- Soit les envoyer par courrier électronique sur portail des marchés publics  
- Soit les remettre au président de la Commission d'appel d'offre au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation  
Pour tout renseignement complémentaire , s'adresser au bureau de régie des recettes de la Commune de Fifi

N° 8734/PA

## إعلان عن طلبات عروض مفتوحة

سيتم في قاعة الاجتماعات بمقر جماعة سيدي شيكر فتح الاظرفة المتعلقة بطلبات عروض المان المفتوحة التالية:

الرقم	الموضوع	التمن التقديرى		الضمان الموقت لدى فتح العروض المحدد
		بالأرقام	بالحروف	
2022/03 بتاريخ 06	كراء مكاتب من الرقم 01	150.00 درهم	مئة وخمسون درهما	1000.00 درهم
2022/12/17 الساعة 11 صباحا	كراء مكان رقم 41.	500.00 درهم	خمس مئة درهم	10000.00 درهم

يمكن سحب ملفات طلب العروض من مكتب مدير الجماعة لجماعة سيدي شيكر أو تحميله من بوابة الصفقات العمومية [www.MARCHESPUBLICS.GOV.MA](http://www.MARCHESPUBLICS.GOV.MA)  
يجب أن تكون كل من محتوى وتقديم ايداع ملفات المتنافسين مطابق لمقتضيات المواد 27 و 28 و 31 من المرسوم رقم 2.12.349 الصادر في 8 جمادى الاولى 1434 (20 مارس 2013) المتعلقة بالصفقات العمومية .  
يمكن للمتنافسين :

إما ايداع أظرفتهم مقابل وصل بمكتب الصفقات لجماعة سيدي شيكر  
إما إرسالها عن طريق البريد المضمون بإفادة بالاستلام إلى المكتب المذكور.  
إما تسليمها مباشرة لرئيس مكتب طلب العروض عند بداية الجلسة وقيل فتح الأظرفة.  
إن الوثائق المثبتة الواجب الإدلاء بها هي تلك المنصوص عليها في البند الخامس من نظام الاستئجار.  
ملحوظة: جميع الوثائق المقدمة من طرف المتنافسين على شكل نسخ يجب أن تكون مصدق عليها من طرف السلطات المختصة.

N°8730/PA

## إعلان عن مباراة

بناء على القرار رقم 01 بتاريخ 01 نونبر 2022 المتعلق بتنظيم الكفاءة المهنية برسم سنة 2022 وطن رئيس المجلس الجماعي لسيدي شيكر عن تنظيم امتحانات الكفاءة المهنية لسنة 2022 وفق الجدول الآتي.

الدرجة المتباري في شأنها	الشروط المطلوبة	عدد المناصب	تاريخ الامتحان
مساعد اداري من الدرجة الثانية السلم 7	مساعد اداري من الدرجة الثالثة السلم 6 + 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية	01	2022/12/04
مساعد تقني من الدرجة الثانية السلم 7	مساعد تقني من الدرجة الثالثة السلم 06 + 6 سنوات على الأقل من الخدمة الفعلية	02	2022/12/04

لغنى الموظفين الذين يستوفون الشروط المذكورة بالجدول اعلاه تقديم طلباتهم قبل 2022.12.20

N°8729/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
ولاية جهة مراكش اسفي  
القيم البوسفية  
دائرة احمر  
قيادة سيدي شيكر  
جماعة سيدي شيكر  
مديرية المصالح

**MAESTRO BAT - SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 20.10.2022, il a été établi les Statuts d'une Société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : MAESTRO BAT

Forme Juridique : SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE.

Objet :  
• TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).  
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFETUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DURÉE : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mr. ESSABERY ABDELHADI... 1000 parts sociales.

GERANCE :  
- Monsieur ESSABERY ABDELHADI, gérant unique de la Société.

La société est engagée par la signature du gérant unique Monsieur ESSABERY ABDELHADI.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 01.11.2022 sous le N° 844538. RC N° 56705.

**N° 8736/PA**

**MEDINOVAION - SARL AU CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte SSP en date du 20.10.2022, il a été établi les Statuts d'une société SARL AU dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : MEDINOVAION

Forme Juridique : SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE D'ASSOCIÉ UNIQUE.

Objet :  
• INFORMATIQUE (PROGRAMMEUR, ANALYSTE, CONCEPTEUR EN).  
• CONSEIL DE GESTION.  
• IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMÉDIAIRE EFFETUANT).

Siège Social : 46 BOULEVARD ZERKTOUNI 3 EME ETG APT N° 6, CASABLANCA.

DURÉE : 99 ans.

Capital Social : CENT MILLE DIRHAMS (100.000,00 Dhs), divisé en MILLE (1000) parts de CENT DIRHAMS (100 Dhs) chacune, numérotées de 1 à 1000, toutes libérées et attribuées à :

• Mr. HARRAT MOHAMED AL MEHDI : 1000 parts sociales.  
GERANCE : M. HARRAT MOHAMED AL MEHDI, gérant unique de la Société. La société est engagée par la signature du gérant unique M. HARRAT MOHAMED AL MEHDI.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de Commerce de Casablanca, le 02.11.2022 sous le N° 844292. RC N° 567075.

**N° 8737/PA**

**«PHARMACIE KADI AYAD»**

Siège social: Berkane, Lot Houar, Mosquée Kadi Ayad

Cession de Fond de Commerce

Aux termes d'un acte authentique reçu et dressé par Maître Jaouhara OUAS-SAIDI, Notaire à Berkane, en date du 02/09/2022, Mr Marouane AKROUCHI, titulaire de la C.L.N n° FA132567, a cédé à Mr Azzelarab BELARBI, C.L.N n° F168188, la totalité d'un fond de commerce à usage de Pharmacie, exploité à Berkane, Lot Houar Mosquée Kadi Ayad, sous la dénomination de

«PHARMACIE KADI AYAD», et pour lequel Mr Marouane AKROUCHI est inscrit au Registre de Commerce tenu au Secrétariat Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Berkane sous les N° 574 du registre chronologique et 36612 du registre analytique et comprenant :

- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle et l'achalandage y attachés.

- Le matériel et les objets mobiliers servant à son exploitation et dont les parties dispensent expressément le notaire soussigné de faire la description déclarant bien les connaît.

- Le droit à la location des lieux ou est exploitée ladite officine de pharmacie.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère Instance de Berkane, le 19/10/2022 sous le N° 24511122021674.

**N° 8738/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA -SETTAT  
PREFECTURE DE CASABLANCA  
PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK  
SECRETARIAT GENERAL D.R.H.B./SLM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 09 /2022  
Le 28/11/2022 à 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour l'équipement de la maison des jeunes BEN M'SICK en mobilier de bureau . Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick. Il peut également être télé-chargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille dirhams ( 30 000,00 dhs). L'estimation des coûts des prestations

établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million cent soixante quinze mille cent trente dirhams TTC ( 1 175 130,00 dhs). Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les échantillons demandés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés au Service de la Logistique et des Marchés avant le 25/11/2022 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 8739/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA -SETTAT  
PREFECTURE DE CASABLANCA  
PREFECTURE DES ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK  
SECRETARIAT GENERAL D.R.H.B./SLM  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

N° 10 /2022  
Le 30/11/2022 à 10 heures , il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick , à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour les travaux d'aménagement de l'Annexe Admi-

nistrative 56 de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de trente mille dirhams TTC ( 30 000,00 dhs).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme : six cent quatre vingt dix neuf mille six cent seize dirhams quatre vingt centimes TTC (699 616,80 dhs TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 21-1982 du 14/12/2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Il est prévu une visite des lieux le 17/11/2022 à 10 heures

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

**N° 8740/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

OUVERT =N° 02/2022/CTAN/PAZ = Le Mercredi 30 novembre 2022 à 11 H, il sera procédé dans le siège de la Commune d'Anergui à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Location des dépendances du Souk hebdomadaire de la Commune d'Anergui au titre de l'exercice 2023.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq Mille dirhams (5000 ,00 dh) pour location du souk hebdomadaire de la Commune d'Anergui.

- Le prix estimatif est de : Cent Mille dirhams (100.000,00 dh).

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau du président de la commune d'Anergui ou du bureau de la régie de recettes de ladite commune, ils peuvent être également téléchargés du portail Internet des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

- Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune d'Anergui ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n°2.12.349 précité et l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 8741/PA**

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CERCLE  
D'OUAOUIZERTH  
CAIDAT D'ANERGUI  
CT D'ANERGUI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES

CERCLE D'OUAOUIZERTH CAIDAT D'ANERGUI CT D'ANERGUI AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT =N°

03/2022/CTAN/PAZ = Le Mercredi 30 novembre 2022 à 12 H , il sera procédé dans le siège de la Commune d'Anergui à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres des prix pour : Location de l'abattoir de la Commune d'Anergui au titre de l'exercice 2023.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Mille dirhams (1000 ,00 dh) pour location du souk hebdomadaire de la Commune d'Anergui.

- Le prix estimatif est de : Six Mille dirhams (6.000,00 dh).

- Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés au bureau du président de la commune d'Anergui ou du bureau de la régie de recettes de ladite commune, ils peuvent être également téléchargés du portail Internet des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

- Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27-29 et 31 du décret N° 02.12.349 du 20 Mars 2013 fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'état ainsi que certaines dispositions relatives à leur contrôle et à leur gestion.

- Les concurrents peuvent :  
• Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau du président de la commune d'Anergui ;

• Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

• Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

• Soit les envoyer par voie électronique dans le portail des marchés publics.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 25 du Décret n°2.12.349 précité et l'article 04 du règlement de consultation.

**N° 8742/PA**

**CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL MODIFICATIF N°03/2022**

Maître d'ouvrage : Commune de Settât  
Année Budgétaire : 2022

**FOURNITURE**

TYPE DES FOURNITURE	OBJET DES FOURNITURE	LIEU D'EXECUT*	MODE DE PASSAT*	PERIODE PREVUE POUR LE LANCEMENT	COORDONNEES DU SERVICE CONCERNE	MARCHE RESERVES PME +CP+UC+AE
REHABILITATION	RENOUVELEMENT DE SIGNALISATION TRICOLORÉ (FEU ROUGE) DU BD HASSAN II DE LA VILLE DE SETTAT (1ERE TRANCHE)	COMMUNE DE SETTAT	A.O.O	Du 27/10/2022 Au 30/12/2022	D.A.T.U	X

**N°8735/PA**

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de  
Chichaoua

AVIS DE LA CONSULTATION ARCHITECTURALE  
N° 05/2022/CH/INV/C  
(Séance publique)

Le 28/11/2022 à 09h, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua, AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis des architectes relatifs à la consultation architecturale, pour : Etudes architecturales et suivi des travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de vingt (20) blocs sanitaires.

Le dossier de la consultation architecturale peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, hors taxes, pour l'exécution des travaux est de : 712 000,00 dirhams (Sept Cent Douze Mille Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 100, 101 et 102 du décret N° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 mars 2013) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer les plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;  
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau précité.  
- Soit les remettre au président du jury au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par les articles 06 et 08 du règlement de consultation architecturale.

N° 8743/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de  
Chichaoua

AVIS D'APPEL SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 30/2022/CH/INV  
(Séance publique)

Le 28 novembre 2022 à 10 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua, AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

soit le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Les opérations d'aménagement et de réhabilitation de trois (03) salles de ressources, trente et un (31) blocs sanitaires pour PMR, et trente-huit (38) rampes pour PMR aux établissements primaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF - MS (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3 500,00 dirhams (Trois Mille Cinq Cents Dirhams). L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 227 812,80 dirhams (Deux Cent Vingt-Sept Mille Huit Cent Douze Dirhams Quatre-Vingt Centimes).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;

- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 8744/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation  
Nationale, du Préscolaire  
et des Sports  
Académie Régionale  
d'Éducation  
et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de  
Chichaoua  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT SUR

OFFRES DE PRIX  
N° : 31/2022/CH/INV  
(Séance publique)

Le 28 novembre 2022 à 11 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Les travaux de démolition de vingt-six (26) espaces situés au sein des établissements scolaires primaires relevant de la Direction Provinciale de CHICHAOÛA, AREF-MS (lot unique).

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 1 500,00 dirhams (Mille Cinq Cents Dirhams). L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 100 000,00 dirhams (Cent Mille Dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;

- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N° 8745/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 29/2022/CH/INV  
(Séance publique)

Le 28 novembre 2022 à 09 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua, AREF-MS (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation
01	les études techniques et le suivi des opérations d'aménagement et de réhabilitation de douze (12) établissements d'enseignement primaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF-MS	77 000,00 dhs (soixante-dix-sept mille dhs)
02	les études techniques et le suivi des opérations d'aménagement et de réhabilitation de quatre (04) établissements d'enseignement primaires relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF-MS	21 000,00 dhs (vingt et un mille dhs)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation, notamment la production, pour les concurrents installés au Maroc, de la copie certifiée conforme à l'original du certificat d'agrément délivré par le ministère de l'équipement, du transport et de la logistique dans les domaines D14, D15 et D16. Ce certificat tient lieu de dossier technique.

NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N°8746/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua

**AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX**  
N° : 33/2022/CH/INV  
(Séance publique)

Le 28 novembre 2022 à 15 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial de Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour :

lot n°	OBJET	Montant de l'Estimation	Montant du cautionnement provisoire
01	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) établissements primaires implantés aux communes Timilt et Ikhazren, relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF - MS	643 410,00DHS (six cent quarante-trois mille quatre cent dix dirhams)	10 000,00 Dhs (dix mille dirhams)
02	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de trois (03) établissements primaires implantés aux communes Lalla Aziza, Iminanout et Sidi Ghanem, relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF - MS	513 834,00 DHS (cinq cent treize mille huit cent trente-quatre dirhams)	8 000,00 Dhs (huit mille dirhams)
03	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de deux (02) établissements primaires implantés à la commune Kouzzent, relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF - MS	419 412,00 DHS (quatre cent dix-neuf mille quatre cent douze dirhams)	6 000,00 Dhs (six mille dirhams)
04	Les travaux d'aménagement et réhabilitation du secteur scolaire Oued Tansilt relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF - MS	324 870,00 DHS (trois cent vingt-quatre mille huit cent soixante-dix dirhams)	5 000,00 Dhs (cinq mille dirhams)
05	Les travaux d'aménagement et réhabilitation de trois (03) établissements primaires implantés aux communes Chichaoua, Sidi El Mokhtar et Hâil, relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF - MS	250 170,00 DHS (deux cent cinquante mille cent soixante-dix dirhams)	4 000,00 Dhs (quatre mille dirhams)
06	Les travaux d'aménagement et réhabilitation du secteur scolaire Tarselt relevant de la direction provinciale de CHICHAOÛA, AREF - MS	246 822,00 DHS (deux cent quarante-six mille huit cent vingt-deux dirhams)	4 000,00 Dhs (quatre mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 1982-21 du 14 décembre 2021 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'état « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.

NB : Cet appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives, aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs

N°8747/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Pré-scolaire et des Sports  
Académie Régionale d'Éducation et de Formation  
Région de Marrakech Safi  
Direction provinciale de Chichaoua  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DE PRIX  
N° : 32/2022/CH/INV  
« Séance publique »

Le 28 novembre 2022 à 14 :30 Heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le directeur provincial du MENFPESRS à Chichaoua (Av. Mohamed VI, Hay Mohammadi - CU Chichaoua), à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix, pour : Les travaux de mise à niveau des établissements d'enseignement primaires par la construction de douze (12) blocs sanitaires (lot unique).  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine. Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 12 000,00 dirhams (Douze Mille Dirhams)  
L'estimation des coûts des travaux est fixée à la somme de : 619 200,00 dirhams (Six Cent Dix-Neuf Mille

Deux Cents Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :  
- soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception aux bureaux du Service des affaires administratives et financières, des constructions, d'équipement et du patrimoine, Avenue Mohamed VI, Hay Mohammadi, CHICHAOÛA;  
- soit les déposer contre récépissé dans les bureaux précités ;  
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;  
\*En application des dispositions du décret précité et celles de l'arrêté n° 20-14 du 4 septembre 2014 relatif à la dématérialisation des procédures des marchés publics, les concurrents peuvent soumissionner électroniquement dans le cadre de cet appel d'offres au portail des marchés de l'État « [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) ».  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
NB : Cet avis d'appel d'offres est strictement Réservé aux petites et moyennes entreprises, aux coopératives,

aux unions de coopératives et aux auto-entrepreneurs.  
N° 8748/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SETTAT  
COMMUNE DE SETTAT  
DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX  
DIVISION DES AFFAIRES TECHNIQUES  
ET D'URBANISME  
SERVICE D'URBANISME ET DU PATRIMOINE  
BUREAU DU PATRIMOINE  
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 02 /2022

Le 29/11/2022 à 11 h du matin, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la commune de Settata à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre sur offres de prix pour : la location du souk hebdomadaire (samedi et dimanche) et le grand parking y afférent de la ville de Settata pour l'année 2023.  
Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès du Bureau du patrimoine de la commune de Settata, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Cautionnement provisoire : Le récépissé du cautionnement provisoire sous forme d'une quittance délivrée par Mr le trésorier provincial, d'un montant de 1.000.000,00 dirhams.  
L'estimation des couts des

prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : 530.000,00 dirhams par mois.  
Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 4 et 10 du règlement de consultation.

Les plis sont, au choix des concurrents:  
- Soit déposer, contre récépissé, au Bureau des marchés de la commune de Settata.  
- Soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau du maître d'ouvrage.

-Soit remis, séance tenante, au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de la consultation.  
N° 8749/PA



المملكة المغربية  
وزارة التربية الوطنية والتعليم الأولي والرياضة  
الأكاديمية الجهوية للتربية والتكوين  
جهة درعة تافيلالت

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DU PRÉ-SCOLAIRE ET DES SPORTS  
ACADÉMIE RÉGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
RÉGION DRAA-TAFILALET  
BUREAU DES MARCHÉS PUBLICS

APPEL D'OFFRES OUVERT N° : 19/2022/AREF-DT

Le 30/11/2022 à 11h00 Il sera procédé au siège de l'Académie Régionale d'Éducation et de Formation Région Draa-Tafilalet, boulevard Hassan II Errachidia, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU COLLEGE EL FATEH A LA CT GOULMIMA, PROVINCE ERRACHIDIA  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau des marchés, à l'adresse précitée, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de deux cent mille dirhams (200 000,00dhs).  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de Treize millions trois cent soixante-dix-huit mille deux cent douze dirhams TTC (13 378 212,00 dhs TTC).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent obligatoirement envoyer leurs offres électroniquement au portail des marchés publics conformément à l'Arrêté de la ministre de l'Économie et des finances n° 1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.  
✓ Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 11 du règlement de consultation.  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le règlement de la consultation.  
- Le Certificat de qualification et de classification requise est :

Secteur	Classe	Qualification exigée
A	A2	2

N°8750/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°34/2022

Le 28/11/2022 à 10H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de réparation de dégâts des crues au niveau des routes suivantes :  
RP 2129-RP2127-RP2137-RP2125-RP2139-RN08 sur des sections discontinues  
- province d'El Kelaa des Sraghna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-huit mille trois cent Dirhams (18 300,00 DH ).  
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : un millions deux cent vingt-quatre mille quatre-vingt-quatre dirhams. (1 224 084,00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE  
\* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
B	B3	4

\*Les concurrents non installés au Maroc  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.  
N°8752/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION PROVINCIALE DE L'ÉQUIPEMENT ET DE L'EAU  
D'EL KELAA DES SRAGHNA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT n°35/2022

Le 28/11/2022 à 11H00, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Équipement et de l'eau d'El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de signalisation routière et équipements de sécurité du réseau routier de la DPETLE d'El Kelaa des Sraghna. Province d'El Kelaa des Sraghna

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de marché, service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement et de l'eau d'el kelaa des sraghna, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat: [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinquante-quatre- mille deux cent Dirhams (54 200,00 DH ).  
L'estimation du coût des prestations est fixée à la somme de : Trois millions six cent quatorze mille huit cent vingt dirhams. (3 614 820,00dh).

Le contenu ainsi que la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12-349 relatif aux marchés publics.  
Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés service Gestion et Programmes, Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport de la Logistique et de l'eau d'el kelaa des sraghna.
- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité.
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit déposer leur plis et offres par voie électronique dans le portail des marchés publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du règlement de consultation.

DOSSIER TECHNIQUE  
\* Pour les concurrents installés au Maroc

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes:

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSIFICATION
X	X2	1

\*Les concurrents non installés au Maroc  
Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le Règlement de consultation.  
N°8751/PA

**IMETAL SARL**  
RC N°2115  
MODIFICATION

I- Selon Les assemblées générales extraordinaires en date de 03/08/2022 & 04/08/2022 de la société « IMETAL SARL », il a été décidé ce qui suit :

La répartition de 1.667 parts sociales, Par voie de succession des ayants droits du défunt Mme. EL HADRIRAHMA et selon l'acte d'héritage, qui justifie le droit de chaque héritier et accepte les nouveaux associés suivants comme suit :

- 256,46 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à son fils Mr. ALLAMI ABDELLAH .

- 256,46 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à son fils Mr. ALLAMI ABDELAZIZ .

- 256,46 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à son fils Mr. ALLAMI ABDELLATIF .

- 256,46 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à son fils Mr. ALLAMI AHMED .

- 128,23 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à sa fille Mme. ALLAMI AMINA .

- 128,23 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à sa fille Mme. ALLAMI FATIMA .

- 128,23 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à sa fille Mme. ALLAMI HAFIDA .

- 170,98 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à son petit-fils Mr. ALLAMI YOUSSEF .

- 85,49 parts sociale d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à sa petite-fille ALLAMI AMAL .

- La donation définitive de 170,98 parts sociales de Mr. ALLAMI YOUSSEF d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à son oncle Mr. ALLAMI ABDELLAH .

- La donation définitive de 85,49 parts sociales de AL-LAMI AMAL d'une valeur nominale de Cent dirhams chacune à son oncle Mr. AL-LAMI ABDELLAH .

- Refont des statuts

II- Les dépôts légaux ont été effectués au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 24/10/2022 sous le N° 2091 Et le 31/10/2022 sous le N° 2131.

III- Les déclarations de modification de la dite société à été effectuée au niveau du registre du commerce, tribunal de première instance MOHAMMEDIJA le 24/10/2022 sous le N° 2366 du registre chronologique, Et le 31/10/2022 sous le N° 2414 du registre chronologique.

N° 8753/PA

Constitution FIDUCIAIRE KING CONSULTING -SARL- BOUZHNIKA

Tel/Fax: 0537743001 GSM: 0661205870.

Constitution Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/09/2022, il a été établis les statuts d'une société SARL AU, dont les caractéristiques sont:

Dénomination : « DIGIGENT POWER » SARL AU.

Siège Social : AMAL 1 RUE 20 N°15 2ème ETAGE SIDI BERNOUSSI - CASA-BLANCA

Associé : Mr. MOHAMMED BAKHTI,

apporteur en numéraire 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

TOTAL 100 000,00 Dhs soit 1000 parts sociales

Objet : - Agent D'affaires. Durée : 99 ans. Capital social : 100.000,00 DHS.

Gérance : la société est gérée par : Mr. MOHAMMED BAKHTI.

Dépôt légale : la société a été immatriculée au RC au Tribunal de Commerce de Casablanca sous le N°560811, le 02/11/2022.

N° 8754/PA

SOFICOMPT 36 RUE DE CASABLANCA APT2 OUJDA

TEL/FAX 05 36 71 10 24 MEDICAL TRAINING SARL

CONSTITUTION I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22 Juin 2022 à Oujda.

DENOMINATION : MEDICAL TRAINING SARL

OBJET: Formation Continue. Marchand d'Accessoires ou Fournitures Pour La Pharmacie. Import et Export.

SIEGE SOCIAL: 85 Rue de Rabat et Rue Sénégal Etage 2 Apt. 4 Oujda

DUREE : 99 ans. CAPITAL : Cent mille dirhams (100.000,00 dhs) divisé en mille (1000) parts sociales de cent dirhams (100,00 dhs) chacune, attribuées et réparties comme suite :

• BOUJAKHROUT HAS-SANE : 334 Parts

• NESSATI KHALID : 333 Parts

• MOKHTARI SLIMANE : 333 Parts

GERANCE : Mme. DER-KAOU HIBATALLAH, gérante unique pour une durée illimitée.

EXERCICE SOCIAL : L'année sociale commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

DISTRIBUTION DE BENEFICE : Après affectation de 5% à la réserve légale dans la limite prescrite par la loi, le surplus est distribué conformément aux dispositions statutaires et suivant décisions des assemblées annuelles des associés.

II -l'immatriculation audit registre analytique auprès du tribunal de Commerce d'Oujda sous le numéro 40051 le 11/10/2022.

N° 8755/PA

SOFICOMPT SARL 36 RUE DE CASABLANCA APT2 OUJDA

TEL/FAX 05 36 71 10 24 KHALDI TRAVAUX DE GENIE CIVIL DE L'ORIENTAL SARL

AU CAPITAL DE 100 000 00 DIRHAMS

SIEGE SOCIAL: 8 Rue Machrae Hamadi Hay Mohammed Bellakhdar Oujda RC 25923

Aux termes du PV de l'AGE. Daté à Oujda le 09 Aout 2022 les associés de la société Khaldi Travaux de Génie Civil de L'Oriental SARL, siége à Oujda, 8 Rue Machrae Hamadi Hay Mohammed Bellakhdar, décident à l'unanimité ce qui suit :

• KHALDI Imad détient 1000 parts sociales

KHALDI Imad cède 100 parts sociales en faveur de KHALDI Oussama.

• Démission de KHALDI Imad de ses fonctions de Gérant et Nomination KHALDI Oussama nouveau gérant

N° 8756/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection sociale Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale

Tanger- Tétouan- Al Hoceima Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26/2022/DMST SEANCE PUBLIQUE

Le 07/12/2022 à 11 h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, Avenue Abdelkhalik Torres Route de Martil, Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour:

ACHAT ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE MORGUE ET D'AUTOPSIE DESTINES A L'HOPITAL BEN KAR-RICH RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE TETOUAN.

le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

unique de ladite société pour une durée illimitée.

• Transformation de la forme juridique de SARLAU en SARL.

Le dépôt légal a été effectué auprès du tribunal de commerce d'Oujda le 18/08/2022 sous le NR 1250.

N° 8756/PA

Royaume du Maroc Ministère de la Santé et de la Protection sociale Direction Régionale de la Santé et de la Protection sociale

Tanger- Tétouan- Al Hoceima Délégation Provinciale de la Santé et de la Protection sociale Tétouan

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 26/2022/DMST SEANCE PUBLIQUE

Le 07/12/2022 à 11 h, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, Avenue Abdelkhalik Torres Route de Martil, Tétouan à l'ouverture des plis, relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour:

ACHAT ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS DE MORGUE ET D'AUTOPSIE DESTINES A L'HOPITAL BEN KAR-RICH RELEVANT DE LA DELEGATION PROVINCIALE DE LA SANTE ET DE LA PROTECTION SOCIALE DE TETOUAN.

le dossier d'appel d'offres peut être retiré au service des Marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat à partir de l'adresse électronique suivante www.marchespublics.gov.ma

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 5.000,00 DHS (CINQ MILLE DHS)

L'estimation du Maître d'Ouvrage est fixée à : QUATRE CENT QUATRE VINGT ET UN MILLE HUIT CENT QUATRE VINGT QUATRE DHS et 00 cts TTC (481 884,00 DHS TTC).

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27,29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 8 jomada I 1434 (20mars2013).

Les concurrents peuvent :

- soit déposer contre récépissé leurs plis au service des marchés de la Délégation du Ministère de la Santé et de la protection sociale à la province de Tétouan

- soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

- soit les déposer électroniquement au portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 8757/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Settat Conseil Provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 10/BP/2022

Le 28/11/2022 à 15 heures, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Travaux de restructuration du quartier Lâamamcha

- Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 150.000,00 dh (Cent Cinquante Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 8.300.400,00dhsT.T.C (Huit Million Trois Cent Mille Quatre Cent Dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
B	B4 et B11	3

LES ENTREPRISES NON INSTALLEES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PREVU PAR LE REGLEMENT DE CONSULTATION.

Les échantillons et la documentation technique exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au siège du Conseil Provincial de Settat au plus tard le 25/11/2022 à 15 heures.

N°8758/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Intérieur Province de Settat Conseil Provincial de Settat

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 13/BP/2022

Le 28/11/2022 à 15h30, il sera procédé, dans les bureaux du Conseil Provincial de Settat sis au quartier administratif, Avenue Hassan II, Settat à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix pour : Construction d'un parc auto au siège du conseil provincial de Settat - Province de Settat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré du bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat sis au quartier indiqué sus-dessus, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de publics : www.marchespublics.gov.ma .

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 60.000,00 dh(Soixante Mille Dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 3.209.898,00dhsT.T.C(Trois Million Deux Cent Neuf Mille Huit Cent Quatre Vingt Dix Huit Dirhams toutes taxes comprises).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du Décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;

- Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du Conseil Provincial de Settat indiqué sus-dessus.

- Soit déposer leurs plis par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n°20-14 du 04/09/2014

- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis ;

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de consultation.

Pour les concurrents installés au Maroc : Une copie certifiée conforme à l'original du certificat de qualification et de classification est exigée.

Les entreprises doivent appartenir aux qualifications et à l'une des classes suivantes :

Secteur	Qualification exigée	Classe
A	A2	4
O	O2	3

LES ENTREPRISES NON INSTALLEES AU MAROC DOIVENT FOURNIR LE DOSSIER TECHNIQUE TEL QUE PREVU PAR LE REGLEMENT DE CONSULTATION.

N°8759/PA

# Sport

Ligue des champions

## L'AC Milan et Leipzig derniers qualifiés

### Paris doublé par Benfica



Le Top 16 est connu ! Leipzig et l'AC Milan ont décroché mercredi les deux derniers tickets pour les huitièmes de finale de Ligue des champions, tandis que le Paris SG a été doublé par Benfica pour la première place de groupe.

Comme Liverpool, Paris termine 2e de sa poule malgré sa victoire à Turin contre la Juventus (2-1) et ne sera donc pas tête de série lors du tirage au sort des huitièmes, lundi.

Les Parisiens ne pouvaient sans doute pas imaginer qu'en battant la Juve en Italie, ils puissent tout de même terminer deuxièmes de ce groupe !

En effet, ils disposaient d'un confortable matelas d'avance à la

différence de buts sur Benfica. Mais les Portugais ont réalisé un festival offensif en Israël, marquant six buts (6-1).

Même nombre de points, même différence particulière, même différence de buts, même nombre de buts marqués... Les clones Paris et Lisbonne se sont départagés aux buts marqués à l'extérieur, avec un avantage pour Benfica.

Les Parisiens peuvent désormais tomber sur un gros en huitième de finale, comme le Bayern Munich ou le Real Madrid, leur bourreau de 2022.

Les buts de Kylian Mbappé et Nuno Mendes au Juventus Stadium passent presque comme anodins dans cette soirée au scénario si

étrange pour le club français...

Didier Deschamps peut-il vraiment se passer d'Olivier Giroud pour le Mondial ? Le géant de l'AC Milan fait tout, en tout cas, pour balayer les doutes de son sélectionneur, à quelques jours de l'annonce des joueurs français qui partiront au Qatar.

L'ancien joueur d'Arsenal a qualifié les Rossoneri à lui tout seul ou presque, avec un doublé et deux passes décisives contre Salzbourg (4-0), qui rêvait encore d'une qualification.

Le deuxième meilleur buteur de l'histoire des Bleus (49 buts) offre une qualification au Milan pour la première fois depuis la saison 2013/14, une éternité pour le club italien le plus titré en

C1 (sept sacres).

Chelsea, vainqueur du Dinamo Zagreb (2-1), conserve quand même sa première place.

Après avoir infligé au Real Madrid sa première défaite de la saison la semaine dernière (3-2), Leipzig avait fait une grande part du travail. Mais il fallait encore valider la qualification contre le Shakhtar Donetsk, délocalisé à Varsovie en Pologne.

Les Allemands l'ont fait sans contestation (4-0), avec un match d'une efficacité redoutable, symbolisée par Christopher Nkunku, buteur et passeur décisif. Le Français est plus que jamais dans la course pour le Mondial, à une semaine de l'annonce de la liste de Didier Deschamps.

Le RB finit finalement 2e, car le Real Madrid a lui aussi assuré le coup, en s'imposant largement contre le Celtic de Glasgow (5-1). Donetsk jouera la Ligue Europa.

Dans ce groupe sans aucun enjeu pour cette 6e journée, Manchester City et Dortmund, respectivement premier et deuxième, ont pu faire tourner, contre Séville et à Copenhague.

Les Anglais se sont imposés 3-1, tandis que les Allemands ont tenu un anecdotique match nul (1-1), le troisième pour Copenhague cette saison en C1.

Les Sévillans joueront la Ligue Europa, comme Barcelone, mais pas comme l'Atlético Madrid, éliminé mardi de toutes les Coupes d'Europe.

## Hervé Renard : L'Arabie Saoudite, un grand pays de football



Sélectionneur de l'Arabie Saoudite depuis trois ans, le Français Hervé Renard décrit "un grand pays de football" et trouve "merveilleux" de se frotter bientôt à Lionel Messi (Argentine) et Robert Lewandowski (Pologne) lors de la Coupe du monde (20 novembre-18 décembre), explique-t-il à l'AFP.

**Q: Vous avez bien connu l'Afrique, comment est-ce, par comparaison, d'entraîner l'Arabie Saoudite ?**

**R:** "C'est différent, mais le travail en soi est le même, la qualité des joueurs est importante ici. Maintenant, pour réussir de grandes performances dans un tournoi, il faut collectivement être très fort, surtout contre les adversaires contre lesquels on va jouer. Nous avons un groupe difficile, mais nous avons confiance en nous. Et puis, comme avec les différentes sélections que j'ai eues, les joueurs sont habitués à avoir des objectifs assez élevés, la plupart d'entre eux jouent la Ligue des champions asiatique (...). Mes joueurs sont toujours sous pression de résultat dans leurs clubs. Al-Hilal Ryad a gagné deux C1 sur les trois dernières années, ça prouve leur niveau, même s'il y a des étrangers. Nous avons des joueurs performants, maintenant il faut qu'on soit au point collectivement le 22 novembre."

**Comment se passe votre vie en Arabie Saoudite ?**

"Très bien, je vis à Ryad depuis

trois ans, j'ai résigné un long contrat (2027, NDLR), j'ai surtout prolongé parce que je suis dans de bonnes conditions. La fédération, je n'ai pas peur de le dire, est exceptionnelle depuis trois ans. Elle va faire avancer le football saoudien. Après, avec moi, sans moi, ce n'est pas la question, ils sont vraiment dans la bonne direction."

**En qualifications, vous avez gagné tous vos matches à domicile...**

**R:** "A Ryad et à Jeddah, où la capacité du stade est de 60.000 spectateurs, on reçoit un soutien énorme. L'ambiance est très belle aussi pour les clubs. L'Arabie Saoudite, on s'y méprend un peu en Europe, mais c'est un grand pays de football, on a tendance d'une façon un peu simpliste à dire: +C'est l'argent+. Alors oui, il y a des moyens, mais c'est un pays de football, et pas seulement depuis hier. C'est un pays de 30 millions d'habitants qui n'a rien à voir avec ses voisins du Moyen-Orient (...). Ici, les joueurs sont tous nés en Arabie Saoudite, il n'y a pas de naturalisation."

**Quels sont vos meilleurs joueurs ?**

"J'accorde toujours plus d'importance au collectif, mais si on veut ressortir des joueurs on peut citer deux grosses individualités. Salma Al-Farajh, le capitaine de cette équipe et aussi capitaine d'al-Hilal, un profil à la Thiago Motta, un pied gauche avec une technique exceptionnelle, c'est un peu notre métronome. Et l'ailier Salem al-Dawsari, joueur offensif qui joue aussi à al-Hilal, capable de faire des différences."

**Comment voyez-vous vos deux premiers matches, contre l'Argentine de Messi puis la Pologne de Lewandowski ?**

"C'est merveilleux! Quand on fait ce métier, on a envie de jouer contre les meilleurs. Même si c'est difficile, c'est ce qui fait la beauté de ce sport, tout est possible."

**Vous a-t-on fixé un objectif, comme les huitièmes en 1994 pour la première participation des "Faucons Verts" ?**

"Non. Nous avons été reçus récemment par le prince MBS (Mohammed ben Salmane), il nous a

félicités pour la qualification à la Coupe du monde et nous a dit qu'il n'y avait aucune pression, qu'il fallait montrer une belle image du football saoudien. Je pense que (...) c'est une communication parfaite et réaliste. Ce qui ne veut pas dire qu'il faut se mettre une bride, au contraire, il faut travailler pour réaliser quelque chose de beau."

**Vous vivez dans la région, que pensez-vous des polémiques sur ce Mondial au Qatar ?**

"Je veux bien qu'on donne des leçons, mais j'espère que tous ceux qui font des commentaires sont parfaits dans leur vie, qu'ils n'achètent pas des t-shirts fabriqués dans des pays où les travailleurs ont moins de droits. Le point positif de ces commentaires c'est que (l'émir) Tamim du Qatar dit qu'il va se servir des critiques pour avancer, et l'exposition au monde va le leur permettre aussi. Moi qui ai passé du temps dans ces pays-là, j'estime qu'il ne faut pas noircir le tableau. C'est bien de mentionner les droits de l'Homme, c'est certainement une vérité, mais ce pays va s'en servir pour s'améliorer."

## LDC féminine : L'AS FAR accède au dernier carré

L'AS FAR s'est qualifiée aux demi-finales de la Ligue des champions féminine de la CAF (Maroc-2022) après sa victoire par 2 buts à 1 face au club zambien des Green Buffaloes, mercredi soir au stade Prince Héritier Moulay El Hassan de Rabat, pour le compte de la deuxième journée (groupe A).

Les Zambiennes ont ouvert la marque par Ireen Lungu à la 19e minute avant que Fatima Tagnaout n'égalise pour les Militaires en transformant un penalty (30e).

Tagnaout est revenue à la charge pour donner l'avantage à l'AS FAR en inscrivant son 2e but également du point du penalty à la 62e minute.

Les Militaires ont été réduites à 10 après l'expulsion de Zineb Redouani (73e).

Pour leur part, les Tanzaniennes de Simba Queens se sont imposées face au club libérien de Determine Girls sur le score de 2 buts à 0, lors du premier match de ce groupe.



### Coupe de la CAF

# L'ASFAR force le nul à Bamako La RSB cède le pas à Monastir



Fortunes diverses pour l'ASFAR et la RSB à l'issue des matches aller, disputés mercredi, du 2ème tour préliminaire de la Coupe de la Confédération CAF, ultime étape avant l'entame de la phase de poules.

L'AS FAR a arraché, au complexe sportif Hérémakono à Bamako, un nul précieux (0-0) face aux Maliens de Djoliba AC. Grâce à ce nul vierge, les hommes de Fernando Da Cruz, qui recevront, le 09 novembre à Rabat leurs adversaires

pour le match retour, conservent toutes leurs chances de qualification à la phase de groupes.

L'AS FAR s'est qualifiée à ce tour après avoir battu la formation guinéenne d'Ashanti Golden Boys (4-0) au match aller et (0-1) au retour.

Quant à la RSB, elle s'est inclinée devant la formation tunisienne de l'Union sportive monastirienne (0-1), match disputé au stade Mustapha Ben Jannet de Monastir.

Les Berkanis se devaient d'assurer en défense face à des Usémistes

portés vers l'avant dès l'entame du match pour tenter de marquer rapidement profitant, pour ce faire, de l'avantage du public et du terrain. Ces derniers y sont parvenus, d'ailleurs, dès la 10e minute de jeu grâce à un tir croisé d'Abdelkader Boutiche suite à une belle remise de son coéquipier Houssein Tekka.

Le rythme de jeu effréné entre-tenu par les deux formations semblait profiter davantage aux Berkanis réputés pour leurs transitions rapides et qui évoluaient mieux en milieu de terrain.

Le jeu devenait équilibré, mais la forme de l'adversaire en face ne facilitait en rien la mission des protégés d'Abdelhak Ben Chikha.

Il faut dire que les poulains du Serbe Darko Noovic étaient bien organisés dans tous les compartiments de jeu et au top de leur forme physique du début à la fin du match.

L'engagement physique des deux côtés marquait la fin du premier acte et les deux minutes de temps additionnel ajoutées par l'arbitre soudanais Mahmoud Ali Ismail, ne changeaient rien à la donne. La RS Berkane était

menée à la pause 0-1.

À la reprise, les deux formations regagnaient la pelouse avec le même effectif. Côté jeu, on retrouvait la même configuration: des Tunisiens toujours portés vers l'avant en quête d'un deuxième but et des Marocains résignés à défendre faisant de la vigilance leur principale mise pour sortir de cette manche aller avec les moindres frais.

Le portier Hamza Hamiani illustrait parfaitement cette vigilance à la 63e, en repoussant in extremis la frappe des 40 mètres de Hichem Baccar.

À la 73, l'US Monastir perdait les services d'Amokrane remplacé par Idriss Mhersi.

À son tour, Ben Chikha opérait ses premiers changements pour tenter de renverser la vapeur. Au fil des minutes, la tension devenait palpable et les coéquipiers de Ragraoui n'épargnaient aucun effort pour défendre et tenter quelques contres dans l'espoir de remonter leur but de retard.

La manche retour aura lieu, mercredi prochain, au stade municipal de Berkane à partir de 18h.

## Déclarations des coaches

**Abdelhak Ben Chikha**  
Entraîneur RS Berkane

"Nous n'avons pas fait une bonne entente de match ce soir dans une confrontation qui ne manquait pas d'intensité. Nous avons encaissé un but au bout de dix minutes de jeu sur une première occasion monastirienne, mais malgré ce but encaissé, nous sommes parvenus à développer un meilleur jeu notamment durant le dernier quart d'heure de la première mi-temps. Au cours de la deuxième période, mes joueurs ont raté des occasions susceptibles de les faire revenir au score voire gagner le match. Tout est encore jouable lors de la manche retour, et ce que ce soit pour la RS Berkane ou pour notre adversaire qui a démontré de belles qualités avec une bonne organisation et des joueurs d'un assez bon niveau".

**Darko Novic**  
Entraîneur US Monastir

"Je suis satisfait du résultat acquis ce soir aux dépens de la formation de la RS Berkane qui est sans doute l'un des sérieux prétendants au sacre dans la compétition. Je suis d'autant plus satisfait de la prestation livrée par mes joueurs ce soir et du rendement collectif de l'équipe. Un but d'avance nous permettrait d'aborder plus sereinement le match retour, mais rien n'est encore fait. Il reste 90 minutes difficiles à jouer au Maroc durant lesquelles nous tenterons d'inscrire davantage de buts pour espérer aller en phase de poules qui est notre premier objectif dans la compétition".

MAP

## Botola Pro D1

Voici le programme des matches de la 8<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D1 de football, prévue de vendredi à dimanche:

### Vendredi

(18h15) HUSA-SCCM

(20h30) OCS-DJH

### Samedi

(16h00) JSS-Raja

(18h00) MAS-MCO

### Dimanche

(16h00) OCK-IRT

(18h00) WAC-UTS

À noter que les matches FUS-RSB et MAT-ASFAR ont été reportés.

## Botola Pro D2

Voici le programme des matches de la 9<sup>e</sup> journée de la Botola Pro D2 de football, prévue en cette fin de semaine :

### Vendredi

(16h00) ASS-JSM

(17h00) RCOZ-RBM

### Samedi

(16h00) CJBG-WST

(16h00) OD-I.Marrakech

(17h00) CAYB-IZK

### Dimanche

(16h00) SM-RAC

(16h00) CAK-RCAZ

(17h00) WAF-USMO

## Un tableau relevé aux 1<sup>ers</sup> International Series Maroc de golf

La 1ère édition des International Series Maroc de golf, dont le coup d'envoi devait être donné jeudi au Royal Golf Dar Es Salam de Rabat, connaîtra la participation de grands noms de cette discipline sportive à l'échelle nationale et internationale, ont annoncé mercredi les organisateurs.

Cette 1ère édition, qui représente la 17ème épreuve de l'Asian Tour, sera marquée par la participation de plusieurs stars de ce sport, à l'instar du Thaïlandais Kiradech Aphibarnrat et de son compatriote Nuthorn Thippong, tenant du titre de l'International Series Singapour, ont-ils fait savoir lors d'une conférence de presse organisée à Rabat pour présenter cet événement sportif.

Les organisateurs ont également cité le Sud-Coréen Bio Kim et le Marocain Ayoub Lguirati, N°1 national, parmi les golfeurs prenant part à cette édition.

Dans une déclaration à la presse à cette occasion, le golfeur thaïlandais Kiradech Aphibarnrat a indiqué

que pour sa première visite au Maroc, il est très enthousiaste de découvrir le Royal Golf Dar Es Salam de Rabat et de jouer sur ses parcours.

De son côté, son compatriote Nuthorn Thippong s'est dit en pleine forme cette année et prêt à décrocher une nouvelle victoire après son sacre le mois dernier dans un tournoi en Thaïlande, notant que les épreuves des International Series sont très bénéfiques pour les joueurs, afin d'acquiescer davantage d'expérience.

Il a ajouté que les International Series Maroc vont représenter pour lui un nouveau cadre de compétition et de nouveaux défis, ce qui lui impose de rester parfaitement concentré.

Pour sa part, le golfeur sud-coréen Bio Kim s'est dit heureux de participer aux 1ers International Series Maroc, notant que les parcours choisis pour accueillir les séries internationales de golf sont parmi les meilleurs.

Et de relever que les joueurs du monde entier aspirent à participer à

ces épreuves et rêvent de les gagner.

Quant au N°1 national Ayoub Lguirati, il a fait part de sa fierté de prendre part à cet événement sportif international et de pouvoir représenter le Maroc, affirmant qu'il ne va ménager aucun effort pour être à la hauteur des attentes.

Outre Ayoub Lguirati, le Maroc sera représenté lors de ce tournoi par Yassine Touhami, Karim El Hali et Othman Raouzi dans la catégorie "professionnels", et par El Mehdi Fakori, Adam Bresnu, Ahmed Marjan, Hugo Mazer Trommetter et Mohammed Nizan Bourehim dans la catégorie "amateurs".

Avec les 1ers International Series Maroc, c'est la première fois qu'une épreuve de l'Asian Tour se déroule en Afrique du Nord.

Organisées par l'Asian Tour, les séries internationales ont été lancées en vue de renforcer et développer le golf en Asie et au Moyen-Orient.

Les participants à ce tournoi se disputent le titre pour décrocher un prix de 1,5 million de dollars.

## L'Irak creuse des puits, amer recours contre la sécheresse

Jabar al-Fatlawi observe la foreuse vrombissante qui creuse un puits, ultime recours pour irriguer et abreuver ses bêtes dans un Irak frappé par une pénurie d'eau, une solution qui risque d'entraîner une surexploitation des nappes phréatiques.

La sécheresse qui frappe le "pays entre les deux fleuves" - Tigre et Euphrate - est sans précédent depuis 1930. Avec une chute des précipitations et une réduction du débit des cours d'eau, elle pousse les Irakiens à creuser de plus en plus de puits destinés à l'agriculture.

Paysan "de père en fils", M. Fatlawi confie à l'AFP cultiver du riz et du blé dans la province de Najaf, où débute le sud irakien. Mais pas cette année, car "il y a une forte pénurie d'eau", déplore le quinquagénaire à la barbe rèche et la jellabah blanche.

Maigre consolation: il a payé les autorités locales pour forer un puits et "arroser les palmiers et abreuver les bêtes", explique ce père de cinq enfants. Il pourra aussi faire pousser des radis, des oignons, de l'aneth.

Près de sa maison, dans un hameau des environs d'al-Michkhab, une foreuse sort en tourbillonnant du sol, éjectant une eau boueuse.

Autrefois il avait creusé un puits artisanal, ce que les autorités interdisent. "Parfois l'eau était amère, parfois elle était salée", se souvient-il.

L'Irak est un des cinq pays au monde les plus exposés à certains effets du changement climatique, selon l'ONU. Pronostiquant "une nouvelle année de sécheresse", le ministère des Ressources hydriques annonçait début octobre le forage de puits dans six provinces.

Jusqu'à mi-2022, quelque 500 puits ont été creusés. Mais pour prévenir la surexploitation des eaux souterraines, les services publics font la chasse aux puits illégaux.

Saluant la réglementation actuelle, un rapport de l'ONU pointe toutefois l'absence de compteurs sur les puits et "d'un système de tarification, pour limiter l'utilisation des eaux souterraines".

"Il n'y a pas d'incitations pour encourager le recours à des technologies d'irrigation modernes", déplorait en septembre le rapport de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO).

A l'heure où chaque goutte compte, l'écrasante majorité des agriculteurs inondent les terrains pour ir-



riguer, pratique ancestrale synonyme de gaspillage.

Responsable des ressources hydriques à Najaf, Jamil al-Assadi explique que les puits sont creusés dans des secteurs "autrefois irrigués par les fleuves et des canaux".

Ils peuvent servir à "abreuver les bêtes, irriguer les vergers et des plantations à la superficie limitée", dit-il. Mais pas pour le riz ou le blé, en raison de la salinité de l'eau et des faibles quantités puisées.

Son ministère a réduit de moitié les tarifs de forage, assure-t-il. En échange, "le paysan doit utiliser des méthodes d'irrigation modernes, pour préserver les réserves stratégiques des

nappes phréatiques".

Aux portes du désert de Najaf, cela fait dix ans que Hussein Badioui plante de l'orge et du foin sur 20 hectares.

Comme ses voisins, le sexagénaire dépend exclusivement des puits. Il reconnaît toutefois "une baisse du niveau de l'eau en raison de la multitude de puits". "Avant, on creusait 50 mètres et on avait de l'eau", se souvient-il. "Maintenant on doit aller à plus de 100 mètres".

"L'usage excessif des eaux souterraines a conduit à de nombreux problèmes", avertissait en juillet le ministère des Ressources hydriques, réclamant "la préservation de cette ri-

chesse", selon l'agence de presse étatique INA.

Le lac de Sawa, dans le sud, s'est ainsi asséché en raison d'un millier de puits creusés illégalement qui ont drainé la nappe phréatique qui l'alimentait. Autre défi pouvant résulter de la surexploitation des nappes: "Si de grandes quantités d'eau sont prélevées, le taux de salinité augmente", avertit le ministère. En Irak, où l'agriculture représente un emploi sur cinq, les bouleversements climatiques et la réponse insuffisante des autorités accusées de corruption et d'incompétence provoquent déjà un exode rural et des tensions sociales.

Sporadiquement dans le sud, des habitants manifestent, exigeant une action gouvernementale pour que la Turquie voisine augmente le débit des fleuves en ouvrant en amont les vannes des barrages.

Salah al-Faraon, 75 ans, plantait ses dix hectares de blé en hiver et de riz en été. Des cultures drastiquement limitées par les autorités "car il n'y a pas assez d'eau".

"Sans riz et sans blé, comment vivre sans revenus?", peste l'agriculteur. "On peut migrer, mais pour aller où? C'est tout le pays qui est volé".

## Recettes

### Briouate de poisson au poivron



#### Ingrédients :

250 g de filet de poisson blanc haché  
100 g de poivron rouge  
1 gousse d'ail émincée  
2 c. à soupe d'huile d'olive  
1 c. à café de cumin  
1 c. à café de sel  
1 c. à soupe de jus de citron  
1 c. à soupe de coriandre émincée  
250 g de feuilles de pastilla\* (Cliquez sur lien dans la préparation)  
Huile de friture  
Pour servir : Sauce soja

#### Préparation :

Couper le poivron en dés. Dans une poêle, faire revenir le poisson haché avec l'ail, le sel et le cumin dans l'huile d'olive.

Émietter le hachis de poisson. Lui ajouter le jus de citron, le poivron coupé en dés et la coriandre puis retirer du feu.

Couper les feuilles de pastilla en deux. A l'extrémité de chaque demi-feuille de pastilla, déposer un peu de farce, plier une fois à gauche et une fois à droite en lui donnant une forme triangulaire. Coller le bout avec l'œuf battu. Faire frire les briouates dans de l'huile chaude. Les égoutter sur du papier absorbant. Servir les briouates chaudes accompagnées de sauce soja.

## La pollution de l'air, un "tueur silencieux" dans les villes africaines

La pollution de l'air dans les villes africaines est en expansion rapide et plus mortelle que redouté, mais des solutions écologiques pourraient sauver des dizaines de milliers de vies, selon une étude rendue publique jeudi.

"La pollution de l'air (dans les villes africaines) est élevée et elle augmente assez rapidement", a déclaré Desmond Appiah, le directeur ghanéen du Clean Air Fund, l'ONG britannique qui a publié l'étude. "C'est un tueur silencieux".

La pollution urbaine a été largement négligée en Afrique, selon cette étude.

La population africaine est majoritairement rurale et n'a connu que récemment l'exode vers des centres urbains.

Des recherches antérieures parues dans la revue The Lancet Planetary Health sont arrivées à la conclusion que l'air toxique - en particulier les particules et les gaz industriels et des transports, mais aussi des poêles à bois - a provoqué la mort prématurée d'1,1 million de personnes en 2019.

A titre de comparaison, 650.000 personnes ont perdu la vie à cause des maladies liées au VIH-sida dans le monde la même année, selon des chiffres de l'ONU.

L'étude s'est penchée sur la situation dans quatre villes du continent africain qui connaissent une croissance rapide - la capitale du Ghana, Accra, Le Caire, Johannesburg et Lagos - pour évaluer les coûts sanitaires, environnementaux et

économiques de la pollution.

Elle compare les résultats entre une trajectoire "business-as-usual" jusqu'en 2040 avec un scénario écologique dans lequel les villes prendraient des mesures pour améliorer la qualité de l'air, comme la modernisation des transports publics et l'introduction de cuisinières plus propres.

Adopter une approche écologique pourrait sauver 125.000 vies et permettrait d'économiser 20 milliards de dollars de coûts et réduire aussi les émissions dans ces villes d'environ 20% d'ici à 2040, d'après cette étude.

Si rien ne change, la facture financière va être multipliée par six.

"La croissance économique de l'Afrique sera poussée par des villes en expansion rapide", a déclaré Clean Air Fund. "Plus de 65% de la population du

continent devrait vivre dans des zones urbaines d'ici à 2060".

"D'ici à la fin du siècle, l'Afrique comptera cinq des 10 plus grandes mégapoles du monde. La grande question est désormais de savoir à quel point cette croissance sera rapide, juste et durable", selon la même source.

Par ailleurs, un groupe de recherche ayant son siège à Boston, le Health Effects Institute (HEI), a averti jeudi que le coût humain de la pollution atmosphérique en Afrique figurait parmi les plus élevés de la planète.

En Afrique subsaharienne, le taux de mortalité liée à la pollution de l'air est de 155 décès pour 100.000 personnes, soit près du double de la moyenne mondiale qui est de 85,6 décès pour 100.000 personnes, a expliqué le HEI dans un rapport.

